

# Une maison d'enfants à caractère social dans 50 ans d'histoire.

André VIALLE et le RUCHER

1953 - 2003

## Intervenants :

BORIE BONNET H., BOTTA J.M., CHARTON J.M., DESAGE A., DUCROT M.H., DESSERTINE D., FUSTIER P., GAILLARD G., HENRI A.N., JOUGLET A., LLORENS J., MADJANI M., MARTIN Y., MAZENOD M.O., MORAND G., REYNAUD G., ROSTAING G., SURIRAYE C., VAN der STEGEN E., VIALLE F., VUILLIEN.M..

## Mots clés :

Fondation, histoire institutionnelle, Maison d'Enfants à Caractère Social, parentalité, professionnalisation du métier d'éducateur, protection de l'enfance, RUCHER, substitution, transmission, utopie.

Ce colloque, a été organisé conjointement par l'A.R.C.E.I. et Recherches et Promotion à l'occasion des 50 ans du RUCHER avec le concours du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée et l'aide financière de la MAIF, d'APICIL et de Clair Printemps.

Il s'est tenu les 6 et 7 Novembre 2003 dans les salles de l'Aqueduc à DARDILLY. Ces locaux ont été gracieusement mis à la disposition du colloque par la municipalité.

Il a rassemblé 189 personnes.

**Le comité technique de préparation et d'animation comprenait :**

Hélène BORIE-BONNET. – Directrice de Recherches et Promotion

Jean-Marc BOTTA. – Pédopsychiatre

Paul FUSTIER. – Professeur émérite de l'Université Lyon II

Alain Noël HENRI – Maître de Conférence de l'Université Lyon II

Joachim LLORENS – Chef de Service au RUCHER

Giselle MORAND – Sociologue, formatrice à Recherches et Promotion

Gilles ROSTAING. – Directeur du RUCHER

Eric VAN der STEGEN .– Psychanalyste

François VIALLE - Psychiatre

ARCEI (*Association pour la Rééducation  
Communautaire des Enfants Inadaptés*).

Le RUCHER

31 montée du Clair

69570 Dardilly

ACFPS (*Association Communautaire  
Pour la Formation aux Pratiques Sociales*).

Recherches et Promotion

133 Grande Rue de la Guillotière

69007 Lyon

C.N.A.H.E.S.

(Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée).

# Programme

## Première journée

- p. 5 **Ouverture**
- p. 13 **Un peu d'histoire.**  
LLORENS Joachim
- p. 33 **L'aventure du RUCHER : Paroles d'anciens.**  
CHARTON Jean-Marie, DUCROT Marie-Hélène, JOUGLET Alain,  
MADJANI Marianne, MARTIN Yves, SURIRAYE Christian.  
« Voix off » BOTTA Jean-Marc, FUSTIER Paul.
- p. 41 **D'un temps à l'autre.**  
FUSTIER Paul
- p. 55 **Les «psy» au RUCHER.**  
BOTTA Jean-Marc
- p. 63 **André VIALLE et la formation : du RUCHER à Recherches et Promotion.**  
HENRI Alain-Noël
- p. 79 Débats**
- p. 81 **Témoignage. Conclusion de la première journée.**  
VIALLE François

## Deuxième journée

- p. 87 **Approche clinique de la parentalité.**  
BOTTA Jean-Marc
- p.97 **Groupes cliniques et travail psychothérapique au RUCHER.**  
VAN der STEGEN Eric
- p. 103 Débats**
- p. 105 **Filiation et transmission dans les institutions de soin et de travail social.**  
GAILLARD Georges
- p. 119 Débats**
- p.123 **La petite histoire dans la grande histoire.**  
DESSERTINE Dominique
- p.133 **Le RUCHER dans l'histoire.**  
HENRI Alain-Noël
- p.145 Débats**
- p.147 **Points de vues subjectifs sur l'héritage.**  
ROSTAING Gilles
- p.155 **Les enjeux actuels.**  
DESAGE André
- p.161 **Conclusion**



## Ouverture du colloque

**ROSTAING G.** Directeur du RUCHER

André VIALLE a été emporté vers un ailleurs l'année même des 50 ans du RUCHER. Lors des obsèques les personnes présentes ont pris, rendez-vous après un temps de recueillement, pour prolonger la dynamique de cette manifestation.

C'est ainsi que s'est constitué le comité technique de préparation et d'animation dont vous trouverez la composition dans le programme qui vous a été remis. Notre réflexion, la mise en place des interventions et contenu n'a pas été facile vu l'œuvre que nous avons à traiter. Chacun d'entre nous a été interpellé sur son parcours professionnel que nous allons vous faire partager au cours de ces deux journées.

Permettez-moi, Madame le Maire de vous proposer d'ouvrir ce colloque à double titre. En tant qu'élu mais aussi en nous rappelant qu'André VIALLE a également été acteur de la vie municipale pendant 18 ans.

Georges REYNAUD, président, présentera ensuite l'association ARCEI .

Madame BORIE BONNET est chargée de présenter les interventions et le contenu des journées.

Je tiens également à remercier très chaleureusement Monsieur Jean ROYER représentant du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée.

L'ensemble de ces deux journées sera enregistré et nous éditerons le contenu de toutes les interventions<sup>1</sup>.

Madame le Maire je vous donne la parole.

---

<sup>1</sup> Si les auteurs nous ont fait parvenir un texte écrit c'est ce dernier qui est restitué.



**VULLIEN M.** Maire de DARDILLY

Monsieur le directeur merci, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, c'est effectivement un grand plaisir pour moi, c'est un honneur mais je crois que c'est avant tout un plaisir que d'ouvrir ce colloque avec vous et de vous accueillir dans la commune de DARDILLY qui, comme l'a rappelé Gilles, a été dirigée pendant 18 ans par André VIALLE.

André VIALLE a apporté énormément à cette commune. Vous êtes d'ailleurs ici dans une salle qu'il avait souhaitée, qu'il avait voulue. Elle n'a pas été inaugurée par lui mais tout ce concept d'accueil dans cette grande salle où vous êtes qui sert à la fois pour des congrès, des colloques, comme celui d'aujourd'hui, qui sert aussi de salle de cinéma, de salle de spectacle, qui peut d'ailleurs, vous ne vous en rendez peut-être pas compte se, transformer en salle de bal, bien que les fauteuils soient très confortables. La salle est très polyvalente telle que l'avait souhaité André VIALLE car outre tout le travail professionnel qu'il a fait au RUCHER, il avait un souci constant, dans cette commune, de faire évoluer et d'avoir cet accueil que nous essayons nous avec mon équipe de maintenir. J'ai d'ailleurs eu le grand privilège d'avoir André VIALLE comme président du comité de soutien de mon équipe et ça je ne saurais l'oublier. Je n'oublie pas ce qu'il m'a apporté à moi personnellement. Je pense que ici, c'est un bon lieu pour se rappeler tout le travail qui a été fait.

Vous allez vous bien sûr parler très « professionnel » et je ne pourrai pas être parmi vous toute la journée. Je m'éclipserai, vous voudrez bien m'en excuser parce que je vais sur d'autres réunions mais il y a un tout.

Je pense qu'André VIALLE a représenté un humaniste très complet et que, outre son côté professionnel, il avait ce grand souci de l'être humain dans toute son acception et je pense que l'hommage que nous lui rendons aujourd'hui, je tiens à m'y associer parce que c'est un hommage à tout l'être humain. DARDILLY est très fier d'avoir eu André VIALLE comme Maire et moi je suis vraiment très très émue de voir ici 50 ans de sa vie, 50 ans d'histoire et bien sûr tout ce qui va suivre derrière et va être évoqué pendant ces deux journées.

Je vous souhaite un excellent travail au nom de la commune de DARDILLY et en mon nom personnel.





**REYNAUD G.** Président de L'ARCEI

Avant tout je tiens à remercier la municipalité de Dardilly et ses services techniques qui ont aménagé et mis gracieusement à notre disposition ces magnifiques locaux. Merci aussi à la MAIF, à APICIL et à Clair Printemps qui nous ont aidé à financer cette manifestation.

Le 30 Décembre 1949 les statuts de l'ARCEI (Association pour la Rééducation Communautaire des Enfants Inadaptés) étaient enregistrés à la préfecture du Rhône. Nous pouvons y lire :

*Le but de cette association est de :*

*Groupes les efforts développés, en faveur de la rééducation des enfants inadaptés dans un milieu réalisant pour eux une communauté familiale, en faveur d'une vie sociale communautaire.*

*Recevoir dans les maisons créées par ses soins des enfants inadaptés et plus spécialement ceux qui ne peuvent compter sur leur propre milieu familial.*

*Les dites maisons recevront les enfants à partir de 4 ans et les garderont jusqu'à ce que leur insertion normale dans la société soit possible.*

*Faciliter, le cas échéant, par son appui moral, la création de communautés de vie et de travail parmi ses anciens élèves.*

*Pour atteindre ces buts l'Association*

*Disposera d'un personnel en fonction dans les maisons de rééducation. Ce personnel comprendra des foyers et des célibataires.*

*Publiera éventuellement des brochures, bulletins ou collection et organisera des conférences destinées à faire connaître son travail.*

Le siège de l'association est fixé à l'étude de Maître CHIFFLET place de la République à Lyon.

Le premier conseil d'administration était composé de :

Monsieur Claude KOHLER, Médecin, Président

Monsieur Raymond DELPRAT, Vice Président

Monsieur Pierre BLANCHARD, Expert Comptable, Trésorier

Monsieur André VIALLE, Instituteur, Secrétaire

Monsieur Philippe CRETINON Fondateur de Pouvoir, Membre

Monsieur GENTON, Architecte, Membre

Le 18 Avril 1953 le siège social est transféré au chalet du Clair à DARDILLY

Le premier enfant est accueilli en Juin 1953.

En 1983 les statuts sont modifiés. Le nom et le siège social ne changent pas. L'objet de l'association est redéfini ainsi :

*L'association a pour objet la création et la gestion d'établissements assurant l'accueil ou la prise en charge d'enfants qui lui sont confiés par tout organisme public ou privé amené à se substituer à la famille ainsi que la recherche et la mise en œuvre de tous moyens propres à rétablir et à développer l'équilibre physique, psychique et moral des personnes dont elle a accepté la charge.*

Monsieur BLANCHARD, membre fondateur et trésorier du premier bureau, est élu président. Il le restera jusqu'à son décès en 1995.

En 1997 l'association publie les finalités de son action et les principes sur lesquels elle entend que les professionnels s'appuient. Elle définit des objectifs d'action.

Actuellement l'association comprend 12 membres, 5 femmes et 7 hommes. Un seul a travaillé dans le secteur de l'enfance en difficulté, les autres sont enseignants, cadre dans le secteur des personnes âgées, comptable, avocat, vétérinaire, directeur de société. Trois étaient déjà présents en 1983. Tous sont engagés dans le fonctionnement du Conseil d'Administration. Certains mettent leurs compétences professionnelles à la disposition du RUCHER.

Merci d'être là nombreux, anciens usagers, professionnels, bénévoles, élus de la circonscription.

Merci tout particulièrement aux membres des services départementaux en charge de la jeunesse et aux représentants de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Je reçois cela comme un soutien, une marque de confiance.

C'est un encouragement à poursuivre.

L'ARCEI compte sur ces travaux pour, dans la continuité, mieux adapter ses objectifs aux besoins et à la société d'aujourd'hui.

Bon colloque à tous.

**BORIE BONNET H.** Directrice de Recherches et Promotion

Pourquoi Recherches et Promotion (R.P.) fait il partie du comité d'organisation de ce colloque ?

Gilles ROSTAING l'a évoqué. C'est effectivement parce qu'André VIALLE est fondateur de R.P.

Les projets ne deviennent vivants que s'ils sont portés par des hommes et par des femmes qui leur donnent un corps, qui leur donnent une chair, qui leur donnent une âme et que André VIALLE, s'il fut la pierre angulaire du RUCHER a également participé à la fondation de R.P. en 1969 dans un projet qui était porté, pensé initialement par Alain Noël HENRI mais qu'il a réalisé avec le concours d'un certain nombre de rencontres dont celle, je pense, capitale avec André VIALLE.

En préparant ce colloque j'ai réécouté la cassette d'une conférence qu'avait faite André VIALLE à Recherches et Promotion aux étudiants en 1989 sur la fondation de R.P.

Dans les années 1958-1959 le jeune normalien qui préparait son agrégation de philosophie qu'était Alain Noël HENRI à Paris, a voulu venir passer une année au RUCHER, il s'y est installé, au milieu des gamins, et André VIALLE disait : « c'était vraiment drôle de voir comment il lisait LEIBNIZ au milieu de ce que vous pouvez imaginer qu'est un groupe de gamins caractériels, cas sociaux ». Je vois Alain Noël HENRI hocher la tête (il dit que ce ne devait pas être LEIBNIZ) mais cela ne fait rien.

André VIALLE insistait sur l'importance qu'avait eu cette rencontre pour eux deux, l'un qui se définissait comme un homme de terrain et un qui était un jeune intellectuel. C'est de là qu'est né aussi Recherches et Promotion et nous les héritiers nous venons de cette confrontation et c'est pour cela que nous avons participé à la préparation de ce colloque.

La seconde raison qui justifie notre présence ici, c'est l'ouverture à de nombreux étudiants de Recherches et Promotion et de l'Institut du Travail Social (ITS) stagiaires éducateurs ; parce que le retour sur l'histoire est un des piliers fondamentaux de la formation des travailleurs sociaux et singulièrement des éducateurs spécialisés.

Je pense que c'est une grande chance pour les étudiants qu'ils puissent accéder à ce petit morceau d'histoire de la protection de l'enfance de la façon la plus vivante qui soit puisque ça va être à partir de la confrontation entre les témoignages de gens qui ont vécu cette époque, que ce soient des personnes qui ont été au RUCHER ou ceux qui s'appellent les compagnons de route et avec la participation de gens qui font un travail d'analyse, de prise de recul, pour resituer cette histoire dans le mouvement des idées et des pratiques.

Donc voilà pourquoi nous sommes là.

Comment cela va-t-il se passer ?

Les deux journées, aujourd'hui et demain vont avoir une tonalité un peu différente.

La journée d'aujourd'hui va être très centrée, je viens de l'évoquer, sur des témoignages.

On va commencer par un travail d'histoire car si certains connaissent très bien l'histoire du RUCHER d'autres ne la connaissent pas du tout particulièrement les étudiants. Joachim LLORENS qui est à la fois chef de service et praticien depuis très longtemps au RUCHER mais qui fait également sa thèse en sciences de l'éducation sur le RUCHER va nous retracer une grande fresque historique en pointant des moments importants.

Dans la deuxième partie de la matinée on a prévu une table ronde que l'on a intitulée : l'aventure du RUCHER, qui va réunir des anciens qui ont passé une partie de leur enfance ou de leur adolescence au RUCHER et qui ont accepté de bien vouloir venir parler de ce qu'ils y ont vécu.

Cette table ronde a été préparée par une rencontre entre Paul FUSTIER et ces « anciens ». Paul FUSTIER professeur émérite de l'université Lyon II et Jean Marc BOTTA psychiatre qui a travaillé 35 ans au RUCHER vont les accompagner.

La table ronde sera suivie d'un échange avec la salle.

Cet après midi, nous vous proposons un nouveau temps de témoignage qui commencera par un texte d'André VIALLE et qui continuera par des interventions de trois personnes qui se définissent comme des compagnons de route de cette aventure.

Evidemment, il y a eu d'autres compagnons de route mais ce sont ces trois là qui vont s'exprimer. Jean Marc BOTTA dont je viens de dire qu'il a été psychiatre au RUCHER et qui parlera justement de la présence des psy au RUCHER, Paul FUSTIER que je viens de nommer qui interviendra sur le travail et la vie privée au RUCHER et Alain Noël HENRI qui parlera de la question de la formation car ils avaient tous les trois des places particulières. Les interventions seront suivies d'un débat que nous animerons avec Gisèle MORAND formatrice à Recherches et Promotion.

La journée sera conclue par François VIALLE un fils d'André VIALLE. Il est psychiatre et psychanalyste.

La deuxième journée portera sur des interventions plus en reculs, en analyses, en réflexions, sur tout ce qui aura été abordé dans la première journée.

## **Un peu d'histoire: les périodes et les évènements significatifs de 1953 à 2003.**

**LLORENS J.**

Chef de service au RUCHER

Je suis chargé de vous présenter un historique. C'est une gageure de rendre compte du parcours parfois passionnel de 50 ans de RUCHER en une heure. Je vais tout de même m'y employer, en soulignant les aspects qui m'ont semblé les plus significatifs.

Avant de retracer l'évolution de cette institution, je voulais tout simplement signaler que c'est à partir des nombreux témoignages des principaux acteurs de cette histoire que j'ai pu construire cet historique. Je me suis aussi appuyé sur des documents écrits, notamment les comptes rendus des conseils d'administration qui ont permis de situer dans le temps les évènements majeurs de l'évolution du RUCHER.

Ce n'est pas une simple chronologie que je vous propose ; j'ai voulu également vous soumettre une lecture de cette histoire c'est-à-dire une tentative d'explication ou du moins de compréhension du chemin pris par le RUCHER sur ces 50 années, autrement dit, dégager du sens de cette expérience d'éducation. C'est en quelque sorte ma version de l'histoire.

Cette lecture de l'histoire m'a permis d'établir des étapes dans l'évolution du RUCHER et c'est donc sous cette forme d'étapes successives que je vais maintenant vous la raconter.

Je tiens également à préciser que je m'attarderai davantage sur les 30 premières années c'est-à-dire celles où le RUCHER fut dirigé par André VIALLE et je serai plus synthétique sur les 20 suivantes tout simplement parce que les 30 premières je les ai beaucoup étudiées tandis que les 20 suivantes je les ai beaucoup vécues.

Quelles sont ces périodes ?

Il y a d'abord, la période qui a précédé la création du RUCHER c'est-à-dire le temps de l'élaboration du projet.

Puis les 30 années de direction par André VIALLE au cours desquelles on peut distinguer 4 grandes étapes.

Autrement dit, il faut dès à présent commencer à se représenter le RUCHER comme une institution qui n'a pas cessé de se transformer et cela dès sa création en mai 1953.

Puis la période de 20 ans, de 1983 à aujourd'hui c'est-à-dire la période d'après VIALLE, où le RUCHER est dirigé par M. ROSTAING et au cours de laquelle on peut distinguer 2 grandes étapes.

### **1/ Période d'élaboration du projet**

Pour comprendre, il faut se replonger dans les années 40, sous l'occupation, à Lyon.

En recherchant une situation première qui serait à l'origine du RUCHER, j'ai remarqué un événement particulier que j'interprète comme étant le « geste précurseur de son destin ». En effet, une jeune puéricultrice nommée Andrée RHENTER reçoit un jour de l'année 1942, un appel téléphonique d'un grand psychiatre lyonnais, le Docteur DECHAUME. Il lui demande de venir collaborer à la création et au développement de l'Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, les fameuses ARSEA, organe mi public mi privé, qui allait dans différentes régions françaises mettre en place ce qu'on appellera le secteur de l'Enfance Inadaptée et qu'on appelle aujourd'hui le secteur social et médico-social.

Cette jeune femme, fille d'un grand médecin accoucheur Lyonnais, est issue de la grande bourgeoisie lyonnaise. Elle accepte cette collaboration et participe à la mise en place dès 1943 du centre d'observation et de triage qui se monte au Vinatier et qui sera transféré plus tard à Oullins et qui prendra vite le nom de Maison des Enfants. Les centres d'observation sont organisés de telle manière qu'ils articulent 3 domaines : l'accueil temporaire des enfants, leur observation puis leur orientation, un pôle de recherche et un centre de formation du personnel encadrant c'est-à-dire des éducateurs spécialisés.

Andrée RHENTER fait cette formation, obtient le diplôme d'éducatrice spécialisée en 1944. L'année suivante, la Sauvegarde lui demande de prendre la direction d'un établissement qu'elle vient de créer, Les Moineaux. Elle dirige les Moineaux pendant 8 années car en 1953 elle part fonder avec André VIALLE Le RUCHER.

Le RUCHER est bien fondé par ce binôme Andrée RHENTER et André VIALLE.

Alors comment se sont-ils rencontrés et comment ou pourquoi en arrivent-ils à imaginer un centre, le penser, l'élaborer, se sentir motivés au point de se lancer dans cette aventure ?

André VIALLE habite à Tassin la demi-Lune où il dirige l'école libre Vincent SERRE. Il est enseignant. Il est originaire de Tarare, de milieu modeste. Il fréquente un centre « d'aide aux mères » à Tassin. Ces centres d'accueil, précurseurs des centres sociaux, sont assez

nombreux en France à cette période d'immédiate après guerre, où de nombreuses mères et enfants en grande détresse viennent chercher de l'aide et du réconfort. C'est autour d'une sœur qui dirige ce foyer, Melle AROUX que se regroupent et se lient d'amitié de nombreuses personnes qui, quelques années plus tard, participeront à la mise en place du RUCHER. VIALLE est très certainement touché par la détresse de ces enfants et de ces mères et c'est sans doute là que va germer l'idée de créer un centre, un RUCHER, pour accueillir et assurer l'éducation des enfants privés de parents.

Parallèlement Les Moineaux étant à ce moment là sur Tassin, Andrée RHENTER propose à VIALLE et à sa famille de parrainer des enfants des Moineaux.

C'est donc autour de ce foyer de la demi Lune où gravitent VIALLE, Andrée RHENTER mais aussi les JEANNOT et d'autres que s'enracinent l'idée et le désir de créer un centre de rééducation.

Il faut dire qu'Andrée RHENTER n'est pas satisfaite du travail qui se fait aux Moineaux, non pas qu'il se fasse un mauvais travail mais la dimension rééducative qui y règne, (à l'époque le maître mot est la rééducation), lui apparaît totalement inefficace vis-à-vis de certains enfants, ceux notamment qui sont totalement démunis d'attaches familiales.

La rééducation ne marche pas pour ce type d'enfants dont les carences affectives sont importantes. L'idée de tisser des liens psycho affectifs sur la longue durée en se substituant aux parents lui apparaît alors comme la seule voie possible pour répondre aux besoins de ces enfants là.

Ainsi, toute une équipe emmenée par André VIALLE et Andrée RHENTER crée une association en 1949, l'ARCEI, qui administre toujours aujourd'hui le RUCHER, l'Association pour une Rééducation Communautaire des Enfants Inadaptés. Le Docteur KOHLER en prendra la présidence et la gardera jusqu'en 1982, de même André VIALLE en assurera le secrétariat jusqu'à la même date, Maître CHIFFLET puis M. BLANCHARD en seront trésoriers. Il faudra attendre 3 ans avant de trouver le site du RUCHER qui est resté le même aujourd'hui.

De quoi est fait le projet du RUCHER ?

D'abord c'est une histoire de désirs personnels, en tout cas celui de VIALLE qui a su à l'instar de ces personnages charismatiques entraîner avec lui l'adhésion si ce n'est le dévouement de nombreuses personnes pour son projet. Autrement dit le désir de vivre de VIALLE s'exprime par ce projet, et ce désir fait écho chez les autres, à leur propre désir.

C'est un processus qu'on repère facilement chez les grands hommes, de GAULLE, Martin Luther KING, José BOVET par exemple. On se reconnaît dans VIALLE.

Le RUCHER est né finalement ou essentiellement d'une intuition, d'une utopie pédagogique ancrée dans des désirs.

A partir de là, on peut dire que le RUCHER tient aussi d'une histoire idéologique. C'est surtout le christianisme, un catholicisme social voire contestataire qui relie toutes ces personnes. Mais pour VIALLE il y a aussi et surtout la philosophie personnaliste qui tiendra tout au long de sa vie une fonction primordiale de repère moral, professionnel et personnel, voire peut-être spirituel. Le mot communautaire de l'ARCEI vient mettre son empreinte personnaliste à l'association et au projet du RUCHER.

Il y a aussi d'autres facteurs :

D'abord, la réflexion d'Andrée RHENTER sur son expérience aux Moineaux, elle a une pensée construite par rapport aux enfants sans parents à qui s'adressera le RUCHER. Elle sait ce qu'est la rééducation, elle en connaît les forces et les limites. Elle conseille d'ailleurs à André VIALLE de travailler au centre d'observation pour qu'il se fasse une expérience, qu'il éprouve le travail rééducatif qu'il faut mener auprès des enfants inadaptés. Il y travaillera donc plusieurs années comme instituteur. Cela veut dire que la notion de rééducation n'est pas éliminée par VIALLE ni par Andrée RHENTER.

Ils veulent créer un centre de rééducation. Mais cette orientation sera remaniée, adaptée aux besoins des enfants sans famille. Le RUCHER veut leur proposer un cadre de vie et un type de relation adulte-enfant structurant, d'un autre ordre que celui trop technique et artificiel des centres de rééducation et qui devrait permettre à ce type d'enfants sans famille, très nombreux à cette époque là, de nouer des relations affectives profondes, stables et pérennes venant réparer les dégâts psychiques causés par les carences affectives, les ruptures de liens dans leur parcours de vie et les violences subies.

Ensuite, il y a non loin de Tassin, un modèle, qu'ils trouvent particulièrement intéressant. Celui de Balmont et tout particulièrement le travail entrepris par Sœur Madeleine qui innove et révolutionne le modèle monacal de prise en charge des jeunes filles. Ce modèle est construit autour d'une « sœur » qui joue un rôle maternant et parental de mère, il y a des groupes de vie différenciés, une vraie vie personnelle et sociale pour chaque jeune fille.

Sœur Madeleine sera mutée, on reprendra le système monacal puis elle sera rappelée en urgence, pour réparer le désastre provoqué par ce retour intempestif d'une certaine orthodoxie pédagogique.

L'équipe pionnière envisage le RUCHER sous un mode familial c'est-à-dire que le mode de vie, le modèle de fonctionnement est basé sur celui de la structure familiale mais en utilisant leur propre famille.



On ne fait pas les choses à moitié car ce qui convient à ces enfants c'est du naturel pas de l'artificiel, autrement dit on y engage sa vie, il n'y a même pas à faire de distinction entre vie privée et vie publique.

Mais cette famille privée n'est pas non plus n'importe quelle famille. Ce n'est pas le modèle de la famille bourgeoise bien pensante par exemple. D'abord, il y a en plusieurs, elles vivent de manière communautaire avec des valeurs humanistes, chrétiennes, laïques et personalistes, et sur une base socio-économique semblable au mode de vie populaire.

Voilà en somme les différents éléments ou ingrédients qui vont constituer le projet du RUCHER et concourir à sa création. Ce n'est pas un projet détaillé et opératoire mais un projet existentiel.

Les enfants accueillis seront élevés par de vraies familles pour vivre une vraie vie et tisser des relations authentiques.

Ils n'en sortiront que leur autonomie acquise. Il n'y a plus de fatalité, plus de stigmatisation, chaque enfant sera maître de son destin et vivra sa vie à sa mesure.

L'article 2 des statuts de l'association résume ainsi le projet de l'époque :

*A/ grouper les efforts développés en faveur de la rééducation des enfants inadaptés dans un milieu réalisant pour eux une communauté familiale, en faveur d'une vie sociale communautaire.*

*B/ recevoir dans les maisons créées par ses soins des enfants inadaptés et plus spécialement ceux qui ne peuvent compter sur leur propre milieu familial. Les dites maisons recevant les enfants à partir de 4 ans, les garderont jusqu'à ce que leur insertion normale dans la société soit possible.*

*C/ faciliter le cas échéant, par son appui moral, la création de communauté de vie et de travail parmi ses anciens élèves.*

*Pour atteindre ces buts, l'association :*

*A/ disposera d'un personnel en fonction dans les maisons de rééducation. Ce personnel comprendra des foyers et des célibataires ; les uns et les autres attachés à l'idée familiale et communautaire.*

*B/ publiera éventuellement des brochures, bulletins ou collections et organisera des conférences destinées à faire connaître son travail.*

Grâce au soutien de Jean Marie ARNION (Directeur départemental de la Santé Publique et de la Population) et du Docteur KOHLER, le RUCHER ouvrira ses portes le 15 mai 1953.

On arrive maintenant à cette longue période de 30 ans dans laquelle, j'ai distingué 4 étapes.

## **2/ Le RUCHER de 1953 à 1983**

### **1<sup>ère</sup> étape, 1953 à 1960.**

Ce sont les premières années du RUCHER. Il doit faire ses preuves et valider le bien fondé de son projet. C'est le moment aussi où on passe du rêve à la réalité, de l'utopie au quotidien.

L'équipe pionnière va ouvrir progressivement ces foyers qui seront autant de familles :

En mai 1953, la famille VIALLE avec ses 5 enfants, et Jeannette HIPEAU, pour les 2 premiers groupes

En novembre 1953, Andrée RHENTER ouvre son foyer

Puis en mai 1954 s'installe la famille JEANNOT avec ses 7 enfants

Début 1955, ouverture du 5ème foyer avec Janine LAZERAT.

Le fonctionnement du RUCHER à ce moment là va s'appuyer exclusivement sur le modèle familial. Chaque « famille » pourvoit à l'éducation, l'attention et l'affection des enfants accueillis dont les premiers seront de jeunes adolescents et adolescentes entre 10 et 14 ans (la mixité étant une dimension nouvelle pour l'époque). Le quotidien est simple. Il s'agit de les nourrir, de les conduire à l'école, de leur apporter une vie de famille avec tout ce que cela comporte d'actes et de gestes quotidiens, d'assurer leur sécurité tout en leur accordant un espace de liberté de parole et d'action sans comparaison avec ce qui se faisait à cette époque.

Une école est créée à l'intérieur, dite classe de rattrapage dont André VIALLE est l'instituteur. Il tient donc de nombreux rôles au sein de cette vie communautaire. Il représente l'autorité masculine et paternelle autant dans sa propre famille que pour les groupes tenus par les célibataires.

Les enfants aussi assurent de nombreuses tâches de la vie domestique.

Il faut se représenter le RUCHER en 1955 comme un lieu de vie où vivent en permanence 7 adultes, une trentaine d'enfants placés et les nombreux enfants des familles VIALLE et JEANNOT.

Monsieur JEANNOT n'est pas salarié du RUCHER puisqu'il travaille dans une entreprise, il part et il rentre du travail, il est donc un vrai modèle contrairement à André VIALLE qui, lui, reste, fait la classe, dirige l'établissement selon la formule consacrée, « en bon père de famille » ce qui lui donne une certaine dimension de « Pater familia » toute proportion gardée.

Le RUCHER finalement porte bien son nom puisque tout le monde s'active autour des enfants, chacun a sa place, chacun est reconnu comme une personne, et encore plus que cela puisque les enfants placés se sentent chez eux, les adultes qui les encadrent devenant alors des parents de substitution.

Ils appelleront André VIALLE non pas monsieur le directeur comme ça se fait partout mais « Patio » mot que lui avait donné son fils aîné étant petit. Cette terminologie illustre bien ce qui se met en œuvre dès le premier instant de la création du RUCHER. Il s'agit d'un processus de mutation en quelque sorte. Ce processus consiste, à partir de la sphère privée, à transformer sa dimension familiale engagée par ces personnes au sein de cette communauté de vie partagée, et à en générer des fonctions éducatives de l'ordre de la parentalité.

Les fonctions privées parentales vont progressivement s'institutionnaliser. C'est là mon hypothèse de compréhension de l'évolution du RUCHER. Ce processus va traverser une bonne partie de l'histoire du RUCHER. Il s'agit d'un processus qui institutionnalise des fonctions parentales privées en des fonctions de traitement de la parentalité à partir desquelles vont se fonder, s'organiser et se mettre en œuvre des pratiques éducatives spécialisées. Vous comprenez bien qu'à partir du moment où vous mettez votre vie personnelle au service d'une institution naissante, votre vie s'institutionnalise. La paternité devient autre chose que de la simple paternité.

La paternité de VIALLE s'estompe dans une fonction autre et semblable, VIALLE en tant que père n'est plus tout à fait comme avant tout en restant le même, il devient énigmatique voire inaccessible pour ses propres enfants. Peu à peu, il va leur faire cruellement défaut. Par contre, pour tous, et eux compris, il assurera cette fonction essentielle d'autorité, d'ailleurs, tout le monde l'appelle Patio, même les adultes, sauf Andrée RHENTER.

Ainsi tout le parcours du RUCHER va consister par la suite, à fabriquer de l'institutionnel à partir de fonctions qui jusque là étaient réservées au domaine de la famille, au domaine de la vie privée. C'est un processus sacrificiel, où l'intérêt personnel passe après l'intérêt de l'humanité. Ce processus fonctionne pour tous sauf pour les enfants placés qui à l'inverse, à partir du RUCHER vont tenter de fabriquer du privé, de l'intime, du à soi, de l'intériorité, des identifications, en somme, une vie personnelle.

Le texte fondateur du RUCHER, écrit entre 1949 et 1953, a pour titre « rééducation » je cite 3 passages :

*« La vie au RUCHER sera organisée au moyen de familles comportant au maximum dix enfants. Elles seront dirigées soit par des foyers, soit par des célibataires, jouant le rôle de père et de mère ; de façon à ce que chacun des membres de ces groupes autonomes*

*sente le contact d'un foyer dont il partage les joies, les peines, les efforts et les risques et au centre duquel il se sentira définitivement adopté et aimé.*

*L'équipe responsable du démarrage de cette entreprise est consciente de l'immensité et de la difficulté de la tâche qu'elle se propose.*

*Elle lance donc un appel à tous ceux qui voudront bien lui apporter leur appui... tous ceux enfin qui voudront se préoccuper plus directement des Enfants et les aimer, non point d'un amour d'ange... mais de chair et de sang. C'est ainsi qu'ils sont faits. C'est ainsi qu'il faut les aimer.»*

Ça montre bien là qu'il s'agit de faire dans le naturel et privé et pas dans du public aseptisé fonctionnant.

La force du RUCHER tient alors à l'énergie et au dévouement du personnel mais aussi au fait qu'il est une structure très ouverte sur l'extérieur. VIALLE est en lien avec beaucoup de monde, et beaucoup de monde vient au RUCHER, passe ou s'y attarde. Il commence à être connu et reconnu. Et vers la fin des années 50 deux mouvements vont apparaître. L'un de séparation et l'autre de liaison.

En effet, les jeunes adolescents arrivés en 1953 sont en âge de partir pour commencer à faire leur vie. Travailler et se marier sont les deux objectifs principaux du RUCHER. Les grands adolescents des différents « groupes-familles » se constituent en groupe avec une large autonomie.

Deux jeunes filles trop difficiles sont priées de partir. Il faut bien le reconnaître, le travail n'est pas si simple et il est très éprouvant, les journées sont très longues, debout à 6 h, on ne se couche pas avant minuit et cela tous les jours de la semaine.

Alors, des personnes vont venir travailler pour aider aux tâches domestiques, les couturières.

Les moines de l'abbaye de Maredsous et le père GERI viennent faire des activités d'animation ou de catéchisme pour ceux que ça intéresse, de même que les prêtres du Prado.

Il y a l'embauche du jardinier qui outre son travail recueille de temps à autre les récalcitrants à la scolarité et jouera un rôle d'encadrement et de confident très important pour ces jeunes trop rebelles.

Il y a des stagiaires. VIALLE se fait remplacer pour tenir la classe, les charges de direction se faisant de plus en plus lourdes.

Et puis il y a l'arrivée d'Eric Van Der STEGEN en 1957, jeune psychologue en formation qui vient les week-ends faire des activités et qui finalement restera longtemps comme psychologue au RUCHER.

Il y a aussi Alain Noël HENRI en 1958, qui tout en préparant son agrégation de philosophie, travaille à l'Arc-en-Ciel à Trévoux, et vit au RUCHER où il se lie d'amitié avec VIALLE.

Il y a l'achat rocambolesque du site qui jusque là était loué, grâce à l'aide financière inespérée du Baron Dufour et celle des enfants.

Mais il y a surtout en novembre 1959 la mort accidentelle de Bruno VIALLE.

La même année il y aura le départ de Jeannette HYPEAU. Son isolement dans l'équipe, ses positions éducatives mal acceptées auxquelles s'ajoutent des raisons familiales l'amènent à quitter la région. Puis le départ en 1960 de Jeannine LAZERAT dont les problèmes de santé ne lui permettent plus de continuer à travailler. Jeannette sera remplacée par MALOU. C'est une jeune femme, mère célibataire, recueillie chez les VIALLE avec sa petite fille avant même le démarrage du RUCHER. Jeannine LAZERAT quant à elle trouvera un relais par la belle sœur de VIALLE, MINO qui reprendra le groupe le 1<sup>er</sup> janvier 1961, (une militante syndicale est remplacée par une autre militante syndicale).

Ainsi se termine cette première période sur une suite de rencontres et de ruptures, où on a vu le RUCHER se mettre en place, atteindre son niveau de maturité mais aussi se remettre en question.

Ce sont les célibataires qui flanchent mais elles sont remplacées par d'autres célibataires liées à la famille VIALLE. Le RUCHER se resserre sur cette famille.

D'autres personnes commencent à prendre une place au RUCHER dans d'autres fonctions que celles purement parentales comme au départ.

A l'épreuve de la réalité, le projet utopique de l'origine s'infléchit, laisse de la place à autre chose. Le RUCHER ne fonctionne plus tout à fait sur une base exclusivement familiale mais il commence à assembler, dans un espace communautaire, des énergies qui viennent de l'extérieur. Il se crée alors toute une dynamique autour des 5 foyers de vie :

La famille VIALLE : Patio et Marie-Rose son épouse et ses enfants

La famille JEANNOT : Polo, Josette et ses enfants

Les trois célibataires : Andrée, Malou, et Mino qui laisseront leur nom pour longtemps à ces trois groupes.

Mais s'amorce déjà la seconde étape. Les années 60 avec pour commencer la guerre d'Algérie et pour finir Mai 68. Les grands commencent à partir du RUCHER et d'autres arrivent, de plus en plus nombreux.

## **2<sup>ème</sup> étape, 1961 à 1969**

Ces années 60 sont riches en événements dans le secteur de l'enfance inadaptée.

1961, Michel FOUCAULT sort son livre « histoire de la folie à l'âge classique »

1964, mise en place des CREAL et des DDASS

1965, numéro spécial de la revue Esprit sur les personnes handicapées

1966, mise en place du ministère des affaires sociales, et des conventions collectives.

1967, diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, rapport François BLOCH LAINE « étude du problème général de l'inadaptation des personnes handicapées »

Pour le RUCHER cette décennie sera vraisemblablement la plus brillante. C'est à cette période qu'il apparaîtra comme un modèle pour d'autres structures en particulier pour les orphelinats et pensionnats fonctionnant sur des modes surannés et misérables et qui sont sommés de se restructurer en maisons d'enfants à caractère social.

En 1962 c'est le congrès annuel de la Sauvegarde, il se tient à Lyon et à cette occasion le RUCHER sera visité par les nombreux congressistes, au même titre que les institutions les plus importantes de la région.

C'est là un signe de reconnaissance de la Sauvegarde qui, en 1953, au contraire, avait qualifié RHENTER et VIALLE de fous utopistes quand ils l'ont lâchée pour créer le RUCHER.

Alors que voient ces congressistes ?

Une institution ? Peut-être pas encore, mais un établissement un peu particulier par son aspect familial et communautaire. C'est une curiosité.

Les pratiques éducatives n'ont quasiment pas changé. Chaque groupe-famille élève les enfants comme si c'était ses propres enfants, il-elle gère de manière totalement autonome le quotidien, que ce soit l'éducation des enfants, d'une éducation d'ailleurs très liée à la personnalité de chaque « mère », que ce soit également au niveau des aspects matériels ou financiers. Tout le monde continue à vivre sur place et à consacrer sa vie aux enfants accueillis dans une permanence constante.

Le RUCHER est constitué de 5 maisons différentes qui entretiennent des liens privilégiés et chapeautés par une même autorité. Les enfants appartiennent d'abord à leurs familles et ensuite se disent du RUCHER.

Cependant, il y a du changement. D'abord l'aspect maternant trop « cocoonant » est interrogé par VIALLE qui voit dans cette dimension un frein à la prise d'indépendance et d'autonomie des aînés. Ensuite, l'effectif des enfants accueillis va progressivement s'accroître (jusqu'à 17 et 18 enfants par groupe en 68, soit environ 60 enfants et adolescents placés).

Leur comportement est de plus en plus difficile. En effet le RUCHER est reconnu pour être un établissement spécialisé et en conséquence accueille des enfants présentant de graves pathologies génératrices de violences.

De plus la proportion d'enfants qui ont gardé des liens avec leurs parents ne cesse d'augmenter et le personnel doit nouer des liens avec les familles.

Les anciens enfants viennent souvent les week-ends en visite. La moyenne d'âge est de 14 ans.

En clair la charge de travail est devenue extrêmement lourde.

Alors, VIALLE décide de ne plus admettre d'enfant au dessus de 13 ans.

On agrandit une partie du bâtiment principal. On fait des réparations sur les autres groupes.

On s'interroge aussi sur les pratiques éducatives qui doivent s'adapter à un public qui change, à des conditions administratives plus prégnantes. On fait davantage appel aux aides pour les tâches domestiques. On augmente aussi les vacations des thérapeutes.

En 1964 arrive le Docteur BOTTA qui en 1967 prendra la place de psychiatre de l'établissement.

Des réunions plus formelles qu'auparavant sur les pratiques se tiennent régulièrement avec VIALLE, Eric Van Der STEGEN et le Docteur BOTTA. L'accent est résolument mis sur le soin c'est-à-dire sur une dimension thérapeutique des pratiques éducatives au RUCHER.

Cependant le modèle d'origine n'est pas remis en cause. Il s'agit toujours de se substituer aux parents et nouer des liens affectifs forts et durables avec les enfants.

Mais parallèlement à cette évolution sur le terrain, VIALLE et Alain Noël HENRI vont créer un groupe d'étude, Le GEMESF (Groupe d'Etude des Milieux Educatifs Suppléant la Famille) qui va organiser de nombreuses journées d'étude tant au niveau national qu'au niveau régional au cours desquelles sera présenté et traité l'ensemble des problématiques de la protection de l'enfance auxquelles se trouvent confrontées de nombreuses institutions en quête de repères.

Avec le GEMESF apparaît une nouvelle notion, avancée par Alain Noël HENRI, la notion de suppléance familiale. Elle vient plus que nuancer celle de substitution prônée jusque là au RUCHER. Elle est pourtant mise en avant par VIALLE dans le cadre du GEMESF mais pour ainsi dire pas dans le cadre du RUCHER.

En effet, modifier le rapport à l'enfant et passer d'un rapport de substitution à celui de suppléance ne va pas de soi. Il remet en question de manière trop radicale le projet d'origine auquel reste profondément attachée l'équipe du RUCHER. Autant il a été facile pour des institutions tenues par des Bonnes Sœurs de se restructurer grâce au GEMESF à partir de la notion de suppléance, autant il sera difficile de le faire au RUCHER. Les enjeux ne sont pas du tout les mêmes.

Mais ce n'est pas tout, VIALLE et Alain Noël HENRI déposent en 1967 les statuts d'une association, l'ACFPS (Association Communautaire de Formation et de Promotion Sociale) dans le but de créer un centre de formation d'éducateurs spécialisés qui se nommera Recherches et Promotion. Il est la suite logique du travail entrepris au GEMESF.

Le premier président de cette association sera Jean LACROIX, philosophe personneliste lyonnais, ancien professeur de philo d'Alain Noël HENRI, animateur du groupe Esprit sur Lyon que fréquente VIALLE depuis de très nombreuses années.

Recherches ouvrira en 1969.

En 1969, la famille JEANNOT quitte le RUCHER, c'est l'heure de la retraite. Alors qui va prendre la relève ? Une autre famille, comme l'espèrent les JEANNOT ?

Non, en 1969 il n'y a plus de famille assez motivée pour se lancer dans une telle aventure. Alors se sera une célibataire, mais elle devra être formée et diplômée. Odile prendra en charge ce nouveau groupe, on ne dira plus chez les JEANNOT mais chez Odile, et l'enfant placé qui restait encore chez eux, ne partira pas avec cette famille mais il restera au RUCHER.

Avec ce départ et cette arrivée, c'est une page du RUCHER qui se tourne. Le RUCHER est maintenant une institution, où on travaille et, pour y travailler, il faut être compétent, donc formé.

Autant à la fin de la première étape les départs de Jeannette et de Jeannine interrogeaient les capacités personnelles autant en fin de cette deuxième étape il n'y a plus de doute à avoir sur la nécessaire compétence professionnelle.

Le RUCHER est maintenant traversé par la question de la formation et par celle du travail thérapeutique. Il semble s'éloigner du modèle familial d'origine. Ce sont maintenant les célibataires qui relèvent le défi et sur lesquelles va s'appuyer le RUCHER pour poursuivre sa route.

VIALLE consacre une partie de son temps comme formateur à Recherches, il est de plus en plus absent. D'ailleurs, depuis 1963, il ne fait plus la classe c'est Michelle qui la fait, elle est encore parmi nous aujourd'hui. A l'époque il y avait 22 élèves, de 6 à 16 ans puisqu'il y avait encore le certificat d'étude.

Ainsi Recherches et Promotion, dont le projet précède mai 1968, c'est-à-dire qu'il n'est pas dans cette mouvance, va devenir le lieu grâce auquel de nombreuses transformations vont s'opérer au RUCHER.

VIALLE après avoir créé un lieu de parentalité pour des enfants sans famille, ouvre maintenant avec Alain Noël HENRI un lieu de formation d'éducateurs, en définissant un profil, très proche de ce qu'il attend de l'éducateur pour le RUCHER. C'est-à-dire des gens ayant une expérience de vie à transmettre à des enfants et sachant se situer sur les questions de leur problématique personnelle et familiale. Des personnes en situation professionnelle donc une formation exclusivement en cours d'emploi.



L'étape suivante, on le devine déjà, sera contrairement à celle-ci, non point créative mais bouleversante.

### **3<sup>ème</sup> étape, 1970 à 1976**

Comment se présente le RUCHER sur ces premières années 70 ?

Le Rucher commence à ressembler à une institution. Il ne fonctionne plus seulement sur l'équipe pionnière mais aussi grâce à de nombreux salariés. Les services généraux en particulier, présents sur tous les groupes, les psy, le rôle du jardinier, un service administratif, (Bernadette commence dès 1970).

VIALLE qui est déjà formateur à Recherches est élu maire à Dardilly en 1971, et en 1973 toute la famille quitte le site pour s'installer en contre bas de la propriété.

M. et Mme DRECQ viendront à ce moment là occuper leur logement laissé vacant au RUCHER mais sans accueillir d'enfants. André DRECQ, formateur à Recherches, assure alors une fonction de directeur adjoint et comble le mi-temps manquant de VIALLE à la direction du RUCHER.

Il y a des réunions formalisées de travail. Malgré cela, dans le fond rien n'a vraiment changé. Les pratiques éducatives sont toujours portées par une personne permanente. Mais il faut les distinguer :

Il y a le rôle de Rose-Marie VIALLE, épouse de VIALLE et influente dans la vie institutionnelle.

Celui d'Andrée RHENTER co-fondatrice, professionnelle, diplômée qui a une place à part.

Les deux mères éducatrices non formées Malou et Mino mais qui ne se sont pas engagées aux mêmes étapes de l'évolution du RUCHER, Mino étant plus marquée par la suppléance alors que Malou la refuse.

Odile, éducatrice diplômée qui débute la 3<sup>ème</sup> étape avec ces aspects thérapeutiques. Cette configuration accentue les différences.

C'est dans ce contexte que va entrer au RUCHER le changement venant d'un environnement extérieur qui, lui, s'est déjà beaucoup modifié.

J'ai parlé tout à l'heure du processus d'institutionnalisation où une paternité se transforme en fonction d'autorité d'une organisation à visée éducative, d'une maternité qui se transforme en fonction éducative, rééducative voire thérapeutique. Maintenant, cette institutionnalisation va prendre une dimension supérieure car va entrer au RUCHER la dimension de l'Etat face à un fonctionnement qui jusque là restait plutôt patriarcal. Ce processus d'institutionnalisation, qui n'était qu'un processus de glissement de rôles, devient un processus d'intégration du RUCHER dans le système de l'enfance inadaptée.

Le RUCHER sort de sa marginalité innovante pour rentrer dans la norme. L'environnement extérieur a en quelque sorte, rattrapé le RUCHER.

Comment concrètement les choses se sont déroulées, par quel mécanisme ? C'est là que Recherches et Promotion va jouer un rôle important.

En effet, des éducatrices en formation en cours d'emploi à Recherches vont venir travailler au RUCHER. Chacune d'elles va se retrouver à collaborer avec les éducatrices mères qui portent et dirigent la vie dans chacun de leur foyer qui d'ailleurs porte leur surnom.

Vous imaginez bien que la collaboration ne va pas être simple. La première habite chez elle, c'est ses gosses, la seconde n'habite pas sur place et vient travailler. C'est alors l'apparition d'une grande nouveauté, en ce qui concerne les fonctions éducatives : « un horaire de travail » ! Autrement dit une hérésie !

C'est là que Paul FUSTIER va intervenir à la demande de VIALLE et sur plusieurs commandes dont, notamment, sur la dynamique nouvelle apportée par ces éducatrices « secondes ».

Parallèlement Eric Van Der STEGEN va entreprendre un travail clinique sur cette situation nouvelle : travailler la relation éducative sur l'absence plutôt que sur la permanence.

Une véritable révolution conceptuelle. Révolution aussi pour les enfants qui vont avoir deux interlocutrices ou deux objets d'amour. A cela vient s'ajouter la fatigue des éducatrices premières qui commencent à prendre de l'âge, un effectif d'enfants et d'adolescents toujours trop élevé, avec des liens familiaux également plus importants.

Il est temps de créer du nouveau sous le soleil du RUCHER. C'est là que le projet d'un nouveau groupe est pensé et mis en œuvre. Un pavillon commence à dresser ses murs en 1975, année des lois de 75.

Le processus d'institutionnalisation qui jusque là pouvait se voir comme accessoire, qui dans le fond ne remettait pas totalement en question le projet de départ, est maintenant un processus irréversible. Chacun au fond de soi-même l'a compris sans vraiment se l'avouer.

Ça donnera une dynamique violente car sous les yeux de tous se déploie un nouveau modèle qui va dépasser le premier et le relayer peu à peu à une place devenue inexploitable.

Ce nouveau groupe démarre tout de même sur de l'hésitation, penchera-t-il vers le premier modèle, vers le second ?

Non, il sera résolument nouveau et s'appellera groupe du Bas, nom impersonnel qui marque cette volonté de sortir de l'attachement à l'éducatrice mère de référence.

Il ouvre en 1976. C'est avec une formatrice de Recherches, collègue de VIALLE, Anne-Marie LAZZARINI et de deux autres éducatrices que ce groupe va émerger. Les tensions seront à la dimension de l'enjeu, très fortes.

Paul FUSTIER vient de partir en 1975, Eric Van Der STEGEN partira à son tour en 1977, VIALLE tente d'aménager, de faire dialoguer ces deux modèles, de les faire cohabiter mais en vain, l'entreprise est illusoire.

VIALLE commence à perdre pied dans cette dernière étape qui s'annonce.

#### **4<sup>ème</sup> étape, 1976 à 1983**

André DRECQ va jouer ici un rôle prépondérant. Plus à l'écoute des besoins et des problèmes, il va tenter de gérer au mieux espoirs et désillusions, évolution et rupture.

Le groupe du Bas, s'il est le 6<sup>ème</sup> groupe dans la chronologie, restera le 5<sup>ème</sup> de l'établissement. Il permettra de réduire l'effectif de chaque groupe et en cela il fournit l'élément le plus objectivable de son projet. Le fameux chiffre de 10 déjà inscrit dans le projet initial et jamais réalisé.

Le RUCHER poursuit sa route, il y a de plus en plus de salariés. Il y a des équipes éducatives qui fonctionnent après cette période intermédiaire avec les éducatrices « secondes ». Elles partiront progressivement.

En effet, ces éducatrices étaient prises entre une certaine admiration teintée de critique et une critique teintée de subordination. Elles étaient dans une impasse, elles ont été pourtant la cheville ouvrière grâce à laquelle le RUCHER a pu passer de l'ancien modèle au nouveau, d'un travail éducatif basé sur la permanence d'une personne référente à un travail éducatif d'une équipe d'éducatrices qui se relaient.

Mais où sont les hommes me direz-vous ? Le premier homme à occuper une place d'éducateur en poste, car il y a eu des stagiaires et d'autres hommes comme vous avez pu le remarquer mais dans cette fonction strictement éducative jusque là tenue par des femmes, le premier arrive en 1979, c'est Jean Marie que certaines éducatrices auront le mauvais goût d'appeler « éducatrice à moustaches » ! La moustache a sans doute une certaine fonction symbolique au RUCHER ... Je vous laisse le soin de méditer ultérieurement sur cette pilosité.

Sur cette période s'effectuent de nombreuses embauches de personnel éducatif, qui renforcent le second modèle. Le travail clinique se poursuit avec Jean Marc BOTTA mais la relève d'Eric Van Der STEGEN ne se fera qu'en 1981 par Marie Odile MAZENOD.

VIALLE quitte Recherches et Promotion sans donner d'explications. Il est pris de plus en plus par son travail de maire à Dardilly. Il pense à son départ du RUCHER et à une succession que le RUCHER devra assumer alors qu'il se trouve dans une situation difficile.

Chaque équipe éducative, en fonction de ses particularités et de ses différences, chacune à sa manière, tente d'aménager au mieux les éléments des deux modèles.

VIALLE prend contact avec Claude PICHON pour lui proposer de s'inscrire dans la démarche du RUCHER, d'y prendre un rôle, un peu au « feeling » c'est-à-dire sans définition de poste dans le but de lui succéder. Il accepte le défi mais en décembre 1980 devant cette mission impossible car seul VIALLE peut faire du Vialle, il y renonce et part diriger Clair Printemps.

Le désappointement de VIALLE est grand.

D'autant plus que s'annoncent de très nombreux départs à la retraite des premiers acteurs du RUCHER.

En 1982 Andrée RHENTER, co-fondatrice, puis en 1983 Malou, les DRECQ.

VIALLE partira pendant l'été 1983 sans rituel et sans un mot pour dire au revoir.

C'est une rupture.

Entre temps, l'association, DRECQ et VIALLE contactent Gilles ROSTAING, major de la première promotion de Recherches, élève de VIALLE. Il accepte de prendre la direction du RUCHER dans lequel il se trouve en quelque sorte parachuté. Il ouvre ainsi cette troisième période de 20 ans.

### **3/ Le RUCHER de 1983 à 2003**

Cette période se découpe en deux étapes :

La première de 1983 à 1994

La seconde de 1995 à 2003

#### **1<sup>ère</sup> étape, 1983 à 1994**

Un grand vide s'est creusé au RUCHER doublé d'une angoisse : le RUCHER survivra-t-il à VIALLE?

Chaque groupe et chaque équipe va se replier sur lui-même dans un fonctionnement autonome, en mitigeant les deux modèles, entre deux configurations : d'un côté le groupe du Bas qui incarne le nouveau modèle et de l'autre côté le groupe Mino celui qui garde le plus d'éléments de l'ancien modèle.

En décembre 1983 arrive Gérard CARLIEZ pour occuper le poste de directeur adjoint. Et en 1984, c'est le départ d'Anne-Marie LAZZARINI qui créa le groupe du Bas et installa le nouveau modèle.

Les deux directeurs, finalement sans appui au RUCHER, essayeront dans un premier temps de mettre en place une fonction de direction sans vraiment y parvenir. En effet, on ne passe

pas, à brûle pourpoint, d'une fonction d'autorité émanant de la parentalité valable pour tous à une fonction de direction qui manage des salariés.

D'ailleurs cette fonction d'autorité avec le départ de VIALLE se disperse et se répartit sur chaque groupe, dans chacun desquels une personne leader en portera un fragment. Le RUCHER ressemble alors à une juxtaposition de groupes semblables à des forteresses rivales, chacune entretenant de manière différenciée une opposition au pouvoir du directeur.

Au niveau clinique Jean Marc BOTTA initie dès 1986 le travail avec les familles. Marie Odile MAZENOD développe la supervision des équipes éducatives.

En 1987 Mino part à la retraite.

En 1989 G. ROSTAING fait appel à Paul FUSTIER pour une analyse du « chaudron institutionnel » qu'est devenu le RUCHER.

En 1990, c'est le départ, dans la rupture, du directeur adjoint. Il est remplacé par Anne-Marie WAUTERS éducatrice sur le groupe Mino pour occuper un poste de chef de service, fonction également nouvelle et travaillée au cours des séances d'analyse institutionnelle. Dans le même temps se monte pour la première fois une section syndicale dont je serai le délégué pendant les premières années.

G. ROSTAING rédige le premier projet d'établissement et commence à asseoir l'autorité de la direction.

Des postes supplémentaires d'éducateurs sont accordés et un nouveau service est créé, un service de jour que Colette tentera, tant bien que mal dans un premier temps, de concrétiser.

Ces nouveaux postes permettront enfin de travailler à deux en soirée. Ils permettront également à Odile de résoudre le problème d'un quart de temps encore bénévole. C'est aussi le moment où les réunions vont se différencier et se formaliser en réunions d'équipe, réunions de synthèse et réunion d'analyse de la pratique. Tous ces enjeux seront traités en analyse institutionnelle mais aussi dans des rapports conflictuels et de négociation formalisée entre les salariés et la direction. Seront enfin élaborées des grilles institutionnelles d'emploi du temps de travail. Peu à peu le RUCHER retrouve une unité et une enveloppe.

En 1993 s'achève l'analyse institutionnelle mais dès 1992 intervient déjà le CREA dans le but de travailler le projet d'établissement, le projet personnalisé, puis de formaliser la fonction de direction jusqu'en 1998.

Mais en mai 1994, un incident grave intervient sur le groupe Malou. Un jeune a commis des agressions sur des jeunes filles. L'autorité de la direction est interpellée par la tutelle judiciaire. Le groupe Malou est fermé, enfants et éducateurs sont répartis sur les autres groupes.

Un temps de parenthèse est alors pris par la direction pour repenser une organisation nouvelle qui sera mise en place à la rentrée de janvier 1995.

Ici se clos cette première étape au cours de laquelle une nouvelle direction et de nouveaux éducateurs et éducatrices ont assuré un héritage. Par la restructuration de 1995 s'achève la dissolution du premier modèle par le second et s'installe l'autorité de la direction.

## **2<sup>ème</sup> étape, 1995 à 2003**

Au cours de cette restructuration, le groupe du Bas deviendra le groupe des adolescents, on rompt ainsi avec le fonctionnement vertical pour introduire de l'horizontalité.

Les groupes ne porteront plus les surnoms des éducatrices premières.

De nouvelles compositions d'équipe et de groupes d'enfants réapprennent à vivre et à travailler ensemble.

La mise en place du groupe des adolescents est difficile. Il voit passer une succession d'équipes puis enfin une équipe se stabilise.

En mai 1997 c'est le départ d'Anne-Marie WAUTTER. Le logement de fonction de la chef de service est alors réutilisé pour mettre en place la maison parentale, une interface entre le lieu d'accueil des enfants et la présence des parents.

Le départ d'Anne-Marie laisse un vide qui interroge la structure sur la fonction de direction, le rôle du directeur, celui du ou des cadres, celui de secteur administratif. Après un temps de flottement l'option d'un plein temps de chef de service administratif et un mi temps de chef de service éducatif est privilégiée. C'est sur ce travail que prendra fin en 1998 l'intervention du CREAL.

C'est également le départ en 1997 du Docteur BOTTA qui prend le temps de faire un relais avec le Docteur GRISI, psychiatre actuel de l'établissement. Le travail sur la parentalité continue son développement avec également la psychologue Marie-Odile MAZENOD mais aussi l'ensemble des équipes éducatives et les travailleurs sociaux avec qui nous collaborons au cours d'entretiens avec parents et enfants.

A peine finie l'intervention du CREAL que s'annonce déjà la problématique des 35 h. La digestion sera douloureuse.

Il nous faudra repenser le projet et se mettre totalement aux normes conventionnelles. Ce sera l'occasion d'introduire les veilleurs de nuit. Mais se sera surtout l'occasion de repenser notre organisation pas seulement en fonction de ce qu'on attend de nous et qui est fort complexe mais aussi à partir de ce que toute l'équipe actuelle du RUCHER désire mobiliser de convictions et de projets.

M. ROSTAING prépare son départ à la retraite dans de meilleures conditions que ne furent celles de son arrivée. C'est ainsi que l'équipe de direction s'est enrichie d'un directeur adjoint André DESAGE et d'une chef de service, Annie JAVICOLI.

Aujourd'hui, ce colloque du cinquantenaire nous permet de faire une rétrospective intéressante pour tous. Mais attention, comme le disait Confucius, « l'expérience est une lanterne qui nous éclaire dans le dos ».

Pour conclure

Je reviendrai sur ce processus dont je vous ai parlé qui consiste à transformer des fonctions parentales de la sphère privée familiale en fonctions professionnelles de traitement de la parentalité dans le cadre d'un système public. Ce processus est-il arrivé à son achèvement ? C'est pour moi encore une question. Il s'est vraisemblablement clos de manière significative quand le premier modèle a pris fin définitivement en 1995. Cependant il me semble que la problématique qu'il recouvre, c'est-à-dire permettre aux enfants sans liens familiaux de trouver une place honorable dans la société, reste encore active.

Le RUCHER de 2003 est aux antipodes de celui de 1953. A cette époque les enfants sans attaches familiales accueillis au RUCHER étaient plus que majoritaires, le RUCHER était fait pour eux. Aujourd'hui c'est l'inverse, les enfants sans liens directs avec leurs parents sont largement minoritaires et le RUCHER n'est plus centré sur eux.

Pour le personnel, son temps de présence se réduit et se découpe, à l'inverse de la présence constante des débuts du RUCHER. Il est devenu plus technique et plus performant. Cependant, il est toujours question d'engager une part de soi-même dans ce travail, de se sentir toujours en porte-à-faux avec sa propre famille car tout le monde le sait, le temps de travail en internat se situe sur le temps familial. D'où, la nécessaire analyse clinique des pratiques éducatives qui nous permet de garder un équilibre personnel dans les situations professionnelles.

A cette occasion je voudrais remercier Bernard BICHET, Marie Françoise PHILIPPE qui nous ont aidés dans cette troublante et éprouvante relation éducative et Isabelle ASSOULINE qui a bien voulu rester avec nous.

Ces deux observations concernant d'une part les enfants sans attaches familiales, désaffiliés dirait-on aujourd'hui et d'autre part l'implication personnelle inhérente au travail éducatif en maison d'enfants, nous ramènent finalement aux questions qui interpellaient déjà les pionniers des années 40, sur la force de l'engagement, le don de soi, les valeurs d'une cause à défendre que nous ferions bien de revisiter.

Je vous remercie pour votre attention.





# L'aventure du RUCHER

Paroles d'anciens.

## Table ronde:

**CHARTON J.M., DUCROT M.H., JOUGLET A., MADJANI M., MARTIN Y.,**

**SURIRAY C.** ; anciens du RUCHER.

« *Voix off* » **BOTTA J.M., et FUSTIER P.**

Le texte ci après est fabriqué en unifiant les discours individuels, tels qu'enregistrés lors de la table ronde, comme s'il s'agissait de donner à entendre ce qu'un groupe d'anciens du RUCHER a à dire lorsqu'il parle d'une seule voix. Cet artifice a été rendu possible parce que les différents propos se sont révélés très convergents. Quand il y a eu désaccord, ce qui a été rare mais intéressant, le texte fait état de la pluralité des opinions.

Le commentaire proposé en décalage sur la droite esquisse une tentative d'analyse un peu plus en recul.

### La dette :

*Moi je suis rentré au RUCHER en 1954, jusqu'en 1961 ; en 1954, c'était mal parti, j'avais le choix entre une maison de correction et le RUCHER ; je me suis trouvé au RUCHER ; ça a été une chance phénoménale ; ça a changé ma vie.*

### Qui est Patio ?

*Patio,[André VIALLE] le fondateur du RUCHER est un être exceptionnel, il s'est intéressé aux plus faibles d'entre les faibles. C'était un grand bonhomme, un guide impressionnant...*

*Pour nous il a été un père qui nous a appris à vivre et à reconnaître nos erreurs.*

*On associe souvent intellectuel et bourgeois. Patio était un intellectuel mais pas un bourgeois. C'était un « intellectuel du peuple » qui était aussi un manuel.*

*Il était toujours là, il ne fallait pas nous toucher, il protégeait.*

### Les éducatrices dites « premières » : des figures maternelles.

*Ce sont les éducatrices du début qui ont participé à la naissance du RUCHER ou qui l'ont rejoint rapidement.*

*A l'époque, au RUCHER, il y avait beaucoup d'enfants orphelins ou n'ayant plus de parents.*

*Mais moi, c'était le pire du pire, j'avais encore mon père et ma mère... et pourtant, après mon départ en Algérie, à l'occasion de la fête des mères, j'ai écrit à M [éducatrice]... « Ma chère maman » ; c'est dire la force du lien que l'on pouvait nouer avec ces éducatrices. On*

*avait une famille de remplacement ou en tout cas on le sentait comme ça. Les éducatrices étaient des mères, il n'y a rien à rajouter.*

*Elles nous ont surtout donné beaucoup d'amour et même leur vie en entier. Ca se voyait dans le temps passé avec nous qui montrait bien qu'elles étaient comme des mères, de cinq heures du matin à une heure du matin elles étaient présentes, 365 jours sur 365. Quelqu'un de normalement constitué n'aurait pas tenu à ce régime.*

*On avait des preuves de leur attachement : quand une bêtise était faite par un enfant, les éducatrices cherchaient à défendre chacune ses propres enfants et se disputaient pour trouver le fautif dans la « famille » de l'autre. Elles ressemblaient à des poules qui étalaient tout grand leurs ailes et elles étaient suffisamment vastes pour parvenir à nous couvrir.*

*C'était vraiment comme des mères de famille qui se levaient très tôt, préparaient le petit déjeuner que l'on trouvait tout prêt sur la table et la journée continuait ainsi. Quand on avait à parler, ça ne se faisait pas dans un bureau mais autour de la table, comme dans une famille.*

*Elles étaient beaucoup pour nous, mais on était aussi beaucoup pour elles ; quand les petits partaient en colonies de vacances, M...[éducatrice] tombait malade, à se retrouver seule sans gamins autour d'elle. Décider les éducatrices à partir en vacances était tâche impossible.*

*Quand notre séjour au RUCHER était terminé, nous retournions, en visite, voir notre éducatrice comme des grands enfants qui, ayant quitté leur famille, y reviennent le dimanche. Nos enfants à nous les considéraient comme leurs Mamies. Quand les éducatrices ont pris leur retraite, elles sont venues loger à Dardilly, à proximité, pour rester en contact ; bien sûr, on a continué à retourner les voir, elles n'ont pas du se sentir abandonnées.*

*Tout ça doit paraître bien bizarre aux éducateurs d'aujourd'hui. Il arrivait que les anciens, qui n'étaient plus au RUCHER, apportent quand même leur linge à laver à leur « ancienne » éducatrice.*

Nous sommes dans le temps des héros et des dieux. Les anciens présentent Patio le fondateur et les éducatrices « premières », comme des personnalités hors du commun, totalement vouées à une cause, la cause des enfants placés. Ils ne comptaient ni leur temps ni leur énergie, pour eux, le RUCHER n'avait pas d'extérieur. Toute leur vie était dedans. Et pourtant, la suite de la discussion montrera que l'institution parvenait à rester ouverte sur le village, sur le monde du travail, sur les enjeux de société...

Pour cette raison (une disponibilité à toute épreuve), les anciens ont proposé aux enfants un système de liens vécus comme parentaux, mais d'une parentalité idéalisée, incassable, à la mesure de la réparation des puissants traumatismes passés.

### **La participation au quotidien :**

*On était sollicité, on avait à participer aux tâches qui scandaient la vie au RUCHER, par exemple les travaux de ménage. On débarrassait la table, on faisait la vaisselle, on épluchait, on lavait les légumes, on nettoyait par terre... On avait aussi une tâche*

*« éducative » : quand on était plus âgé, il était normal que l'on s'occupe des plus jeunes. On les faisait lire en classe à la demande de Patio.*

*Lorsqu'il a fallu acquérir les bâtiments du RUCHER, certains enfants ont voulu se cotiser pour participer à l'achat.*

*Quand il a fallu démonter les volets et les repeindre, on y a participé, on donnait de nous même. Quand un artisan du village, maçon ou menuisier, venait travailler, c'est nous qui déménagions les gravats ou transportions les planches...*

*En été, on travaillait chez les paysans. On venait nous chercher, avec cette 404 break déglinguée dans laquelle on montait à 12 ou 13 et même dans le coffre ; on allait ramasser les cassis au kilo... l'argent gagné, on ne le voyait pas, il était mis dans des enveloppes à notre nom pour payer les forfaits de ski à Combloux.*

Si le don d'amour des adultes est décrit comme considérable, il ne produit pas une relation d'assistance dont seraient victimes des enfants s'ils étaient seulement là pour recevoir ; il y a échange entre sujets-adultes et sujets-enfants. Les enfants participent à la survie matérielle du RUCHER, ils ne sont pas seulement « reçus » ni accueillis sans contrepartie.

*Nous étions extrêmement couvés au RUCHER ; et pourtant nous étions actifs. D'autre part Patio faisait tout pour nous apporter une ouverture sur l'extérieur, nous informer sur ce qui se passait dans le monde, y compris en politique.*

### **Une famille élargie**

*Dans son groupe, chacun d'entre nous vivait comme en famille. On était vraiment soudé, comme des frères et sœurs. Mais on avait aussi des relations avec les autres groupes comme avec une famille plus éloignée ; mais ces liens étaient suffisamment forts pour qu'un évènement douloureux comme la mort d'un enfant placé bouleverse tout le monde au RUCHER.*

*Il y avait aussi ces moments particuliers où étaient réunis ensemble les enfants des divers groupes, pour le repas de Noël par exemple ou dans les séjours de ski à Combloux.*

### **La mixité.**

*Elle a été importante pour tous. Pour certains d'entre nous, c'est l'aspect fraternel qui l'a emporté ; pour d'autres c'est moins simple : il y a eu des histoires, des conflits, de la*

*séduction, et même une vie sexuelle un peu souterraine. Mais avec qui ? Les adolescents d'un autre groupe, ceux de son propre groupe ?*

*Certains ont vécu des histoires amoureuses fabuleuses, des couples se sont formés qui persistent encore. D'autres ont cherché à l'extérieur du RUCHER compagne ou compagnon.*

Ce thème de la sexualité est le seul à propos duquel s'opposent, chez les anciens, des représentations différentes de leur passé institutionnel adolescent. Il y a ceux qui se souviennent d'avoir intériorisé un interdit total (on était tous des frères et sœurs, la fraternité l'a emporté), il y a ceux qui soutiennent que l'interdit ne touchait que les rapports avec les jeunes de son propre groupe éducatif, il y a ceux qui ne pensent pas avoir ressenti un interdit, mais seulement une interdiction autoritaire venue des adultes. La question d'un éventuel « inceste institutionnel » n'est décidément pas simple.

### **Le RUCHER et le village.**

*Le RUCHER s'est installé dans une petite commune rurale ; il en a fait partie. D'une part, il a été accepté, d'autre part il a accepté de ne pas se refermer mais d'être ouvert sur le village.*

*On sortait, on allait faire des courses chez l'épicier ou le boulanger, on avait avec les gens du village les mêmes relations qu'auraient pu avoir les enfants d'une famille domiciliée dans la commune.*

*Nous avions des potes au village que l'on rencontrait à l'extérieur mais qui venaient aussi au RUCHER, parfois même pour y coucher.*

### **Les adultes qui viennent du dehors.**

*Moi, je suis arrivée au RUCHER à six ans, en 1974 et j'ai du y rester à peu près jusqu'en 1990. J'ai connu une période un peu différente. Dans un groupe, il peut y avoir 20 jeunes si l'on prend en compte les anciens de passage ; mais maintenant, l'éducatrice est aidée. Interviennent au RUCHER des couturières, des femmes de ménage, des cuisinières... elles sont importantes pour nous, elles nous apprennent des choses de leur métier. Il y a aussi le jardinier ; quand on avait fait une bêtise on nous envoyait travailler avec lui au jardin. En réalité, ce n'était pas une punition, c'était autre chose, on nouait de nouveaux liens, on découvrait du nouveau, c'était aussi un lieu et un moment de calme et de réflexion.*

*De tout temps au RUCHER, des gens de l'extérieur nous ont permis d'intégrer la valeur du travail ; les paysans avec la cueillette des fruits, les artisans du village avec les réparations de la maison, ont participé à cette tâche éducative qui a consisté à nous apprendre à « faire » et à nous donner le sens du travail.*

### **Une deuxième génération d'éducatrices.**

*Mais il y avait aussi une deuxième génération d'éducatrices embauchées pour aider l'éducatrice première. Elles étaient dites stagiaires ou éducatrices « secondes ». Dans notre tête à nous elles étaient effectivement « secondaires », moins considérables que les éducatrices « premières ». Cependant, elles pouvaient tenir une place importante dans la mesure où elles disposaient de plus de temps que l'éducatrice du groupe et avaient la possibilité de nous consacrer certains moments tranquilles, sans être toujours obligées de courir après la tâche que l'on a pas encore eu le temps d'effectuer. Ainsi, le soir, quand on allait se coucher, avec M...c'était « allez, bisous, au lit », alors qu'A...(la stagiaire) prenait du temps, nous racontait une petite histoire ou revenait sur un événement de la journée. Elle introduisait un élément plus chaleureux.*

L'arrivée de nouveaux adultes au RUCHER interviendrait pour soulager les éducatrices de la première génération. Du côté des enfants, les effets sont positifs :

- 1) C'est la possibilité de diversifier les liens avec les adultes, de construire des relations avec d'autres que l'éducatrice première, avec des personnes en position d'extériorité relative. Patio assurait une fonction de lien avec le monde extérieur. Avec les « nouveaux personnels », c'est l'extérieur qui pénètre un peu plus au RUCHER, cet extérieur qui était déjà présent du fait des liens avec le village, ses habitants, ses artisans.
- 2) C'est (avec les éducatrices secondes ou stagiaires) pouvoir perdre du temps, éviter que l'enfant ait à souffrir de la productivité obligée que demandent les tâches du quotidien quand on gère seule un groupe important d'enfants. Cette disponibilité « pour des riens » permet les rencontres non programmées, les tentatives balbutiées du lien, les amorces d'analyse de situations vécues.

### **De la présence masculine et de l'arrivée d'éducateurs masculins**

*Au tout début du RUCHER, Patio était extrêmement présent ; il sortait avec nous au village, organisait des ballades ou des jeux à l'extérieur et je me souviens de grappes d'enfants qui se cramponnaient à lui. Et puis, on le voyait aussi en classe. Il nous emmenait en camp à la montagne ou faire du ski. Il a été une figure masculine essentielle et très proche.*

La situation a évolué ; André VIALLE, pour les plus anciens, André VIALLE et André DRECQ, puis Gilles ROSTAING pour les plus récents,

ont symbolisé la présence masculine mais lors de contacts moins fréquents et plus courts.

*Qu'en dire ?*

*Cela nous suffisait, nous les rencontrions à l'occasion, mais nous vivions dans le groupe, ça allait comme ça, il n'était pas utile d'avoir des éducateurs masculins [C'est une femme qui parle].*

*Pour moi, ce n'était pas pareil [C'est un homme qui s'exprime]. Le ou les « directeurs », nous ne les rencontrions qu'occasionnellement, pour des événements particuliers. On a donc apprécié l'arrivée des éducateurs masculins, on a apprécié de pouvoir côtoyer de façon banale et au quotidien, des adultes hommes.*

*Il faut dire que les hommes étaient plus souples que les femmes... mais leur venue n'a pas toujours été facile, leurs différences n'ont pas été rapidement reconnues ni admises ; quelqu'un a rappelé qu'ils ont été considérés, au début, comme des « éducatrices à moustaches », pour dire qu'on leur demandait d'être et de se comporter comme les éducatrices.*

*Comme présences masculines, pour les plus jeunes il y avait aussi les « grands » qui pouvaient avoir 20 ans (l'âge de la majorité était à 21 ans) ; on vivait avec eux, ils nous ont influencés. Il y en avait de très matures avec de fortes personnalités ; on a pu beaucoup leur parler et s'appuyer sur eux. On les copiait et quand ils parlaient du RUCHER, ils laissaient une trace.*

Dans ce que le jargon appelle « groupe vertical », la place des « grands » est fondamentale comme relais identificatoire pour les plus jeunes.

### **Sortir du RUCHER ?**

*Ca a peut-être été un point faible. Pour certains d'entre nous le départ du RUCHER s'est mal passé, il a été difficile et angoissant. On était très « cocooné », très protégé et couper les ponts était brutal, comme un arrachement. Certains n'arrivaient pas à s'intégrer à une autre vie.*

*Aussi, plus tardivement, le RUCHER a aménagé des départs progressifs en proposant des appartements liés au RUCHER pour nous permettre d'apprendre l'autonomie.*

On l'imagine bien. Avoir eu des problèmes d'abandon, trouver sa place dans une maison comme le RUCHER pendant autant d'années de placement et devoir s'en aller, cela a pu réactualiser des situations traumatiques infantiles.

## **Et Combloux ?**

*C'était en quelque sorte la résidence secondaire du RUCHER, qu'il fallait gagner à pieds après avoir laissé les voitures en bas. Un chalet rustique, très rustique, au début sans laine de verre, la tôle du toit servant de plafond, on gelait la nuit, il fallait ramener et couper du bois pour se chauffer un peu.*

*C'était un moment cool pendant lequel nous découvrons Patio et les éducateurs sous un angle nouveau.*

Ce sont les situations à connotation d'héroïcité qui soudent le groupe et c'est, dans le partage de moments qui font exception ou qui sont hors normes, que les liens se renforcent ou se transforment.

## **Questions de la salle**

### **Comment étiez-vous considérés par les autres enfants de la commune ?**

*En début de placement, les enfants pouvaient avoir l'impression d'être un peu enfermés ; les déplacements à Lyon étaient laborieux, l'inscription à des clubs sportifs était difficile, et puis les éducatrices n'aimaient pas trop que nous sortions et nous préféraient près d'elles.*

*Dans les premières années on était un peu mis à l'écart, à l'école on formait un petit noyau, on était un peu les orphelins, il a fallu faire ses preuves, montrer qu'on n'était pas des voyous.*

*Après, ça a changé. Adolescents, nous étions plusieurs à travailler dans les associations du village (club de foot, Eclaireurs) et les Dardillois nous confiaient leurs enfants, semble-t-il sans réticences. On était carrément intégrés, on pouvait inviter des copains au RUCHER sans aucun problème, comme dans une famille. On était même assez fiers d'appartenir au RUCHER, on avait « un petit plus », c'était une originalité.*

*Plus tard, on a vu certains d'entre nous épouser une fille du village, d'autres trouver un emploi chez les artisans de Dardilly.*

### **Je me demande si les groupes « verticaux » mélangeant tous les âges n'ont pas fait souffrir les tout petits ?** [Une ancienne éducatrice du RUCHER]

*Je suis rentré à 5 ans, j'étais le bébé du groupe, je pense que c'était assez agréable, on s'occupait beaucoup de moi et je regardais les grands avec admiration.*

### **A partir de la 2<sup>ème</sup> partie des années 60, Patio a beaucoup investi hors du RUCHER (dans la formation, dans la politique municipale), est-ce que cela a changé quelque chose pour vous ?** [un formateur particulièrement lié au RUCHER].

*Ca dépend de qui va répondre. Certains l'ont toujours beaucoup admiré mais ne lui étaient pas très attachés affectivement. Son retrait relatif ne leur a pas posé de problème particulier. Pour d'autres cela a été plus difficile ; mais il y a eu heureusement l'arrivée d'André DRECQ comme sous-directeur ; c'était un homme qui a su prendre à son compte une partie de ce que Patio était et faisait ; on a pu se tourner facilement vers lui, parce qu'il était à la fois discret et très présent.*

**La sœur d'un ancien témoin :** *Je n'ai jamais été placée au RUCHER et c'était pourtant ma famille, Patio était mon père ; je venais quand ça n'allait pas, j'ai même couché dans son bureau ; il m'avait dit qu'il y aurait toujours une place pour moi si j'étais en difficulté. C'était un homme hors du commun.*

**Une fois sortis du RUCHER est-ce que vous avez continué à vous rencontrer entre anciens du même groupe éducatif ?**

*-A peu près la moitié des jeunes de ma génération a gardé contact, on se voit de temps à autre et on se retrouve pour les fêtes de Noël (un moment qui était très important au RUCHER). Peu de temps après que notre éducatrice soit morte, nous nous sommes tous retrouvés pour parler.*

*-Disons que l'on a gardé des contacts, un peu à la manière de cousins.*

*-Nous, on se voit chaque année ; notre éducatrice nous invite à Noël pour un repas commun ; c'est important.*

**Un « témoin » du RUCHER,** présent de longue date, précise « *pour les éducateurs qui ont entendu tout ça* », que la vie au RUCHER n'était pas idyllique et qu'il y a eu aussi des moments très durs.

**Un autre :** *Il faut dire aussi que sans Marie Rose, (l'épouse d'André VIALLE), rien n'aurait été possible.*

**Une ancienne :** *Nous sommes conscients que Patio nous a accordé beaucoup de temps aux dépens de sa propre famille et il faut remercier ses enfants pour ça.*



## D'un temps à l'autre

FUSTIER P.

Professeur émérite de l'Université Lumière-LYON II

La question du temps passé auprès des personnes accueillies (temps total, temps nécessaire, temps suffisant...) est au cœur de bien des débats réactivés par la loi sur les trente cinq heures de travail, en tout cas pour ceux qui pratiquent dans des établissements de type internat ou foyer.

On imagine son importance, puisque cette question du temps de travail est susceptible de mettre en tension, voire en conflit, deux postures présentes chez le travailleur social, celle qui est déterminée par sa fonction (sa condition de professionnel), celle qui est déterminée par son statut (sa situation de salarié). De plus c'est la distinction entre vie privée et vie professionnelle qui est alors interrogée, comme si cette séparation, qui nous est naturelle, de la vie quotidienne entre temps de travail et temps de non-travail s'avérait, au moins historiquement, plus fragile qu'il nous le semble aujourd'hui.

### ***Le temps non mesuré***

Dans la musique du moyen âge, on utilise le terme *immensurata* pour désigner une musique **sacrée** qui ne doit pas être chantée selon un rythme mesuré mais avec la plus grande souplesse, occupant tout l'espace sonore sans être divisée par des séparations métriques.

Le *temps non mesuré*, que l'on pourrait aussi nommer *temps consacré* ou *temps voué* a été caractéristique des pratiques auprès d'enfants en difficulté assurées par des clercs, religieux ou religieuses, dans notre tradition française. Il est aussi caractéristique d'une certaine philosophie de cette refondation de la prise en charge qui s'est produite après la deuxième guerre mondiale dans le secteur désigné à l'époque comme « Enfance Inadaptée » elle concernait alors principalement les enfants « délinquants », « caractériels » et « inadaptés sociaux ».

A cette période, les fondations ou refondations d'institutions s'étaient sur un système de valeurs porteuses, que le christianisme a mis en avant : générosité, don de soi, dévouement, amour du prochain, vocation, vie consacrée à une mission...

Elles prennent la forme d'internats que l'on revendique comme étant au plus près d'un modèle familial. Bien que l'encadrement éducatif soit généralement non mixte et que le nombre d'enfants constituant un groupe « éducatif » soit très important, les discours insistent sur le caractère familial des établissements.

Une « théorie spontanée » concernant les « besoins » fondamentaux de l'enfant se répandra alors ; elle justifiera et les valeurs revendiquées et les dispositifs institutionnels mis en place pour les servir. On pourrait ainsi décomposer cette théorie :

a) Un enfant a manqué d'amour

b) Il en est devenu « inadapté »

c) Ce *manque* va nécessiter réparation, mais aux deux sens du terme. Il faut rendre justice à l'enfant pour ce dont il a été privé, mais il faut dans le même mouvement « raccommoder » ce qui a été cassé.

d) Réaliser cette tâche ne nécessite ni compétences particulières, ni connaissances spécifiques ni savoirs « théoriques », qui pourraient gêner l'éducateur en inhibant sa spontanéité. C'est au nom des valeurs d'origine chrétienne dont il est dépositaire que ce dernier agira auprès de l'enfant.

Alors le temps non mesuré intervient comme manifestant la force de ces valeurs. Une expression est fréquemment employée qui fixe l'idéal impossible : il faut être présent « 24 heures sur 24 » dans une disponibilité absolue, gage que l'éducateur est totalement voué à l'enfant, à son service. A en faire moins on n'en ferait pas assez pour « vraiment » aider l'enfant et pour être fidèle à son engagement. Si les repos, les congés, sont nécessaires c'est seulement parce qu'il faut bien tenir compte des limites de la nature humaine.

Le microcosme institutionnel qui en résulte est au plus loin de la distinction entre vie professionnelle et vie privée propre aux sociétés industrielles. Il provient de l'univers monacal : un groupe de personnes vit à l'intérieur d'un couvent (d'un internat), 24 heures sur 24, pour servir Dieu (pour servir les enfants), au nom d'une vocation (Henri JOUBREL avait, en 1950, introduit l'expression « appel du gosse »). Le temps est unifié, Il est tout entier dans la communauté.

Tout donner, c'est donner tout son temps. Il me semble que cette idéologie et ces pratiques du temps non mesuré relève de ce que j'appellerais un **interdit d'arithmétique** : *Tu ne compteras pas (quand il s'agit d'enfants qui on souffert)*.

Cet interdit se décline principalement dans deux domaines :

-L'argent : rien n'est assez bon pour eux (pour leur donner réparation). Ils ont droit à ce qu'il y a de mieux, sans que le prix entre en ligne de compte. Encore actuellement, c'est parfois encore de cette question dont il s'agit lorsque l'on s'indigne de ce qu'un voyage ou une activité organisée pour des enfants pris en charge puisse être jugé trop cher par le financeur. L'amour n'a pas de prix et ne saurait se monnayer.

-Le temps : c'est un absolu de présence. « Compter » ses heures de présence, ce serait indiquer que l'on a une vie à l'extérieur, que l'engagement auprès des enfants ne recouvre pas toute la vie.

Voilà donc une conception de l'Education Spécialisée qui peut apparaître particulièrement obsolète.

Et pourtant, on trouverait en France des retours de cette idéologie du temps non mesuré dans les années 60 ; par exemple avec les débuts de la Prévention Spécialisée. Ce même mouvement est présent (dans les années 70) lorsque se développent les *lieux de vie* dans lesquels adultes et enfants cohabitent à l'intérieur d'un temps totalement partagé, temps qui unifie des moments familiaux et des moments de travail (agricole, artisanal ou de maintenance). Ces lieux d'accueil avaient redécouvert cette valeur du temps non mesuré, mais avec des idéologies porteuses fort éloignées de celles des années 50 puisqu'elles n'étaient généralement pas religieuses mais écologiques (redécouvrir une vie saine) ou politiques (rompre avec le système capitaliste). On pourrait aussi citer L'Ecole Orthogénique de Chicago qui nous est éloignée géographiquement et culturellement et dont son fondateur, Bruno BETTELHEIM demande aux personnes qui assurent la prise en charge de vivre selon un temps non mesuré et même « sacerdotal » (selon l'expression de Geneviève JURGENSEN<sup>1</sup> qui y travailla longtemps) alors que le référent psychanalytique est convoqué au quotidien. Actuellement des expériences aussi diverses que certaines ONG<sup>2</sup> (organisations non gouvernementales) et même, tout à fait dans une autre dimension, certains GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), reflètent des problématiques voisines.

Je proposerai plus avant une hypothèse permettant de comprendre pourquoi ce modèle fait retour. Il est anhistorique quant à son sens, puisqu'il résulte des effets d'une formation de l'inconscient qui affleure dans certaines fondations institutionnelles.

Revenons au RUCHER, cette institution qui, dans les premiers temps de son existence, fonctionne au plus près de l'idéal type que nous décrivons.

Elle est fondée après la guerre par André VIALLE qui rassemble sa famille (nombreuse), une autre famille (elle aussi nombreuse), ainsi que trois éducatrices célibataires en un lieu unique où se confondent leurs vies privées personnelles ou familiales et un dévouement de tous les instants à une cause qui est l'accueil à très long terme d'enfants souvent en grandes difficultés psychologiques. Le fonctionnement est sans compromis, au point que les enfants des couples du RUCHER vivent la même vie que les enfants placés, mangeant avec eux, couchant dans les mêmes chambres, partageant avec eux la présence de leurs parents. Le temps n'est ni mesuré ni divisé, il est voué.

L'attachement des éducatrices au RUCHER qui constitue la totalité de leur vie se marque par l'impossibilité d'en sortir ; je me souviens bien des difficultés rencontrées par André

---

<sup>1</sup> JURGENSEN, G., 1973, *La folie des autres*, Paris Laffont,

<sup>2</sup> Je fais allusion aux ONG, il y a maintenant quelques années, quand elles n'avaient pas encore fait soumission aux idéologies du management.

VIALLE pour obtenir que les éducatrices prennent en été, ne serait-ce que le temps d'une semaine, un congé hors RUCHER.

Les plus anciens parmi les personnes autrefois placées au RUCHER, et qui ont donc été « imprégnés » par cette première période, disent à quel point ils ont pu évoluer et s'épanouir justement grâce à cette forme de prise en charge.

Le groupe éducatif au RUCHER était reconnu par eux comme une « vraie » nouvelle famille, les éducatrices étaient de « vrais » substituts maternels. C'est le temps non mesuré, le temps donné que l'on ne compte jamais, le dévouement de tous les instants qui est mis en avant pour témoigner de la force du lien et de ses effets sur les personnes accueillies.

Pour s'en persuader, il suffit de lire certains extraits de la « table ronde des anciens » : l'éducatrice « était une mère et il n'y a rien à rajouter » ; elle était là « 365 jours par an », elle pouvait travailler « jusqu'à deux heures du matin et se lever à cinq heures », « on pouvait toujours compter sur elle », « on pouvait la rencontrer à tout moment, même si on était un peu souffrant au milieu de la nuit »...

Ainsi l'éducatrice, parce qu'elle vit dans un temps non mesuré, témoigne-t-elle que les enfants dont elle s'occupe sont littéralement « tout pour elle ».

## **Les temps mesurés**

### **Temps du salarié et temps du professionnel**

*« Et quand on pense qu'il y a des gars qui « volent » des heures aux gosses pour des histoires de syndicat ! C'est peut-être parfois nécessaire de faire du syndicalisme, admettons-le, mais doucement, c'est loin d'être seulement important dans notre profession, alors que c'est indispensable dans d'autres. En tout cas, un syndicat d'éducateurs qui ne mettrait pas en avant dans ses préoccupations le bien-être de l'enfant, qui n'admettrait pas que son activité passe après l'action des éducateurs (y compris les heures supplémentaires) serait un non-sens ; ceux qui le mèneraient ainsi seraient peut-être criminels ».*

Ce texte de 1956<sup>3</sup> est violent. Il reflète cependant assez bien les contenus et la forme de certains échanges qu'a provoqués l'arrivée du syndicalisme sur la scène du social. Là encore le temps est un excellent analyseur des contradictions qui vont se manifester. On définit d'abord un temps de travail (45 heures puis les 40 heures et aujourd'hui les 35 heures), ce qui est le négatif de ce temps illimité que j'ai appelé non mesuré.

---

<sup>3</sup> DUREY, Bernard, Plaidoyer pour l'essentiel, *Liaisons*, avr, 1956, n°18, pp 8/10.

Temps de travail veut dire qu'il y a un temps pour le non-travail ; tout n'est donc pas à l'intérieur d'une communauté de vie, s'introduisent les séparations ou différenciations qu'a produit la société industrielle.

Temps de travail veut dire que les heures de travail sont comptées. Ce que j'ai nommé l'interdit d'arithmétique est ainsi transgressé. Le temps n'est plus un don, c'est le résultat d'un contrat salarial qui le quantifie, comme il quantifie l'argent auquel le travailleur a droit, redoublant par là cette transgression.

Le contrat, pour ce qui nous occupe la quantité d'heures passées au travail, est déterminé de l'extérieur par le droit du travail et aussi, par des conventions collectives, donc de l'extérieur de la relation éducative. Ce ne sont pas les « besoins de l'enfant », ou plutôt leur évaluation, qui détermine le temps de présence auprès de ce dernier, c'est le cadre juridique et administratif de l'emploi.

Deux figures sont donc en affrontement, qui empruntent facilement la forme de la caricature : l'ancien éducateur œuvre à partir de valeurs comme le dévouement, la générosité ou l'amour dans un temps total donné alors que le nouveau (salariné) remplit une tâche dans un temps partiel réservé au travail. *Si aux missionnaires succédaient des mercenaires*, lit-on, je crois, dans un éditorial de la revue *Liaisons*<sup>4</sup>, alors que dans la même période des discours contraires et symétriques opposent le travailleur à la « bonne sœur ».

Ce que j'ai ici tenté d'isoler, ce n'est pas une opposition entre deux pratiques, c'est l'opposition entre d'une part le temps non mesuré d'une *pratique* fondée sur des valeurs et d'autre part le temps compté d'un *cadre de travail*, émanation d'une situation de *salariné*, **mais qui ne dit rien encore de sa *professionnalité*** et ne parle pas de ses pratiques.

On voit seulement que le système de référence des « anciens » n'est pas compatible avec un cadre de travail reposant sur un temps compté, ce qui donne lieu à l'échange polémique. Puisque les « nouveaux » n'opposent rien au système de valeurs défendu par les anciens, ceux-ci vont les désigner comme porteurs d'anti-valeurs ; ils sont dépourvus de générosité, ils sont donc avaricieux, comptent et décomptent leur temps au lieu de le donner. En revanche, puisque les anciens ne savent pas définir leur statut alors que les « nouveaux » se revendiquent salariés pratiquant pendant un « temps de travail », ces derniers vont, pour les disqualifier, désigner les « anciens » comme porteurs d'un statut de clerc, de bonne sœur ou de « dame patronesse ».

Les nouveaux auront donc à inventer une nouvelle légitimité professionnelle en accord avec la notion de temps de travail.

Bien évidemment, c'est dans la formation que va s'inventer une nouvelle forme de pratique, supposant acquisition de compétences, souci de comprendre le sens qu'ont les agirs des

---

<sup>4</sup> La revue *Liaisons* a été créée par et pour les éducateurs après la deuxième guerre mondiale.

enfants accueillis, attention portée aux liens, à ce qu'ils sous-entendent et à leurs avatars. *Exit* les valeurs d'autrefois ; on ne les réfute pas, mais elles sont personnelles et non professionnelles. Sauf dans les premiers temps, elles ne sont pas partie prenante des références qui fondent le travail ou du moins on ne le dira plus.

Revenons au RUCHER. Comme directeur-fondateur, André VIALLE a du rapidement se rendre compte des difficultés inhérentes au modèle du temps consacré ou non mesuré.

Les limites de ce temps sont de deux ordres.

D'une part, il est trop fermement appuyé sur des valeurs morales pour pouvoir prendre en compte ce que la psychologie nous apprend des carences de l'enfant et du lien qu'il noue avec des adultes référents ;

D'autre part, il fonctionne comme un îlot d'originalité, au plus loin de l'évolution de la société.

A. VIALLE a tenté de prendre en compte ces difficultés.

On doit d'abord souligner le souci, que je lui ai toujours connu, d'introduire à l'intérieur du RUCHER des tenants du référentiel psychanalytique et plus généralement d'une pensée sur la culture et la société, comme si l'omniprésent « vivre avec » devait être « rééquilibré » ( ? ) ou « aéré » ( ? ) par un travail de la pensée. D'où l'introduction d'un quarteron de psychiatres, psychologues cliniciens, universitaires, intervenant ponctuellement, épisodiquement ou de façon régulière.

Par ailleurs, André VIALLE a changé sa propre position à l'intérieur du RUCHER ; il s'en est partiellement détaché, réduisant alors son temps de présence.

Dans un premier moment, il a trouvé sa place dans un centre de formation d'éducateurs et avec un **statut** officiel de formateur, c'est à dire de salarié. Il s'est ensuite intéressé à la politique municipale et, rapidement, là encore, avec un statut officiel, celui de maire.

A cette période je me souviens que les éducatrices du RUCHER responsables de groupe se plaignaient de son absence avec une grande vigueur dans l'expression, comme si, en ne consacrant plus tout son temps au RUCHER, André VIALLE trahissait explicitement une communauté de projet et implicitement peut-être autre chose.

Ce « vécu d'abandon » a fait blocage.

Peut-être, et c'est certainement mon cas, les psychiatres ou psychologues attachés à l'institution, n'ont-ils pas correctement aidé alors les éducatrices à penser la séparation, à élaborer le deuil de la toute-présence.

En effet, les affects qu'elles ressentaient devaient être d'autant plus violents qu'ils étaient pour le moins amplifiés ou exacerbés dans le contact quotidien avec les enfants carencés dont on sait qu'ils sont passés maîtres pour communiquer et faire vivre à des adultes « dévoués » leur propre angoisse d'abandon.

En tout cas, A. VIALLE a tenté de répondre au « manque » généré par son absence relative, grâce à une solution inscrite dans le réel, à savoir le recrutement d'un adjoint, André DRECCQ et de son épouse.

Le dernier groupe éducatif créé au RUCHER en 1976, a été confié à une assistante sociale d'origine, Anne Marie LAZZARINI-CHARRIER, par ailleurs formatrice d'éducateurs, très au fait du « théorico-clinique » et qui pouvait tout à fait incarner un devenir pour le RUCHER. Elle avait, me semble-t-il, beaucoup travaillé à un rapprochement des modèles ou des générations.

À partir des années 70, A. VIALLE avait introduit dans l'établissement des éducatrices jeunes, en cours de professionnalisation, puisqu'en formation en cours d'emploi. Elles étaient, chacune, attachées à l'un des groupes pour aider l' « éducatrice-mère » ou pour intervenir de façon complémentaire ; on les appelait, du reste, les « secondes ».

J'ai eu pendant plusieurs années à travailler avec elles pour les aider à trouver place. C'est sur cette scène là, que s'est principalement joué, me semble-t-il, le conflit entre les deux modèles dont je parle ici, celui du temps non mesuré et celui du temps délimité.

Explicitement ce recrutement, réalisé selon un profil différent de celui des anciens, ne pouvait trouver sens que justement dans cette différence, susceptible d'enrichir l'ensemble. Mais la puissance du modèle d'origine, les enjeux personnels dont il était l'objet ont surtout fait naître chez les « anciennes » le sentiment que leur mode de vie était attaqué, qu'elles avaient été trahies et que les « nouvelles » allaient vouloir prendre leur place, sans en payer le prix, qui est celui d'une vie consacrée.

De façon complémentaire les nouvelles recrutées sentaient qu'elles étaient sommées de se soumettre à une manière de vivre qui n'était pas la leur, à moins de se démettre. Certes elles tiraient leur légitimité institutionnelle d'une part de leur jeunesse (elles représentaient un avenir possible) mais d'autre part d'un rapport différent au savoir engendrant une posture critique ou analysante. Mais elles disaient souvent sentir que leur jeunesse les plaçait facilement dans une position infantile mal différenciée de celles des adolescents accueillis, alors qu'on leur donnait de plus à entendre que leurs connaissances s'avéraient peu utiles.

Toutes les fois qu'un compromis n'a pu être trouvé, le conflit de légitimité a utilisé la question du temps comme marqueur des oppositions. « *Tu donnes ton temps, tout ton temps ou tu n'es rien ; les enfants ont besoin d'une générosité de tous les instants et tu comptes avec avarice ton temps, donc tu ne saurais être responsable et tu ne seras qu'un accessoire* » auraient pu donner à entendre les anciennes aux nouvelles. C'est du moins ainsi que les nouvelles pouvaient interpréter la situation.

Certes, elles pouvaient, en regard, revendiquer et leur jeunesse et « l'utilité » de la formation ou des connaissances qu'elle permet d'intérioriser, pour constituer une forme de légitimité en vis à vis.

Mais le rapport de force n'était pas en leur faveur ; sommées de faire preuve, elles ont pu se replier sur une posture statutaire de salarié, revendiquant un décompte de temps rigoureux pour l'époque, leur permettant de trouver ailleurs le temps pour des satisfactions que le RUCHER ne leur apportait pas.

Cette forme de conflictualité entre tenants d'un temps illimité et tenants d'un temps décompté a été fréquente dans l'histoire de l'Education Spécialisée ; elle a le plus souvent emprunté la forme d'un conflit hiérarchique entre un directeur tout puissant, occupant toutes les places dans un temps de présence non limité et des travailleurs sociaux réduits à s'identifier à la seule posture du salarié, sans arriver à penser une quelconque professionnalité.

Il est vrai que mon analyse durcit le trait en voulant le modéliser. A lire le compte rendu de la « table ronde des anciens », on verra l'existence de formulations *mezzo voce* indiquant que les éducatrices « secondes », ont pu, notamment en raison de leur âge, servir de relais identificatoire et que, de plus, elles permettaient, par le type de lien qu'elles nouaient avec les jeunes, de favoriser des prises de recul dans certaines situations du quotidien lourdes d'affects.

### **Le temps suspendu**

Dire qu'une nouvelle forme de lien avec l'enfant, plus « technique », plus ancrée dans la clinique psychologique, s'accommode avec un temps de présence auprès des enfants qui serait délimité au lieu d'être absolu, relève d'une simple déclaration de compatibilité. On dit qu'il est possible d'exercer une profession d'éducateur à l'intérieur du temps du salarié, que cela est compatible. Mais on ne dit rien du traitement de l'absence ou du rythme de la présence en discontinu. On se contente de dire que cela est réalisable, mais on ne lie pas, de l'intérieur, le temps et la pratique.

Je prête à Eric Van der STEGEN qui fut psychologue au RUCHER une phrase qui introduisait cette problématique, mais dont je ne sais trop s'il l'a réellement prononcée ou s'il s'agit de ma part d'une reconstruction. Eric m'aurait dit qu'il pensait que les revendications syndicales concernant le temps de travail avaient permis de montrer, en raison de leurs conséquences pour la pratique des travailleurs sociaux, qu'une relation éducative n'avait pas besoin ou même ne devait pas être « de tous les instants » pour avoir un effet de traitement auprès des enfants carencés.



Il a fallu que des années passent et que l'approche psychologique évolue pour que vienne le moment du *temps suspendu*, que l'on pourrait appeler aussi *temps lacunaire* selon l'expression de Jacques HOCHMANN. Cette conception du temps passé se fonde sur l'idée que la présence se doit d'être délimitée ou suspendue et donner toute sa place à l'absence.

Certes, le traitement en institution repose sur la *présence proche* maintenue entre éducateurs et personnes accueillies, mais pas seulement. En effet, cette présence n'a de sens que si elle s'accompagne d'une élaboration de l'absence.

Ce n'est pas, en elle-même, l'absence qui compte, c'est le travail psychique qu'elle permet c'est à dire un accès au symbolique. Ne pas être toujours là, dans l'absolu de la disponibilité, pourrait, par exemple, activer chez une personne carencée des affects puissants de rage ou de désespoir traduisant une angoisse de perte ou d'abandon.

Ne pas être toujours là c'est donc ouvrir la possibilité de mettre au travail avec l'enfant carencé ce que produit en lui un quotidien « à trous », c'est donc l'aider à construire le deuil d'un lien archaïque avec un personnage tout puissant et infiniment bienveillant. Ainsi apprend-t-il que le lien s'élabore à partir de la déception et ne se constitue pas dans le tout ou rien.

Dans cette perspective, on dirait donc que le temps « passé auprès de » ne doit pas être sans limites, sous peine d'alimenter la carence au lieu de la traiter.

Mais il faut moduler cette question. Lorsque la carence est profonde, il faut probablement considérer qu'une prise en charge institutionnelle devrait pouvoir opérer en deux temps. Le premier temps serait, pour parler comme WINNICOTT, celui de la *thérapeutique maternelle* ; une institution fournirait à l'enfant, en termes de personnes comme en termes de services, satisfaction à ses demandes d'une façon suffisante pour qu'il puisse s'étayer sur ce nouveau milieu ressenti comme un nouvel environnement qui ne serait pas en *faillite*<sup>5</sup>.

Dans un deuxième temps, l'institution travaillerait à partir de la frustration. Citons encore WINNICOTT : « *Au stade suivant, il faut que l'enfant soit capable de ressentir le désespoir dans une relation, et non plus seulement l'espoir. C'est au delà de ce stade que se trouve la véritable possibilité d'une vie pour l'enfant. Lorsque les éducateurs et le personnel d'une maison pour enfants inadaptés font passer l'enfant par ces processus, ils ont effectué une thérapie qui est sûrement comparable au travail analytique* [souligné par WINNICOTT] ».

Il me semble que la prise en compte et le traitement des affects liés à l'absence (le « *désespoir* ») sont un des fondements d'une prise en charge institutionnelle des personnes carencées.

---

<sup>5</sup> Les termes, expressions et citations en italique dans ce paragraphe et le suivant sont tirés de l'article de Winnicott « La tendance anti sociale », écrit en 1956 et publié en français dans le recueil *De la pédiatrie à la psychanalyse*, par Gallimard, en 1969.

## Le temps suffisant

Mais le temps suspendu doit être suffisant.

« Le sentiment de l'existence de la mère dure x minutes. Si la mère s'absente plus de x minutes, l'imgo s'efface et, dans le même temps, cesse la capacité, pour le bébé, d'utiliser le symbole de l'union. Le bébé est désemparé, mais il est bientôt remis de son désarroi, si la mère revient après x + y minutes. En x + y minutes, le bébé n'a pas subi d'altérations, mais en x + y + z minutes, il devient traumatisé ».

Cette phrase de WINNICOTT désigne spécifiquement et la mère et le nourrisson. Mais il me semble que sa portée est plus générale. On peut dire du lien qu'il n'existe que lorsque l'« autre » reste présent « dans ma tête » alors que, physiquement, il n'est plus là. Mais cette présence dans l'absence ne peut exister que si une présence réelle est maintenue, s'il existe un temps suffisant de rencontre pour que soit possible une élaboration de l'absence. Toute forme de lien fort suppose pour exister un temps suffisant de présence proche.

### ***Esquisse de mise en perspective des différents temps.***

Je ferai trois remarques :

L'histoire du RUCHER illustre l'existence de deux temporalités de prise en charge correspondant à deux représentations des enfants accueillis. Le temps illimité est un temps pour « orphelins », ce n'est pas un temps de travail, mais un temps où travail et vie de famille sont unifiés dans le modèle de la substitution familiale. En revanche, les temps limités sont des temps pour enfants « carencés » en raison des difficultés familiales rencontrées. Ces enfants là ne sont pas (ne doivent pas être) inclus ni isolés dans une institution qui aurait pour vocation de leur offrir, **dans la réalité**, une deuxième expérience de nature familiale. Il s'agit de prendre en compte que l'enfant fait déjà partie d'un ensemble familial, et l'institution a alors pour fonction de s'occuper de cet ensemble formé par l'enfant et sa famille. Il lui faudra donc, d'une part, prendre en considération cette dernière mais aussi, d'autre part, mettre au travail les représentations que l'enfant a de sa famille et que celle-ci a de lui.

L'histoire a fait que les M.E.C.S. ont été affrontées à ce passage d'un temps illimité « fabriqué » pour des « orphelins » à un temps limité « fabriqué » pour des « cas sociaux ». André VIALLE a senti la nécessité du passage ; il a très largement utilisé deux termes en opposition, la *substitution familiale* pour dire qu'elle était dépassée, la *suppléance familiale* qui devait prendre sa place. Pour ma part, je me souviens avoir considéré que la suppléance

était plus un porte-drapeau idéologique que l'indicateur d'une transformation effective des pratiques.

Il me semble que nous avons fait l'erreur de penser que la transformation demandée pouvait s'opérer dans un processus d'évolution progressive, comme coulerait un long fleuve tranquille. Il n'en a rien été ; il s'agissait de réaliser un changement total de point de vue sur l'enfant et de posture éducative, ce qui nécessitait une véritable mutation. Elle s'est produite, mais il fallut beaucoup de temps et de larmes.

Revenons au temps limité ou mesuré qui a cours dans nos institutions d'aujourd'hui. Il est nécessaire de tenir ensemble le temps du salarié qui compte ses heures de travail pour des raisons « juridiques » (raisons extérieures à la tâche) et le temps du professionnel qui distribue ses heures de travail en fonction d'un projet sur l'enfant (raisons propres à la tâche). Contenir ensemble ces deux déclinaisons de la temporalité n'est pas chose facile car la vie au quotidien somme l'éducateur de choisir. Il lui faut pourtant maintenir toujours présente la conviction que le temps du salarié constitue ce cadre nécessaire, admis comme tel et par voie de conséquence « muet », qui est nécessaire pour que la pratique, c'est à dire le temps du professionnel, puisse prendre tout son sens en se déployant à la manière d'un processus.

La question n'est pas simple non plus du côté du directeur. Les deux temporalités ont « vocation » à se détruire mutuellement. Une escarmouche au quotidien peut faire que tout devienne temps salarial et décompte des horaires, le processus « éducatif » mis alors en veilleuse. A moins que, à l'inverse, ne disparaisse l'idée du cadre de travail, ce qui laisserait place à des pratiques « sauvages » que rien ne vient plus limiter. Il faut au directeur une compétence très particulière pour parvenir à agir comme WINNICOTT le recommande à propos du paradoxe :

*« Je demande qu'un paradoxe soit accepté, toléré, et qu'on admette qu'il ne soit pas résolu. On peut résoudre le paradoxe, mais le prix à payer est la perte de la valeur du paradoxe<sup>6</sup> ».*

C'est grâce au maintien d'une suffisante ambiguïté qui ne déconstruit pas le paradoxe, que les deux temporalités (professionnelle et salariale) pourront s'articuler.

Donnons un exemple des difficultés rencontrées. Lorsque le temps de travail est passé à 35 heures, fort peu nombreuses sont les institutions ou associations qui ont cherché à réfléchir sur la valeur et la signification de la temporalité dans la prise en charge<sup>7</sup>. Tout s'est passé comme si la totalité des préoccupations concernait « l'aménagement du temps de travail » (le temps du salarié), alors que le temps du professionnel était mis hors circuit de la réflexion

---

<sup>6</sup> WINNICOTT, D.-W. (1971), *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, 1971, Paris, Gallimard, 1975.

<sup>7</sup> Je ne connais, pour ma part, qu'une seule association (elle est bordelaise) a avoir initié une réflexion à orientation philosophique sur cette question.

(notamment la question du temps suffisant). Certains établissements payent actuellement le prix de cet échec à contenir la double temporalité des pratiques.

Dernière remarque. Le temps non mesuré, ce temps illimité caractéristique des débuts du RUCHER, nous semble aujourd'hui tout à fait obsolète, comme s'il participait à un autre univers qui nous serait absolument étranger. De mon point de vue il n'en est rien, puisqu'il participe aussi à une temporalité intra-psychique, qui a été externalisée dans les institutions pendant les années 50, mais qui a survécu à leur disparition en reprenant, dans la plupart des institutions, une place d'objet seulement interne.

Je vais tenter de m'en expliquer en partant d'une des situations qui a marqué ces deux jours de rencontre à propos du RUCHER. Un groupe « d'anciens » s'est exprimé sur ce qu'était la vie dans cette institution, d'une façon très puissante, notamment lorsque les plus âgés ont évoqué, avec beaucoup de force, le RUCHER des origines.

Après la *table ronde*, une discussion avec la salle a permis des échanges très denses ; mais il faut bien constater que les intervenants étaient totalement ou très majoritairement des personnes faisant partie de ces générations ayant connu en institution ces problématiques que l'histoire du RUCHER permettait d'éclairer.

Les éducateurs jeunes, souvent en formation, très nombreux dans la salle, sont restés absolument silencieux. On peut le comprendre en ayant recours aux explications habituelles, pouvant avoir un effet cumulatif. Je rajouterai une hypothèse, certes non vérifiée, en considérant qu'il pourrait bien s'agir de sidération.

L'évocation d'un passé institutionnel aujourd'hui dépassé a réactivé une problématique intra-psychique toujours vivace, quelle que soit la génération, mais actuellement socialement inhibée (refoulée ?) dans les dispositifs de prises en charge contemporains.

De quoi pourrait-il être question ? Le RUCHER a permis, à l'époque de sa fondation, à des éducatrices de tenter de réaliser un désir propre à tout être humain, sous une forme historiquement, socialement, culturellement très particulière, en devenant « éducatrice-mère » ou « éducatrice-première » selon le modèle et la terminologie de cette institution. Chez chacun, quelle que soit sa génération, ce même désir persiste, soigneusement réprimé ou refoulé, qui ne saurait tenter de se réaliser en adoptant un modèle éducatif semblable à celui du RUCHER d'autrefois, puisque celui-ci doit effectivement être considéré comme obsolète.

Le temps non mesuré est un « marqueur » important de la continuité de ce désir trans-générationnel, puisqu'il évoque « l'océanique », l'éternel, l'absence de limites, en bref puisqu'il relève du narcissisme primaire qui nourrit ce désir.

Si l'on suivait cette hypothèse, on serait amené à reformuler les objectifs de la formation des travailleurs sociaux.

Il faudrait y inclure un travail sur ce qui est refoulé ou réprimé, mais que certaines institutions d'autrefois (dont l'évocation directe a des effets de sidération) ont voulu réaliser.

Mettre en mouvement ce qui relève du narcissisme primaire, à partir de représentations sociales ou institutionnelles, (à partir par exemple des « projets » personnels ou institutionnels formulés par les éducateurs en formation), devrait libérer quelque peu les initiatives et permettre de nouvelles inventions institutionnelles.



## Les «Psys» au RUCHER

BOTTA J.M.

Pédopsychiatre

Avant évoquer devant vous le travail des “ psys ” au RUCHER, je voudrais dire quelques mots au sujet de mon itinéraire professionnel pour permettre d'éclairer comment des conjonctions significatives peuvent avoir lieu, et comment elles sont préparées par certains intérêts personnels et des rencontres significatives (qui ne le sont qu'à posteriori).

J'ai donc commencé mon activité professionnelle en 1958 comme pédiatre à la cité de l'enfance (DDASS du Rhône) où je m'occupais des rhinites, des rhinopharyngites, ou des toxicoses mais aussi des échecs scolaires et des difficultés d'intégration professionnelle. C'est là que j'ai découvert la réalité de la souffrance psychique non pas celle du classique conflit oedipien ou, en ce qui concerne le petit garçon, l'amour éperdu qu'il aurait pour sa maman et qui l'amènerait à la vouloir uniquement pour lui et par voie de conséquence la peur de la vengeance que son papa ne manquerait pas d'exercer à son encontre, serait le mécanisme principal de ses tourments.

Ce qui me frappait c'était plutôt la souffrance en rapport avec l'absence des parents ou du moins l'absence d'intérêt manifesté par les parents (il vaudrait mieux dire géniteurs) vis-à-vis des enfants que je côtoyais.

Ce manque et la culpabilité qui s'y rattachait correspondait pour eux, si l'on veut dire les choses de façon élémentaire et un peu simpliste, à l'idée qu'ils avaient de n'être pas des enfants aimables. Il ne s'agissait pas là bien sûr de la nostalgie qui porte sur le manque de ce qui a été présent et que l'on peut toujours évoquer par la pensée, mais de l'absence d'un environnement adéquat c'est-à-dire l'absence d'une personne rencontrée dans une relation stable et durable.

Parallèlement à cette découverte j'avais été aussi initié à la phénoménologie par Henri MALDINEY professeur de philosophie et d'esthétique que j'avais rencontré dans ma fréquentation de la faculté de lettres. Il m'y avait enseigné qu'en dehors de la psychanalyse il existait une autre façon de donner sens à ce qui apparaissait dans une rencontre interhumaine. Il m'avait initié au fait qu'il était important de prêter attention au style de la rencontre avec autrui dans sa manière d'être corporelle ou celle de ses productions. Etre attentif au "comment" de la relation tout autant qu'au "pourquoi" de ce qui s'y passe.

Le seul recours à la sexualité et aux désirs, même si ceux-ci vont bien au-delà de la génitalité, ne permettait en aucune façon de rendre compte de certains phénomènes que je pouvais rencontrer dans la pratique.

En particulier la phénoménologie n'avait permis d'être sensible aux dessins des enfants. Je pouvais m'appuyer sur leurs formes constitutives pour en imaginer le sens possible. Celles-ci ont, en effet, beaucoup plus à voir avec les directions fondamentales de l'existence telle que le haut et le bas, le petit et le grand, le proche et le lointain, le vide ou le plein plutôt que sur une grammaire symbolique où, par exemple, la canne voire le chapeau serait un équivalent de l'organe sexuel du père ou des hommes.

Voilà pour le bagage "théorique". En ce qui concerne la pratique je cherchais un travail de psychothérapeute. En effet en tant que psychiatre toujours cantonné dans les activités institutionnelles ou de consultations j'avais envie et besoin de me confronter, pour mieux le connaître, au vécu de ces enfants que j'avais pu rencontrer à la cité de l'enfance mais dont je connaissais mieux les réactions agies que les raisons de leurs actes.

Je suis donc arrivé au RUCHER comme psychothérapeute et on m'a d'emblée attribué comme bureau une pièce sous un escalier et confié le soin psychique de quelques enfants.

C'est au cours de cette activité que j'ai appris un certain nombre de choses intéressantes.

De quoi s'agit-il ?

De peu de choses en fait. Je ne prétends pas être psychanalyste n'ayant jamais exercé cette activité. Mais à cette époque j'avais fait une psychanalyse personnelle et j'avais éprouvé que dans la relation avec le thérapeute pouvaient se reproduire certaines situations qu'on avait connues auparavant. Cette reviviscence permettant à la fois d'en retrouver la trace mais aussi de changer le sens de nos réactions puisqu'on devenait conscient de toutes les émotions qui dans le passé se rattachaient à ces situations.

Si je me permets d'évoquer aujourd'hui ces quelques points théoriques c'est pour vous faire une confidence. Bien sûr dans ce petit bureau les enfants qui m'ont parlé, et c'était une minorité d'entre eux car j'ai du supporter beaucoup de silence, pouvaient me confier comment les éducatrices avaient été épouvantables avec eux. En les écoutant je pensais, et j'essayais de les amener aussi à penser cela, qu'ils avaient dû vivre des choses horribles avant d'être confiés au RUCHER et à ces merveilleuses mères de substitution.

Vous l'avez compris cette maison dont j'avais entendu parler de façon très positive et dans laquelle j'étais très fier de travailler était à mes yeux totalement idéalisée.



Au fond les enfants y avaient affaire à un environnement qui était l'occasion d'une souffrance actuelle. Mais je considérais celle-ci comme négligeable au profit de la recherche d'une hypothétique souffrance passée.

Heureusement que j'avais décidé de me référer à un superviseur. C'est dans ce cadre que le collègue, à qui j'avais parlé de mon itinéraire au cours de la première rencontre, m'a rappelé que les pédiatres doivent croire à l'importance de l'environnement puisqu'ils y établissent leur fonds de commerce en faisant la loi auprès des mères. Il n'était donc pas étonnant, pour lui, que je n'ai pas encore lâché les amarres avec mon premier métier. J'ai donc découvert que la référence au passé et la levée du refoulement était, dans cette situation, loin d'être fondamentale.

Ce qui importait à ces enfants c'était de se plaindre, de trouver quelqu'un à qui se plaindre et éventuellement de pouvoir espérer que cet homme n'apparaissant pas comme trop lié à l'institution puisse devenir leur défenseur ou leur avocat.

Mais revenons-en donc à notre chronologie. Quelque temps après A. VIALLE me proposa de participer à la formation théorique des éducatrices.

Comme j'ai toujours pensé que d'enseigner aux autres permettait aussi d'apprendre soi-même dans l'échange et que cette demande était assez flatteuse j'ai accepté.

Comment cela se passait ?

Très simplement. Cela commençait par un excellent repas préparé par une des éducatrices, toujours accompagné d'une bonne bouteille. Le dîner, qui avait lieu assez tard car il fallait attendre que les petits soient couchés était très convivial, dans la bonne humeur. A la fin la table était débarrassée et je devais aborder un point théorique.

Je n'ai pas été le seul à intervenir pour cette formation théorique mais sûrement le seul psychiatre. J'y avais montré que je pouvais m'intéresser à autre chose qu'au diagnostic et que j'étais passionné par l'influence de l'environnement et donc soucieux que celui-ci soit suffisamment bon pour reprendre l'expression de WINNICOTT. Et puis probablement j'avais dû aussi séduire ces dames. Par mes seules qualités intellectuelles bien entendu !

Toujours est-il qu'un jour André m'a demandé si j'étais intéressé par le poste de psychiatre qui était devenu disponible du fait du départ à la retraite de celui qui intervenait au RUCHER depuis de nombreuses années.

J'étais très enthousiaste à l'idée de prendre ce poste de responsabilité. Et cela pour deux raisons. La première était la présence d'Éric Van der STEGEN comme psychologue. Éric faisait partie de cette merveilleuse génération de psychologues analystes dont on peut s'enorgueillir d'être à la fois le collègue et l'ami. La seconde consistait dans le fait que j'étais depuis quelques années le médecin psychiatre d'un établissement d'enfants qui recevait

pratiquement la même clientèle. Il s'agissait des Eaux Vives à Saint Romain au Mont D'or, établissement qui dépendait de la fondation du Prado et qui s'appelle aujourd'hui Les Alizés. Je pensais donc que ça pourrait être très intéressant de pouvoir comparer ces deux établissements. Ils étaient, en effet, organisés de façon différente. Dans celui du Prado il n'y avait que des éducateurs et on y recevait que les garçons. Au RUCHER il n'y avait que des éducatrices et les groupes étaient mixtes. En conséquence il me semblait être formidablement passionnant de comparer ces deux établissements qui étaient constitués différemment mais avec le même but et pratiquement avec des enfants souffrants de carence, de dysharmonie éducative comme on le disait à l'époque et même de violences.

Mais que me demandait-on au RUCHER ? Pas de faire des diagnostics psychiatriques sur les enfants. Le pédopsychiatre qui m'avait précédé le faisait de façon tout à fait pertinente. Mais quel en était l'intérêt ? En quoi les éducatrices pouvaient être aidées dans leurs activités quotidiennes par, citons au hasard, un diagnostic de psychose ou de troubles obsessionnels ? Par contre ce qui m'était demandé c'était de donner un sens à certains des comportements de ces enfants qui interrogeaient les éducatrices vivant au quotidien avec eux.

Puisqu'on écrit l'histoire il est nécessaire que je vous dise à propos de mes activités de thérapeute, de formateur et ensuite de psychiatre institutionnel qu'elles ont été, bien sûr, rémunérées mais cela sans aucun contrat signé. Cette garantie, à l'époque, ne semblait donc pas nécessaire ni au salarié ni à l'employeur puisque mon activité au sein de l'association du Prado n'était pas non plus garantie par un quelconque engagement écrit fixant mes droits et mes obligations. Je me souviens qu'André DRECQ le premier m'a demandé quelle était ma situation exacte à propos d'une histoire d'assurance ! Si je cite cela c'est uniquement pour contribuer à l'histoire du secteur et ce n'est pas pour comparer avec la situation actuelle où quelquefois il arrive que le but soit caché ou impossible à atteindre du fait de l'ensemble des procédures qui seules permettent d'établir les moyens exigés pour atteindre ce but.

Revenons donc à nos préoccupations de l'époque. Pour donner du sens quelles étaient les références théoriques que nous partagions avec Éric qui, je le rappelle, participait aux réunions où se trouvait André, le couple DRECQ et l'éducatrice responsable d'un groupe accompagné de la seconde.

Avant d'évoquer ces références théoriques je voudrais rappeler la position d'André VIALLE dans ces rencontres.

Cela n'étonnera personne si je dis qu'elle était très particulière. Il se situait en effet comme co-donneur de sens. Je me souviens d'ailleurs d'un jour où, par rapport à ce qu'il avait dit, j'avais suggéré une possible mise en sens de son attitude par rapport au problème évoqué. À l'écho de ma proposition, je l'avais vu se rembrunir et passer à autre chose. Au fond il avait une telle confiance dans la pertinence de son attitude sur laquelle le fonctionnement du RUCHER reposait qu'il était difficile d'émettre un doute ou un questionnement différent.

Mais revenons à nos références théoriques. Elles étaient peu nombreuses. Il y avait bien sûr à la base la croyance en la psychanalyse. Si je dis croyance c'est pour évoquer la ferme conviction qu'il y a du sens à la base de toutes les conduites humaines. Il ne s'agissait pas de croire à une sorte de dictionnaire des symboles où pourrait être écrit : si l'on fait cela c'est à cause d'un événement qui s'est produit auparavant. Nous étions intimement et fermement persuadés que le comportement de quelqu'un était en rapport avec une logique interne à lui-même et à la situation telle qu'il la vivait.

Et puis il y avait un auteur pour lequel j'avais une tendresse particulière à savoir D. W. WINNICOTT. Était-ce par ce qu'il avait été également pédiatre avant d'être psychanalyste ? Peut-être, mais c'était essentiellement parce qu'il parlait des petits-enfants comme je les avais connus et non selon une reconstitution imaginaire transmise par des adultes. Pour ceux qui en doutent, je les renvoie simplement à la lecture de son article : " l'observation de l'enfant dans une situation établie " où il rend compte de son rapport avec un enfant autour d'un examen de la gorge et de la présence d'un abaisse langue.

Un des axes sur lequel nous étions tous d'accord, et Marie-Odile MAZENOD pourra en témoigner si elle le désire, était l'importance de travailler sur le rapport des enfants à leurs parents. Nous savions bien que les enfants lorsqu'ils sont séparés de leurs parents ont tendance à les idéaliser mais en même temps les enfants savent bien que leurs parents ne savent pas bien exercer, comme je disais, leur métier de parents. Aussi il fallait pouvoir traiter ce qu'une gamine pouvait dire à l'éducatrice : " j'aimerais que tu apprennes à ma maman à faire de la soupe" ce qui sous-entendait : " si ma mère savait faire de la soupe elle serait une bonne mère et donc elle pourrait me reprendre". Au fond nous savons bien que tous ces enfants n'ont pas (comme on l'a dit) la chance d'être orphelins. Donc ils sont toujours dans une position de loyauté vis-à-vis de leurs propres parents et là encore je préférerais dire vis-à-vis de leurs géniteurs. En effet s'ils sont placés dans un milieu de suppléance parentale c'est que leurs géniteurs ne peuvent exercer au minimum leurs fonctions de parents ou à l'inverse ils les exercent dangereusement. Pourtant même dans les cas de maltraitance physique ou morale il faut bien que les enfants "placés" puissent profiter aussi des aspects positifs de leurs parents. Mais ceci ne doit pas les empêcher de profiter des autres aspects positifs que peuvent leur apporter les personnes qui à l'intérieur des

institutions leur fournissent cette nécessaire suppléance. Mais il ne faut pas qu'ils attendent de leur(s) parent(s)-générateur(s) ce que celui-ci (ceux-ci) ne peut (peuvent) leur apporter.

Il y a également un point que je voudrais évoquer et qui pour moi reste fondamental. C'est celui de l'aide à l'apprentissage scolaire. Malgré sa formation de pédagogue et le fait que sa belle fille soit responsable de la classe du RUCHER, je n'ai pas le souvenir qu'André VIALLE ait mis en place des procédures propres à l'institution même. Ce qui est sûr c'est que beaucoup d'enfants étaient confiés à l'école privée qui se montrait plus adéquate vis-à-vis de leurs problèmes d'apprentissage.

En fait le problème de l'aide à l'apprentissage scolaire n'a jamais été traité institutionnellement c'est-à-dire par la mise en place de procédures et de temps dédié aux enfants scolarisés.

Je dois dire que je suis très reconnaissant à son successeur Gilles ROSTAING de s'y être engagé. Il ne faut pas oublier non plus que c'est grâce à une enseignante très expérimentée (Mme SANTHONAX) que cette intention s'est réalisée sous la forme de la mise en place d'une étude surveillée.

Il est clair en effet, et le travail de Maurice BERGER l'a montré excellemment, que les enfants qui ressortent de l'aide sociale à l'enfance ont pour caractéristique commune divers degrés d'entrave à leurs capacités de penser. Celle-ci entraîne une déficience de leurs processus cognitifs et donc des difficultés d'apprentissage scolaire.

Ces difficultés vont se retrouver par la suite lorsqu'il s'agit de s'insérer professionnellement. Ce qui était d'ailleurs un souci concernant plus les garçons que les filles. Ce qui ne veut pas dire que pour celles-ci il leur était interdit d'avoir une ambition professionnelle mais elles devaient faire preuve de plus d'opiniâtreté que les garçons.

Ces difficultés d'intégration sociale sont un handicap certains pour tous ces enfants. Il faut le redire. Pour chaque adolescent il est en effet nécessaire de trouver, dans le monde, un lieu où ses capacités pourront être accueillies positivement. Cette question de l'échange de ce que chacun peut donner de meilleur était bien sûr déjà cultivée dans la référence communautaire de l'institution elle-même. Dans son organisation d'ailleurs l'existence de groupes verticaux et non horizontaux permettait que les plus âgés puissent porter assistance aux plus jeunes, du moins dans des domaines où leurs responsabilités n'étaient pas mises en jeu de façon inquiétante en les obligeant par exemple à aller au-delà de leurs compétences.

Mais puisqu'il est question de grands et que donc l'on va aborder le problème de la sortie, il est un point important à rappeler, mais que tous ceux qui connaissent le RUCHER ont en

mémoire, c'est l'importance et le soin apporté au passage vers l'autonomie c'est-à-dire à la sortie physique du RUCHER.

Je parle évidemment de sortie physique car psychologiquement les jeunes qui sont intervenus dans ce colloque nous prouvent à quel point ils y restent psychologiquement attachés. Ce que je trouvais fondamental et cela était voisin du contrat de la prise en charge psychothérapeutique, c'est qu'aucune date de fin de prise en charge n'était réellement fixée. Tous ceux qui y avaient vécu comment enfants puis comme adolescent voire comme jeunes adultes savaient qu'il pouvait revenir au RUCHER y compris au retour du service militaire.

Non seulement ils le pouvaient mais même, on pourrait dire qu'ils le devaient. Il était en effet important pour eux qu'ils reviennent pour rencontrer des personnes qui avaient compté affectivement dans leur enfance, mais aussi pour témoigner vis-à-vis des autres de la possibilité d'en sortir et de s'en sortir.

En ce qui me concerne il existait un point auquel j'étais particulièrement attentif c'est celui de l'apprentissage d'une capacité à ne pas se détruire ni à se laisser détruire et également une capacité à ne pas détruire autrui et donc à trouver une issue non agressive au conflit.

Voilà brièvement illustrés ces différents buts pour la réussite desquels nos compétences de "psy" étaient également engagées. Étaient-elles suffisantes, je ne le pense pas. Mais elles étaient, à mon avis, nécessaires pour que l'institution tente d'y parvenir.

Le but d'une telle institution est en effet que chaque enfant puisse s'apprécier à sa juste valeur c'est-à-dire ni s'idolâtrer de façon excessivement narcissique ni se détester au point de vouloir se détruire.

Son but social c'était de lui fournir les éléments d'une capacité de vivre en communauté (même si elle était réduite au couple) en y apportant le meilleur de soi-même et en respectant l'autre dans sa différence.

Quant à la nécessité de gérer les séparations (assorties de retrouvailles) avec les parents d'origine sa finalité était de les rendre capables d'apprécier leurs aspects positifs mêmes minimales et de pouvoir profiter de tout ce qui leur était donné par ailleurs et par d'autres.

Ces différents buts correspondaient, j'en suis persuadé, à des valeurs techniques et humaines, j'oserai dire anthropologiques, sur lesquelles je me rencontrais tout à fait avec André VIALLE mais, au-delà de lui, avec toutes les personnes qui travaillaient au RUCHER. Pour tous l'immense importance accordée à cette activité humaine particulière, qui est de s'occuper des enfants des autres, était un élément fédérateur.



## **André VIALLE et la formation : du RUCHER à Recherches et Promotion**

**HENRI A.N.**

Maître de conférence honoraire à l'Université Lumière LYON II

*Une remarque en préalable : le présent texte n'est pas une transcription de l'exposé oral. Non seulement parce qu'une rédaction après coup à partir de notes n'est jamais fidèle,- il y a toujours des improvisations qui n'ont pas laissé de traces, et à l'inverse, des réarrangements plus ou moins conscients a posteriori. Mais surtout, le temps qui m'était imparti dans une journée très dense était sans commune mesure avec ce que j'étais poussé impérieusement à transmettre.*

Cette intervention avait été annoncée sous le titre « Des pratiques spontanées et des savoirs : la formation ». Ce dont je vais parler est à la fois plus étroit et plus large. Il s'agira plutôt du fil qui a conduit directement de l'aventure originelle du RUCHER, en 1953, à l'aventure originelle de Recherches et Promotion, en 1969. Si l'on m'a confié le traitement de ce thème, c'est que je suis sûrement celui qui a le champ de vision le plus large, sur une période continue de presque vingt ans, de 1958 à 1976. Et en même temps, je ne suis pas sûr d'être le mieux placé, en ce sens que tout ce qu'André et moi avons fait au cours de cette période l'a été tellement ensemble que je ne sais plus ce qui est de l'un ou de l'autre. Ainsi serai-je sans doute suspect, — en tous cas je le suis à mes yeux, — de "tirer" la pensée et la pratique d'André VIALLE vers mes positions propres : ce qui n'est pas le cas pour sa pensée et sa pratique éducatives, indissociables de celles de l'équipe du RUCHER, dont j'ai été un observateur passionné, mais depuis la marge.

### **De la vie et de l'histoire**

En préparant cet exposé, j'ai eu constamment présente à l'esprit cette page de Péguy, où il raconte un entretien avec un jeune homme venu le faire parler de l'affaire Dreyfus. Et où il fait sentir ce mélange de désespoir et de sidération qui l'étreint à mesure, et qu'il résume d'une phrase magnifique : « Je lui donnais de la vie, il recevait de l'histoire ».

En même temps, je m'avisais que, comme on le verra, ce rapport compliqué, douloureux, troublant, mais ô combien fécond, entre la vie et le discours avait été le fil rouge de toute l'histoire qui nous réunit aujourd'hui. Une histoire de relation d'objet, expression psychanalytique bien pauvre pour dire une histoire de chair et de sang.

Je m'efforcerai dans ce qui suit de ne retenir que ce qui de la vie mérite de passer dans l'histoire, et de l'épurer de ce qui restera une affaire privée entre le RUCHER et moi, et au

premier chef entre André VIALLE et moi. Certains aspects de notre relation privée n'ont cependant pas été sans conséquences sur les institutions où nous avons œuvré ensemble, et doivent donc être dits.

Pour moi, c'était l'histoire d'une filiation d'emprunt, — j'avais 20 ans et j'étais à ce point, où entrant dans l'âge d'homme, l'on se trouve des quasi-pères pour occuper la place dont on a provisoirement évacué son père de naissance.

Mais cette relation n'avait rien de symétrique. Jamais je n'ai eu le sentiment qu'André m'investissait comme un fils. Cet homme dont le surnom de Patio était, même pour qui n'en connaissait pas l'origine exacte, une variation évidente sur le mot " papa " <sup>1</sup>, cet homme qui à trente ans occupait déjà tout naturellement une place de patriarche, cet homme qui éprouvait visiblement les plus intenses satisfactions à être pris pour père par une nuée d'enfants, de jeunes gens et d'adultes, cet homme là m'a d'entrée de jeu situé en égal, en ami, et très vite en confident.

Ce que j'ai été long à admettre, aux deux sens du terme : à comprendre d'abord, à accepter ensuite. Dans les premières années, il y a eu entre nous comme un jeu subtil, tantôt inconscient et tantôt conscient, moi l'assignant à la place de père, lui m'assignant, si vous me permettez ce jeu de mots, à la place de pair. C'est que j'ai mis beaucoup de temps à mesurer à quel point l'attente d'une reconnaissance par l'intelligentsia, qu'avec mon parcours scolaire et universitaire j'incarnais à ses yeux, était exactement symétrique de l'attente d'être introduit dans une "vie réelle" dont ce même parcours m'avait jusque là tenu à l'écart.

## **Jusqu'à la fondation de RP: dix ans de parcours commun**

### ***1958-1960: une rencontre féconde***

#### **Un moment clé de l'histoire du RUCHER.**

Notre première rencontre date de 1958. Elle inaugure une première période, jusqu'en 1960. Je réalise seulement aujourd'hui, après tout le travail de mise en perspective qu'a impliqué la préparation de ces journées, que ce sont des années charnières dans l'histoire du RUCHER. Cinq ans après la fondation, l'épopée héroïque va laisser la place à une période de maturité.

---

<sup>1</sup> On observera qu'alors que « maman » était, au RUCHER, un nom commun, voire... très commun, (« les mamans » « une maman »), il n'y a jamais été question « des papas », bien qu'il y eût deux hommes dans l'équipe. Et qu'en revanche, le nom propre « Patio », qui reflétait un compromis transparent entre l'interdit d'user comme noms propres des mots « papa » et « maman » et l'évident parti-pris de substitution familiale, n'avait aucun pendant au féminin. On notera aussi qu'il était utilisé aussi entre adultes, à la notable exception d'Andrée Rhenter qui disait « André » ; et subsidiairement qu'en public André appelait sa femme « maman ».



C'est d'abord un temps de départs et d'arrivées. Jeannette<sup>1</sup> et Jeannine, — deux membres de l'équipe de départ sur cinq groupes, ce n'est pas rien, — s'en vont coup sur coup ; je ne les ai presque pas connues, juste assez pour me rendre compte que depuis un moment déjà elles ne « tiennent » plus, qu'elles se sont isolées peu à peu du noyau central. Elles sont remplacées immédiatement et sans discussion — c'est comme une évidence —, la première par Malou, qui a été recueillie avec sa fille par la famille VIALLE dès avant l'aventure du RUCHER, la seconde par Mino, qui est la sœur de Marie-Rose : c'est dire si cette nouvelle équipe, plus resserrée, plus cohérente que la précédente, voit ses liens personnels avec la famille VIALLE renforcés.

Autres sortes de départ : ceux des premiers accueillis qui sont arrivés au RUCHER adolescents commencent à quitter le RUCHER. Erika, la toute première est repartie un temps pour la RDA dont elle est originaire, avant de revenir, justement en 1959 ou 1960. Avec Evelyne, c'est le premier mariage. Avec « Toto », c'est le premier départ à l'armée. On est en pleine guerre d'Algérie, et il disparaîtra quelques mois plus tard, au cours d'un combat — il faudra attendre la fin de la guerre pour être sûr de sa mort. Mais dès octobre 1959, la mort a fait une entrée fracassante dans le RUCHER avec le décès accidentel de Bruno, l'un des sept enfants des VIALLE.

Pour ce qui est de notre sujet, il me semble *a posteriori* que ces années marquent d'autre part le passage à un rapport substantiellement différent avec les "intellectuels", pour parler vite, et ce changement sera d'une importance beaucoup plus considérable qu'on ne pouvait l'imaginer au départ.

Certes, depuis l'origine, s'est tissé autour du RUCHER un réseau d'amitiés d'une variété sociale étonnante, agriculteurs et ouvriers aussi bien que des médecins, un architecte, un banquier, un comptable, un certain nombre de gens d'église — je ne parle que des plus proches. Et dans ce réseau, les intellectuels sont nombreux, incluant notamment quelques "grandes pointures" : Jean LACROIX, le père FRAISSE, Jean GUILLAUMIN.

Certes, ce réseau inclut déjà quelques étudiants comme Gilou, ou les grands enfants des amis et voisins, les BLANCHARD, les MASSARD. Mais quelque chose de plus décisif se produit alors, avec l'arrivée des « trois Belges » — dont Eric, ici présent — et la mienne. Car il me semble que jusque là, il y a eu des « compagnons de route », qu'on croise souvent comme invités à la table des VIALLE, à qui l'on a recours et qui répondent sans compter quand on a besoin de leurs compétences, mais qui restent à l'extérieur du RUCHER. Nous, et à notre suite bien d'autres, dont les plus marquants sont ici, nous allons à partir de là nous greffer sur l'histoire même du RUCHER.

---

<sup>1</sup> Je fais ici le choix délibéré de nommer les personnes comme on les nommait dans le quotidien, soit par leur prénom soit par leur surnom.

Il est aussi intéressant de noter par quelles filières nous y sommes arrivés : l'abbaye de Maredsous en Belgique, d'une part, et le groupe Esprit de l'autre. Nous en reparlerons demain<sup>2</sup>

## **L'alliance du prolétaire et du philosophe**

Ce que fut cette espèce de symbiose entre nous deux au long des onze années qui nous occupent m'a fait souvent penser à ce que Marx appelait, — parlant, évidemment du mouvement ouvrier —, « l'alliance du prolétaire et du philosophe ». Sachant qu'il serait trop simple d'en conclure qu'il était le prolétaire et moi le philosophe : ce n'est pas seulement entre nous, mais à l'intérieur de chacun de nous que cette alliance fut potentialisée par notre rencontre. Sa curiosité intellectuelle, et sa forme de pensée en général le plaçaient bien plus près de la philosophie qu'il ne le croyait lui-même. Et moi, je me sentais prolétaire à ma manière dans ma demande de clés pour entrer dans le monde réel, clés que ne m'avaient données ni ma famille, ni tous les livres que j'avais lus. Chacun se sentait en somme démuné de l'essentiel et l'attendait de l'autre.

Sur ce point, je ne crains pas de dire que l'écart était grand entre lui et le reste de l'équipe du RUCHER. Celle-ci considérait plutôt implicitement la sphère de l'intelligentsia comme un univers lointain, inaccessible, tout en étant sans doute flattée de voir André, si proche d'eux, si identique à eux dans la vie quotidienne, entretenir en toute simplicité des rapports de proximité avec des intellectuels qui renvoyaient en retour une immense admiration pour l'aventure du RUCHER. Et j'y comprends Andrée RHENTER, née dans la grande bourgeoisie médicale lyonnaise, seule éducatrice diplômée du groupe, qui masquait si bien ces origines que je ne les aurais jamais devinées sans quelques indiscretions d'André et sans les relations du RUCHER avec son frère, officier supérieur et futur général d'aviation ; Andrée qui lui avait dit à mon propos : « Tu ne vas quand même pas introduire un intellectuel au RUCHER ! »

Lui-même, peu après mon arrivée au RUCHER, me dit un jour — et cette confidence m'avait surpris et j'irais jusqu'à dire quelque peu choqué — « Tu verras à quel point je suis ici dans une effroyable solitude » : et sur le moment comme maintenant, j'avais entendu que c'était de ses investissements intellectuels qu'il parlait. Car il était grand lecteur, tout en demeurant fidèle à sa culture d'instituteur, dans une admiration révérencielle pour ce qu'il lisait.

Parmi ces lectures, une place centrale était tenue par les œuvres d'un courant de philosophes chrétiens, plus ou moins proches du personnalisme, dont Jean LACROIX était le parfait paradigme. Philosophie tolérante, humaniste, ouverte qui cherchait à réconcilier la

---

<sup>2</sup> Cf ci-après, « Le RUCHER dans l'Histoire »

modernité avec un moralisme tenace et une sorte d'horreur foncière des vérités à bords trop vifs.

S'il s'intéressait à la psychologie, c'était largement à travers le filtre de cette pensée là. Il faut rappeler qu'à ce moment là, ni la pratique, ni les repères théoriques de la psychologie n'ont grand'chose à voir avec ce qu'ils sont aujourd'hui. Dans sa théorie psychologique personnelle, le concept central était alors celui de "sécurité", évidemment corrélé à cette philosophie familialiste d'inspiration chrétienne qui faisait alors au RUCHER parole d'évangile.

Eric et moi, de même que l'autre garçon belge, François-Pierre, qui décéda tragiquement quelques années après, étions de notre côté engagés dans des études de psychologie, lui dans la perspective délibérée d'accéder au titre de psychologue, moi dans une démarche plus globale, concurremment à des études de philosophie et de sociologie, dans l'intention à l'époque de rompre avec mon parcours trop bien tracé de bon élève pour devenir à mon tour éducateur.

Malgré ces prodromes, la psychologie ne glissera que très progressivement au cœur de la « théorie éducative » d'André VIALLE. Et *a fortiori*, la psychanalyse y mettra plus de temps encore. Il faut noter de même que ce rapport très ancien à la culture, à la pensée et au savoir ne fera jonction que petit à petit avec la question de la formation. Depuis longtemps, je pense depuis les débuts du RUCHER, André VIALLE est l'un des quelques professionnels qui tiennent une place de premier plan au Centre de Formation d'Éducateurs : mais c'est dans le même mouvement qui fait du RUCHER, avec L'ARC-EN-CIEL de Trévoux et le Foyer des PEUPLIERS à Villeurbanne, l'une des expériences phares de la région lyonnaise. Sauf erreur de ma part, d'ailleurs, il n'y a pas encore de stagiaire d'école au RUCHER. Je crois bien que la première a été la stagiaire monitrice-éducatrice de l'EFPP de Paris que j'y ai envoyée en 1966, — Gentiane —, qui a épousé un fils JEANNOT et qui est aujourd'hui encore l'une des plus anciennes éducatrices de l'établissement.

## ***1960-1969 : pratiques communes à l'échelon national et régional***

### **1ere sortie: le SCEJI**

Le Secrétariat Catholique de l'Enfance et de la Jeunesse Inadaptée, animé dès son origine par Henri BISSONIER, constitue (en 1960 je crois) une "commission enfants privés de milieu familial normal "(chaque mot compte). Chercher un contact en région lyonnaise, c'était inévitablement tomber sur le Dr KOHLER. Et sur une telle thématique, celui-ci ne pouvait à son tour passer l'information qu'à André, qui me montre aussitôt le courrier, et on y va ensemble. Nous participerons très assidûment à cette commission au moins jusqu'en 1965. C'est là que nous rencontrerons quelques personnalités, laïques ou religieuses, très

en vue au plan parisien ou national, notamment Pierre COMPAGNON, qui en est l'animateur, et Mère MARIE-BERNARD. Cet espace de réflexion, très marqué confessionnellement, jouera un rôle nodal dans la migration progressive des orphelinats religieux vers le secteur de l'Éducation Spécialisée, par la médiation de leur rencontre avec des maisons d'enfants à caractère social gérées par des organismes non confessionnels : ainsi Pierre COMPAGNON dirige-t-il une maison de l'Action Sociale des Forces Armées, tandis que Mère MARIE-BERNARD, dirige un important orphelinat à Paris, ou sœur DURAND l'orphelinat de Monaco. On peut aussi signaler la participation d'une psychologue à l'ASE de Paris, Claude JARRY, ce qui semblerait aujourd'hui aller de soi, mais était pour l'époque l'amorce d'une mutation considérable.

Ce fut une étape très importante, parce qu'elle marque, non le début, mais un changement d'échelle dans l'investissement de la scène sociale extérieure par André VIALLE. Il devient une personnalité du secteur connue au plan national, voire international, puisque le SCEJI est le relais français du Bureau International Catholique de l'Enfance et que la commission française jouera un rôle très actif dans le Congrès que cette institution très officielle du Vatican organise à Rome en 1965 autour des Institutions pour enfants "privés de milieu familial normal", — colloque où l'on me demande de faire une conférence posant les fondements d'une approche psychologique de ce champ de pratique éducative.

## **1<sup>e</sup> aventure commune : le GEMESF (1965) :**

### *La fondation du GEMESF*

Je pense que pour André VIALLE, on aurait pu en rester là : le SCEJI offrait un espace d'influence et de notoriété à sa mesure, son marquage catholique n'était pas fait pour le gêner, bien au contraire. L'étape suivante était plus liée à mes propres enjeux, et il m'y a suivi avec la même évidence avec laquelle je l'avais suivi au SCEJI.

Ce fut notre première entreprise véritablement commune : le GEMESF – Groupe d'Etude des Milieux éducatifs Suppléant la Famille. Je me trouvais pour ma part, je m'en rends compte maintenant, exactement au point où lui-même en était en 1949. Comme lui, j'ai alors envie de "faire œuvre", de fonder, mais c'est lui qui alimente mon inspiration, comme avait fait pour lui Andrée RHENTER.

Je cherche à l'époque ce qui pourrait bien, dans sa lignée, être ma contribution propre, congruente à mon parcours particulier. Un temps j'avais laissé flotter en moi l'idée bien peu réaliste d'un " RUCHER pour intellectuels". Je me rappelle en avoir parlé incidemment à Eric. Mais la construction progressive, dans le cadre du SCEJI, d'un modèle théorique appuyé pour moi sur le paradigme du RUCHER, me conduit assez rapidement à l'idée d'un espace de formation, démarqué des écoles d'éducateurs de l'époque parce qu'orienté vers la population spécifique pour laquelle s'est bâti le RUCHER.

Le GEMESF, j'en propose la création, sciemment, pour "mettre sur orbite " un tel projet, en tentant de faire émerger un courant de pensée qui en soit porteur. Lui en proposer la présidence, et, pour lui, l'accepter, ont été, là encore, des évidences immédiates. Et je me réserve le poste de secrétaire, exactement (mais je ne l'ai appris, comme beaucoup de choses, qu'au cours de la préparation de ce colloque) comme lui-même s'était attribué le secrétariat lors de la fondation de l'ARCEI.

Mais encore fallait-il, pour que l'entreprise débouche sur une réalisation, que cet enjeu personnel rencontre d'autres enjeux chez d'autres personnes, c'est-à-dire, en cercles concentriques, chez André, puis chez nos partenaires et amis du SCEJI, puis dans le public des "maisons d'enfants à caractère social", et enfin du côté des pouvoirs publics. Tous ces enjeux collectifs sont lisibles dans les importants glissements sémantiques qui différencient le GEMESF de la commission du SCEJI.

D'abord c'est un "Groupe d'étude". C'est une locution fréquemment employée à l'époque dans le titre des équipes de recherche du CNRS, notamment en sociologie – équipes que je fréquente beaucoup à cette époque. Il s'agit clairement d'associer avec force les signifiants "étude", "recherche", "formation" à une certaine conception de la pratique éducative. On voit bien comment à ce point le nouage que j'ai appelé plus haut "alliance du philosophe et du prolétaire", et dont je répète qu'il n'a fonctionné entre nous que parce qu'il fonctionnait à l'intérieur de chacun de nous, déborde de la sphère intime, celle de la communication personnelle entre André et moi, pour commencer à produire un effet social.

Ensuite on passe d'une structure directement rattachée à l'épiscopat à une structure dénuée de toute référence confessionnelle. Certes cette laïcisation est toute relative, puisque l'équipe du GEMESF est majoritairement constituée des piliers du SCEJI. Mais elle n'est pas un simple habillage, en tout cas pas pour moi qui suis un enfant de l'école laïque ; qui ai beaucoup pratiqué, notamment dans la lutte contre la guerre d'Algérie, une collaboration militante qui efface les appartenances religieuses ; qui appartiens en cela, comme André, à un courant très développé de l'intelligentsia de gauche ; et qui enfin, sans le savoir encore, suis en train de perdre complètement mes convictions religieuses, alors qu'André gardera les siennes jusqu'à sa mort. Dans le même temps d'ailleurs, j'adhère à l'ANCE (Association Nationale des Communautés d'Enfants), – dont le laïcisme agressif induit en moi le même amusement indulgent que la bigoterie de l'autre bord, tant la guerre du curé et de l'instituteur me paraît une survivance d'un autre âge. J'y gagnerai d'être soupçonné, à l'ANCE, de "manger à tous les râteliers"...

Mais le glissement essentiel est la notion de "suppléance" familiale. Car je pense qu'aux origines du RUCHER ce qui fonctionnait était bien la notion de "substitut" familial. On nage à l'époque dans une conception carencielle de l'enfance "troublée". Une famille "normale" c'est, dans ce contexte, comme les vitamines ; sans elle, on dépérit mais il suffit d'en rajouter artificiellement et tout va de nouveau bien. Et l'admiration, voire la vénération,

qui entoure le RUCHER, est elle-même résonance au fantasme d'avoir "rendu une famille" à un enfant "privé de milieu familial normal".

La notion de suppléance familiale relève certes encore de cette conception carencielle, avec laquelle nous prendrons l'un comme l'autre par la suite de plus en plus de distance. Elle marque pourtant l'amorce d'une rupture décisive. Je ne sais toujours pas aujourd'hui par où le ver était entré dans le fruit. Sans doute insidieusement, la pensée psychanalytique a-t-elle fait déjà son chemin, prenant à rebours cette théorie familialiste que résume bien l'idée de "milieu familial normal" et qui à l'époque prétend s'appuyer sur des notions psychanalytiques travesties. En tout cas, l'idée est désormais bien là qu'on n'existe qu'en tant qu'enfant de ses parents, et donc que des parents, ça ne se remplace pas, même si on peut "suppléer" à leur défaillance partielle et réversible. De la prothèse à la béquille, la distance est immense.

Tout cela peut paraître aujourd'hui enfoncer des portes ouvertes (encore que je ne sois pas sûr que dans les terrains de pratique la question soit toujours aussi inactuelle que ça...) Mais il faut bien voir qu'il y a quarante ans il en allait tout autrement.

### *Les colloques*

L'appellation "groupe d'études" n'entraîne pas à proprement parler d'activité de recherche, même si dans le même temps je passe un an au CNRS à travailler sur les maisons d'enfants à caractère social, étude qui ne sera d'ailleurs jamais terminée, mais a pour retombées latérales des contacts dans la région Rhône-Alpes élargissant le réseau préexistant d'André.

L'activité principale du GEMESF ce seront des Journées d'étude annuelles, rassemblant essentiellement des personnels des MECS. Elles remplissent la fonction traditionnelle de ce genre de journées d'étude, au point exact où se confondent la formation et la recherche comme élaboration collective des pratiques, fort différente de la recherche comme construction académique d'un discours savant.

Très symboliquement, le premier de ces colloques du GEMESF sera l'occasion pour trois des "mamans" du RUCHER (Marie-Rose, Mino et Andrée) de prendre pour la première fois des "vacances" — elles ont vraiment été parlées comme telles. C'est à dire que pour la première fois en plus de dix ans, elles s'absentent de leur groupe pendant... trois jours !

Ces journées d'étude rencontrent un succès considérable (environ quatre cent personnes), avec le noyau d'un public fidèle. En fait elles arrivent à un tournant historique pour les maisons d'enfants à caractère social. C'est pour dire vite la fin des orphelinats. Le modèle économique, et les repères culturels sur lesquels ils s'étaient fondés est à bout de souffle, et le GEMESF a fonctionné comme un lieu qui offrait des modèles modernisés. En revanche, dans l'après-coup, il n'a pas du tout été ce que nous en avons imaginé. Plutôt que le laboratoire d'une pratique démarquée des modèles du secteur "enfance inadaptée", et en

particulier du modèle de l'éducateur "technicien des relations humaines", il a été l'un des outils d'intégration des MECS dans ledit secteur.

### *L'équipe du GEMESF comme lieu d'échanges*

Car bien entendu le travail qui se fait une fois par an dans ces grands rassemblements est la partie émergée de celui qui se fait tout au long de l'année dans les échanges de l'équipe. Et je pense qu'au fil des années ce travail a accentué, dans la pensée d'André, la migration vers les modèles du secteur Enfance Inadaptée. La position originelle du RUCHER à cet égard était ambiguë, puisque son terroir d'origine était sans conteste celui du secteur enfance inadaptée, avec le primat idéologique de la professionnalisation qui le caractérisait, alors que l'idéologie porteuse de départ était extrêmement proche du bénévolat vocationnel des Villages d'Enfants SOS ou des Rayons de Soleil. Administrativement, le RUCHER était d'ailleurs bien un établissement spécialisé et non une MECS –Jean-Marie ARNION (le premier DRASS de la région) me l'avait assez sèchement fait remarquer quand j'étais venu l'interviewer pour ma recherche.

### *Un investissement direct dans la formation*

Au GEMESF, la question de la formation est donc toujours très présente. D'abord c'est le *leit-motiv* principal des Journées d'Etude : "L'amour ne suffit pas, il faut que le personnel soit formé" – et il est très clair que dans cette perspective, l'armature d'une formation, c'est la formation psychologique. Mais plus directement, le GEMESF investit de l'énergie dans trois actions qui concourront toutes trois puissamment à l'étape suivante.

En premier lieu, l'épisode "moniteurs-éducateurs". En 1964-65, la profession d'éducateur spécialisé a déjà plus de vingt ans, elle est de plus en plus fortement organisée, la syndicalisation qui a commencé au début de la décennie s'est développée très vite – une première dans un univers où la prédication caritative (religieuse ou laïque, la différence est en fait mince), organise plus la pensée collective que la lutte des classes. Deux ans avant la convention Collective du secteur, trois ans avant le diplôme d'Etat d'éducateur, les employeurs et les payeurs voient se profiler un éducateur spécialisé à haut niveau de qualification et de rémunération, et la pression se fait forte sur le Ministère de tutelle pour créer une profession subalterne, recrutée à niveau scolaire moins élevé, formée moins longtemps et naturellement payée moins cher.

Le GEMESF se fabrique alors l'idée naïve, – c'était nous attribuer beaucoup de pouvoir, évidemment —qu'une telle entreprise pourrait être détournée en utilisant cette nouvelle qualification pour la spécialiser en direction des MECS, et pour donner par conséquent aux formations qui vont se créer le profil que nous avons commencé à esquisser dans nos travaux. Pas un "sous-éducateur", mais une autre sorte d'éducateur pour un autre public.

C'est dans ce contexte que je ne sais plus qui nous fait savoir que l'EFPP — école d'éducateurs spécialisés de l'Institut catholique de Paris, — est intéressée par la démarche. Je m'engage donc personnellement dans le démarrage de cette nouvelle formation à la rentrée 1965.

C'est là que nous faisons la connaissance de Monique ALLIOD, qui vient du coup se joindre à nous au GEMESF et dont l'immense culture et l'immense expérience pédagogique seront le moment venu un atout des plus précieux.

Parallèlement, pour tenter de fédérer les autres formations naissantes de moniteurs-éducateurs autour de notre point de vue, le GEMESF les invite à des rencontres régulières de concertation, qui aboutiront quelques années plus tard à la fondation du Comité de Liaison des Ecoles de Moniteurs Educateurs (CLEME), calqué sur le Comité d'Entente des Ecoles et Centres de Formation des Educateurs Spécialisés.

Enfin, entre 1966 et 1968, dans la région lyonnaise, Eric et moi conduisons sous le timbre du GEMESF, pour les personnels des MECS, un cycle de "formation permanente" avant la lettre, un type de pratique encore presque inédit, il ne se banalisera qu'à partir de la loi de 1971. Là encore ce sera un laboratoire pour un modèle de formation appuyé sur deux piliers : interventions théoriques thématiques et groupes d'analyse des situations professionnelles concrètes.

## **A partir de la fondation de RP : les parcours se croisent (1967-1976)**

Après cette chronique du parcours qui nous avait menés ensemble jusqu'au projet de ce qui devint Recherches et Promotion, j'aimerais réfléchir avec vous à ce qui s'y est joué. Pour des raisons de temps, et aussi pour marquer en creux la place d'une histoire de RP qu'il faudra bien écrire un jour, je cesse ici de m'appuyer sur une chronique factuelle, pour m'en tenir aux composantes de la dynamique en œuvre au cours de cette période. Il peut paraître étrange dans un exposé sur "André VIALLE et la Formation" de faire l'impasse sur sa contribution personnelle aux sept premières années de Recherches et Promotion, dans lesquelles il eut évidemment une part considérable. Mais il me paraît plus dans le fil de notre propos d'aujourd'hui d'insister sur le choc en retour de la fondation de RP sur le RUCHER.

## ***La phase préparatoire de la fondation de R.P.***

### **Partage des tâches et amorce de croisement**

Jusque là, entre André et moi les choses s'étaient jouées en quelque sorte à front "direct", c'est à dire chacun dans sa partition initiale. Chacun de nous apportait aux



entreprises communes le concours de ses acquis propres. Il est clair par exemple que par rapport au milieu de la rééducation et aux MECS, ainsi que par rapport à la région Rhône-Alpes, c'est André qui était en pointe. C'est lui qui avait une pratique, une pratique généralement admirée et respectée, en regard de laquelle je faisais figure, et en premier lieu à mes propres yeux, de faire-valoir juvénile. En revanche, par rapport aux aspects "études" et "formation", et par rapport aux activités de portée nationale (et donc inévitablement parisiennes), c'est en général moi qui étais en position de foncer, et André qui me suivait, parce qu'il me faisait toute confiance dès qu'il s'agissait d'activité intellectuelle, et qu'il savait que Paris était mon biotope d'origine.

Mais encore une fois, nous communiquions si intensément qu'aucune démarche n'appartient en propre à l'un de nous deux. D'abord parce que ces deux distributions implicites de compétences commencent déjà à se croiser : c'est ainsi que j'interviens comme psychologue dans des maisons d'enfants de la région parisienne (je frémis rétrospectivement de mon aplomb, mais enfin, heureusement que l'inconscience est l'apanage de la jeunesse). Je crois bien d'ailleurs avoir été l'un des tout premiers à exercer comme clinicien dans ce type d'établissements. Et on a vu qu'Eric et moi avons pris rang dans le paysage lyonnais avec notre formation "GEMESF". Inversement, André joue des cartes sur le plan régional dans le terrain de la formation. En 1965, la direction du Centre de Formation d'Educateurs est vacante. André se positionne alors avec force, présentant un projet qui fait beaucoup de remous, et avançant même mon nom pour le poste, sans d'ailleurs me demander mon avis préalablement.

Ce dernier épisode a beaucoup joué dans le démarrage de Recherches et Promotion : pour la plupart des acteurs régionaux, RP était attendu comme "l'école de VIALLE". Petite anecdote significative : pendant la première année de RP, un éducateur en formation engage par hasard dans un restaurant la conversation avec le directeur recruté entre temps pour le CFE (devenu dans l'intervalle IFES) qui lui dit "Alors comme ça, vous êtes dans la galère à VIALLE". Que diable en effet allions nous faire dans cette galère...

## **Nos enjeux respectifs dans l'entreprise R.P.**

Vous avez bien compris que très vite la formation avait été le principal point d'articulation de cette histoire. Mais loin d'être une fin en elle-même elle était le pivot d'enjeux beaucoup plus larges.

De mon côté, il s'agissait, dans un mouvement très banal de filiation, de m'identifier à lui dans la démarche de fondation d'une œuvre qui me soit propre, tout en payant ma dette avec la monnaie qui était la mienne. Dès le début, j'avais cherché comment lui donner une place éminente dans l'entreprise, comme pour le GEMESF, mais jamais je n'avais imaginé un instant qu'il pourrait quitter le RUCHER pour elle, même à temps partiel. J'avais été

extrêmement surpris, en même temps que ravi, quand en 66 ou 67 il s'est déclaré preneur pour un mi-temps dans cette école dont nous étions en train de peaufiner le projet. Instantanément, il m'est apparu alors que nous ne pouvions y apparaître que comme codirecteurs. Comme beaucoup de fondateurs – mais je ne le savais pas à l'époque – il était pris par l'envie de ne pas être enfermé dans son œuvre et de créer autre chose en passant à la vitesse supérieure.

Quand après avoir compris que je ne ferai jamais comme lui œuvre d'éducateur au sens strict, je m'étais rabattu sur le compromis de la formation, c'était dans un rapport doublement identificatoire. D'abord parce que le sens fondamental n'était guère au départ de penser une pédagogie originale. Même s'il était resté passionné par son premier métier d'instituteur, je ne pense pas qu'il avait des idées particulières sur les dispositifs pédagogiques, et je m'en souciais fort peu moi-même – la pédagogue dans l'âme, c'était Monique ALLIOD, et ce n'est qu'à partir du démarrage de R.P. que son influence se fera sentir.

Notre objet était plutôt d'attirer vers la profession d'éducateur et d'y fixer des personnalités profilées comme les membres de l'équipe du RUCHER, et comme quelques autres du même modèle que j'avais croisées au hasard de mes pérégrinations dans les établissements : c'est-à-dire l'exact contraire de ce qu'à peu près dans le même temps, Bourdieu allait nommer les "héritiers". Des gens que je percevais, que je perçois toujours, comme une aristocratie prolétaire, puisant sa distinction non dans sa naissance ni dans sa fréquentation des bonnes écoles, mais dans son expérience sociale. Et de leur conférer, dans le même mouvement toute la reconnaissance sociale qui me paraissait leur être due, en même temps que des outils pour penser leur pratique.

C'est pourquoi d'ailleurs, très vite, la formation de moniteurs-éducateurs était apparue comme une impasse, car nous avons très vite compris que rien ne pourrait empêcher cette nouvelle qualification d'être en tout point ce qu'elle devait être dès l'origine dans l'esprit des employeurs et des pouvoirs publics : une copie dévalorisée des éducateurs spécialisés. C'est alors que pour ma part j'ai compris un principe dont je ne me suis jamais départi: lorsqu'on s'adresse à des publics en marge il ne faut jamais leur concéder un strapontin, il faut toujours pour eux viser au plus haut. C'est ainsi que nous nous sommes tournés définitivement vers la formation d'éducateurs spécialisés.

Ce qui signifiait au passage l'abandon de la tentative de singulariser la position de suppléance familiale en direction des maisons d'enfants à caractère social. Autrement dit que ce qui était bon pour ces dernières pouvait l'être aussi pour tous les terrains de pratique des éducateurs. Je réalise dans l'après-coup que telle avait en fait été toujours l'opinion d'André. Cela voulait dire que ce qui pouvait se transposer de l'expérience du RUCHER, ce n'était pas le modèle de la suppléance familiale, nécessairement restreint à un

nombre assez limité d'enfants. C'était beaucoup plus un certain mode d'engagement dans la relation à l'objet de pratique.

J'ai parlé tout à l'heure d'un rapport doublement identificatoire. C'est que la proposition précédente s'étendait également à l'idée implicite que nous nous faisons d'un formateur. C'est à dire non pas un enseignant, un pédagogue, mais un éducateur, un "éducateur d'éducateurs". Et non pas un éducateur technicien développant des savoir-faire abstraits, mais un éducateur engagé entièrement dans sa relation à ses objets de pratique, qui du coup n'étaient plus ici nécessairement des enfants ou des objets traités en mineurs. Dans cette position de formateur-éducateur, et singulièrement dans le "colloque singulier", dans le travail en tête-à-tête, où il excellait, André a été d'entrée de jeu comme un poisson dans l'eau. N'oubliez pas que l'énorme appareil de la formation d'adultes n'existait pas encore, et que n'existait pratiquement pas le modèle d'un espace de formation qui ne soit pas un espace d'enseignement éventuellement doublé d'apprentissages de savoir-faire préalablement repérés.

Deux originalités donc dans le projet de départ : former "autrement" pour un public dont il fallait montrer publiquement la différence ; mais aussi se démarquer du "politiquement correct" de la rééducation. Et déjà implicitement rompre avec le présupposé tyrannique d'un supposé savoir accumulé dans les écoles, écrasant les savoirs élaborés dans la pratique.

D'autres idées se sont greffées là dessus, comme de "bonnes idées", que nous pensions secondaires, mais qui, si l'on y regarde dans l'après-coup, se sont révélées d'une part dans la même lignée, et d'autre part déterminantes ; le fonctionnement en sessions à thème, l'analyse de la pratique, l'autogestion. Les premières pour sortir du cours magistral sur le modèle scolaire, pour marquer le lien essentiel entre l'interdisciplinarité, et déjà, implicitement, l'élaboration de la pratique ; la seconde pour mettre également l'élaboration de la pratique au premier plan ; et la troisième (je rappelle que le projet datait *d'avant* 1968) pour marquer l'indépendance par rapport aux notables dans la composition du Conseil d'Administration.

### ***A partir de la fondation de RP ; une dynamique à fronts renversés***

En revanche, d'autres percées décisives, qui apparurent dans les premières années (et même pour la plupart dans la première année) de fonctionnement de Recherches et Promotion n'étaient absolument pas incluses dans le projet initial, et il faut dire bien haut qu'elles sont dues aux éducateurs en formation eux-mêmes – qui nous ont largement autant appris que nous leur avons appris. Ce sont eux qui ont pris en main la construction des séquences de formation, eux qui ont fait surgir le lien intime entre l'élaboration de leur pratique et l'élaboration de leur histoire personnelle. Notre force (à tous, plus seulement à

André et moi) a été seulement de les entendre et de les suivre. Mais c'est déjà une autre histoire.

Entre lui et moi, avec le temps, les choses sont devenues plus complexes, parce que nous nous sommes croisés de plus en plus, au point d'en arriver à privilégier chacun ce qui aurait pu être la partition de l'autre. Mais nous verrons qu'en réalité, ce mouvement croisé s'est fait autour d'un centre de gravité très stable, dont l'actualité est encore intacte. Ce croisement ne s'est pas joué sur les champs de compétence présumée, mais sur un registre beaucoup plus fondamental en même temps que plus souterrain. De mon côté je m'appropriais ce que j'avais perçu de sa façon d'être éducateur et je calquais sur elle ma pratique, non sans la métisser abondamment avec ce que j'avais retiré d'autres rencontres fondatrices. Et du sien, il entreprenait au RUCHER d'introduire des changements largement puisés dans une vision théorique d'inspiration psychanalytique, en fait très à contre-courant de son propre mouvement interne.

Nous ne nous en sommes pas rendu compte à mesure, et à vrai dire je ne sais pas si lui-même en a jamais pris clairement conscience. Cela m'est apparu brutalement en 1978, donc beaucoup plus tard. André avait déjà quitté Recherches et Promotion. Il m'avait demandé de les aider, Anne-Marie LAZZARINI et lui, à écrire sur le RUCHER. Nous avons eu quelques réunions, et puis le travail a tourné court. Pour moi, l'entreprise n'avait d'intérêt que si l'on faisait ressortir ce qui avait été l'originalité de l'aventure du RUCHER dès son origine : le lien au fond adoptif entre l'équipe et les "enfants du RUCHER", au cœur duquel il y avait évidemment "Patio" et "les mamans". Et lui s'accrochait à vouloir penser en termes "d'établissement thérapeutique". Et je ne pouvais pas lui dire que dans ce dernier registre d'autres entreprises avaient été beaucoup plus originales et pertinentes, bref qu'il banalisait sa propre œuvre en cherchant à renier ce que nous avons été si nombreux à trouver une tentative passionnante. Comment en était-on arrivé là ?

Avec le recul du temps, je suis convaincu que c'est Recherches et Promotion et la place croissante qu'y ont pris au fil des années les psychologues qui ont achevé de convertir André à une visée thérapeutique de la rééducation. Celle-ci étant de plus en plus indissociable de l'accent croissant mis sur la professionnalisation, qui s'était largement amorcé à l'époque du GEMESF. Peu attiré en outre (et sans doute secrètement très choqué) par les aspects post-68istes de la visée politique, qui était en ses débuts l'autre axe de la dynamique de R.P., c'est vers la clinique analytique qu'il se tourne pour ne pas rater le train de la modernité, non sans résistances personnelles qui ne seront pas pour rien dans les contradictions ultérieures du RUCHER. Très concrètement, il se sert de R.P. comme d'un vivier de collaborateurs qu'il introduit peu à peu au RUCHER, tant parmi les formateurs, "psys" aussi bien que professionnels d'origine, que parmi les éducateurs en formation. J'avais un peu le sentiment amusé qu'il y "faisait son marché". Et c'est cette greffe qui engendrera plus tard les crises dont est issu le RUCHER d'aujourd'hui.

## **Le fil rouge : deux accents dans un même objet dialectique**

Je voudrais pour terminer amorcer une réflexion plus générale à partir de cette tranche d'histoire que je viens d'évoquer.

D'abord en revenant sur mon tout premier propos : " de la vie qui devient de l'histoire".

Le passage à l'historicité, ce n'est rien d'autre qu'un cas particulier du passage à la théorie à partir d'une pratique : c'est un double mouvement pour garder et pour perdre son objet. C'est perdre pour garder l'essentiel, c'est garder au prix d'une perte. Et dans le passage à l'histoire, l'enjeu de ce double mouvement s'exaspère. Car autant on peut après tout se passer assez bien de théoriser quand on est plongé dans le présent (on n'y est contraint que par les contradictions souffrantes de la pratique), l'épreuve du temps qui passe et renvoie inexorablement à la mort ce qui a été vivant, ne laisse pas d'autre alternative que de tout laisser perdre ou de garder quelque chose en acceptant de perdre quelque chose. C'est aussi trahir par fidélité, car le travail de théorisation met à mal les objets idéalisés, mais les objets idéalisés sont des objets embaumés c'est-à-dire des objets morts.

Et si je rappelle cette généralité, c'est qu'elle fait lien avec la question de la formation -- en tout cas avec ce qu'a représenté la formation, d'une part dans l'histoire du RUCHER et de son fondateur, d'autre part dans celle d'un jeune nigaud "intellectuel" qui cherchait à se déprendre des défenses rationalisantes dont il était programmé pour faire métier -- en langage romantique cela s'appelait "retrouver la vraie vie".

Tout se centre autour de deux conceptions radicalement opposées de la professionnalisation dans des pratiques substantiellement constituées par le jeu des relations d'objet, dont la pratique d'éducateur est le paradigme central. Et derrière ces deux "conceptions" intellectuelles, il faut voir deux modèles d'économie psychique dont elles sont les projections idéologiques :

Dans la première, celle de l'idéologie techniciste contre laquelle nous n'avons jamais cessé de lutter, la professionnalisation repose sur le contre-investissement des mouvements libidinaux et narcissiques qui sont à l'origine de la pratique. Etre "professionnel", c'est alors s'acharner à tenter de nier, de contrôler à la force de la volonté, de retourner, les motions psychiques inconscientes qui ont conduit les acteurs sociaux vers cette pratique.

La seconde au contraire repose sur l'élaboration des contradictions entre ces investissements premiers et l'économie sociale où s'inscrit la pratique (avec ses éléments idéologiques, institutionnels, juridiques, économiques *stricto sensu*). A égale distance d'une complaisance envers le jeu sauvage de ces investissements d'origine (telle qu'on la retrouve dans les idéologies du bénévolat ou du quasi-bénévolat) et de l'idéologie techniciste, il s'agit de reconnaître pourquoi, sans même le savoir, on s'est retrouvé là, de faire travailler les

contradictions dont on est habité, afin d'être à même d'aider les objets de pratique à faire travailler à leur tour leurs propres contradictions.

On voit là combien considérer la pratique du formateur et celle de l'éducateur comme un seul et même métier, impliquait un déplacement gigantesque du signifiant central de chacune de ces deux pratiques. Cela revenait en effet à "dépédagogiser" la première, mais aussi, et la portée en était beaucoup plus considérable, à dépathologiser le rapport de la seconde au lien souffrant. Le regard pathologisant repose en effet sur le présupposé d'une différence radicale entre le "soignant" et le "soigné", alors qu'il s'agissait là d'insister sur leur identité radicale. On voit bien comment idéologie techniciste et idéologie pathologisante, qui se recouvrent largement, sont fondamentalement du même bord, et ce sont leurs présupposés qui produisent en bout de chaîne l'impasse du dilemme "implication personnelle / professionnalisation". Dans notre regard, loin d'être l'objet d'un dilemme, ni même d'un antagonisme, la professionnalisation et l'implication personnelle étaient, et j'ose dire sont toujours, deux facettes d'un même travail. S'il y a de la "technique", c'est marginalement et secondairement. L'essentiel est dans un engagement total élaboré et humanisé par un patient travail de prise de conscience.

## Débats

Animés par **MORAND G.** et **BORIE BONNET H.**

Sociologue et formatrice à Recherches et Promotion ; Directrice de Recherches et Promotion

*Les questions posées après cette table ronde peuvent se résumer ainsi :*

- ***Pourquoi le RUCHER a-t-il eu besoin des psys et de la formation ?***

A.N.HENRI : Je ne suis pas persuadé que le besoin de payer soit venu de l'intérieur du RUCHER. Il est venu par André VIALLE lui-même. André VIALLE tenait à ses racines, à son univers de famille ouvrière chrétienne, mais en même temps il dépensait une grande énergie à ne pas se couper de la modernité et où son rapport avec les jeunes intellectuels que nous étions. C'est entre autres à nous qu'il faisait confiance pour ne pas se couper de la modernité. Or nous virions tous vers la psychologie et la psychanalyse. Il y avait une route qu'il devait suivre. Il voyait bien que s'il ne collait pas à ce monde là ce serait fichu.

P.FUSTIER : Les collègues de la table ronde ce matin disaient en évoquant leurs souvenirs de la première génération «quand les éducatrices revenaient de nos réunions elles disaient les psy, les intellectuels ça nous sert à rien»...

VIALLE au niveau de son Idéal du Moi avait besoin des intellectuels, mais les intellectuels avaient besoin du RUCHER ; c'est là qu'on rencontrait (à côté d'autres lieux de pratique en formation) un «appareil à penser».

A.N.HENRI : La formation pour moi c'est le travail élaboratif, ce n'est pas le savoir ; c'est un lieu pour élaborer les aspects douloureux du réel. Donc tout le monde peut être dans ce processus de formation, bien sur les femmes de ménage, les lingères etc....

Il n'y a pas eu que le RUCHER qui voulait rendre une famille à ceux qui n'en ont pas.

Mais c'était le seul endroit de tous ces lieux fondés sur un investissement massif, bénévole, où on n'avait pas l'impression «de se payer sur la bête», cela veut dire que quand on donne, dans la logique don contre don, c'est toujours avec l'idée que l'autre va vous rendre. Mais dans quelle monnaie l'autre va-t-il vous rendre ? La professionnalisation va permettre aux éducateurs de revendiquer d'être payés en autre chose pour ce qu'ils donnent (même si on continue à chercher aussi à être payé en amour...).

La transmission c'est de ne pas attendre d'être payé en retour par ses enfants, parce que l'on a déjà été payé par ses parents.

- ***Peut-on parler de milieu de substitution ou ne s'agit-il pas de quelque chose de plus ? Comment ce modèle de don maternel sans limite était-il compatible avec les idées d'émancipation féminine ?***

P.FUSTIER : si on remplace le terme substitution par celui d'adoption, on a à faire à quelque chose qui est dans le symbolique, le réel ou l'imaginaire ? Les éducatrices du début au RUCHER étaient dans la réalité en position d'adoption et elles en payaient le prix, sans limites de type professionnel. Si on ne paye pas ce prix là, il y a une autre position qui consiste à travailler sur la position de non adoption. C'est-à-dire qu'à la demande d'adoption de l'enfant cas social, on répond en travaillant avec lui sur le fait que la demande ne sera pas satisfaite dans la réalité. La position dangereuse est celle de l'adoption imaginaire où on fait croire dans une institution de type contemporaine classique, que les enfants ont trouvé à se voir dans le ventre d'un éducateur alors que c'est faux.

Ce qui s'est bien passé au RUCHER, c'est parce que les éducatrices ont payé le prix de l'adoption.

Actuellement ce qui peut se passer mal c'est de «faire comme si» sans payer le prix.

Dans une perspective professionnelle on peut faire un travail sur la non adoption. Et ce travail sur la non adoption c'est aussi celui des familles d'accueil (J.M. BOTTA).

A.N.HENRI : Il faut se rappeler qu'il y a deux des éducatrices de l'équipe initiale qui n'ont pas tenu. D'autre part s'il y avait beaucoup d'admiration dans le milieu éducatif, peu s'en sentait capable et il y avait même de l'effroi chez les jeunes femmes... (Devant les paniers de linge de Madame VIALLE...). Dès ce moment là le modèle pouvait être pensé comme admirable et non reproductible.

- ***N'y a-t-il pas eu double rencontre entre un établissement qui rompait avec les références des autres maisons d'enfants, et des sujets en rupture avec leur destin universitaire ou médical ?***

A.N. HENRI : C'est tout à fait ça, des ruptures partagées. Quelqu'un m'a rappelé que j'avais dit avant l'ouverture de R.P. : « Ce sera un endroit où les gens qui n'ont pas de place ailleurs auront leur place ». Cela faisait partie de l'héritage du RUCHER que ce soit les enfants ou tous les gens qui tournaient autour il y avait une diversité sociétale incroyable, c'était un endroit pour les errants. En tout cas un moment de ce type s'est joué.

- ***Les mères de substitution sont des femmes seules sans compagnons, et les hommes sont maris avec enfants, comment les enfants de ces hommes et les enfants du RUCHER ont réussi à construire quelque chose ensemble ?***

En guise de réponse les animateurs donnent la parole à François VIALLE.



## Conclusion de la première journée

**VIALLE F.**

Psychiatre

Le comité d'organisation du colloque m'a confié les conclusions de cette première journée. En fait, il n'en est rien ; et j'ai compris bien vite que la curiosité des compagnons de route d'André VIALLE s'adressait unanimement au fait de savoir comment et pourquoi l'un de ses fils enrôlé «de gré ou de force» dans l'aventure du RUCHER dès sa plus tendre enfance avait donné suite à cette histoire en se tournant vers la psychiatrie et la psychanalyse.

### **Il est question de filiation et d'héritage.**

Je vais donc clore cette journée en tentant de rendre compte, après tous ces témoignages, d'un parcours – le mien – qui a ses fondements au RUCHER bien sûr et surtout un cheminement qu'avec un peu de recul, j'aperçois comme très en parallèle de l'aventure RUCHER.

En voici donc pêle-mêle et avec des allers retours quelques éléments de la trame. Il y a là l'enfant du RUCHER et le psy d'aujourd'hui.

Pour être sincère, je dois vous dire d'abord combien j'ai été immédiatement tourmenté lorsque l'invitation m'a été faite cet été de participer à la préparation de ces journées.

Mais en même temps, j'avais l'intuition qu'il fallait accepter, qu'il fallait prendre un risque, qu'il me fallait «retourner au RUCHER» puisque physiquement je n'ai pas pu y pénétrer jusqu'à la semaine dernière et ce, depuis que ma famille s'en est extraite pour vivre dans sa maison.

Ce retour ne se fait pas bien sûr sans celui – très intérieur – qui accompagne la disparition récente de mon père cette année même du cinquantenaire.

Revenons à ma tourmente cet été et, pour comprendre, permettez moi de vous livrer ce souvenir du début de l'année 1981 :

Alors que j'étais jeune psychiatre à peine diplômé et récemment investi – à mon tour – de la lourde responsabilité d'un service hospitalier de psychiatrie adulte laissé à l'abandon et qu'il fallait «réanimer», j'ai reçu l'appel téléphonique d'un éducateur qui souhaitait me rencontrer après m'avoir confié son projet de créer une maison d'enfants en tous points identique au

RUCHER, c'est-à-dire d'y vivre totalement avec les enfants comme l'avaient fait autrefois mes parents.

Après un acquiescement furtif, j'avais été progressivement pris de panique à l'idée de cet échange – un mélange d'écrasement et d'angoisse – pour finir par rappeler cet homme, refuser en bloc et sans explication cet entretien, lui signifiant ainsi en quelque sorte que ce n'était pas avec lui que j'allais commencer ma cure psychanalytique.

Ce fut par ailleurs chose faite quelques mois plus tard et mon avenir de psychiatre basculait enfin vers la psychanalyse que mes intérêts appelaient déjà depuis longtemps.

Mais notre éducateur n'avait dû rien comprendre à ma volte face –ou tout peut être – dans la violence contenue de ma réaction là où, jouant l'analyste à son insu, il avait touché au cœur du problème.

### **Le RUCHER et la question de la famille**

Dès le départ, le RUCHER sera une communauté de familles. Dans le langage du RUCHER on ne parle que de «famille» et de «mères de famille». Deux groupes portent les Noms de famille : VIALLE et JEANNOT ; et les autres les prénoms des Mères de famille : Andrée, Malou, Mino après Jeannette et Janine, puis plus tard Odile.

Les hommes du RUCHER eux se distinguent. On ne parle pas des Pères de famille. Leur position est bien plus différenciée :

André PONCET : André encore, mais cette fois «Dédé» pour tout le monde. Il est le jardinier du RUCHER qui vit en dehors avec sa propre famille, garde une activité dans l'exploitation de ses parents, participe largement à l'intendance du RUCHER, et contribue pleinement à l'œuvre éducative lorsqu'il s'agit de récupérer sous son aile un adolescent, en général difficile et exclu de l'école, de l'apprentissage ou du travail et pour préserver la nécessité d'une inscription sociale.

Paul JEANNOT : il est en quelque sorte le régisseur général des lieux. S'il vit au RUCHER avec sa nombreuse famille, il a une place à part en ce qu'il conserve son activité professionnelle de technicien dans l'entreprise de sa famille sur la commune voisine. Son autorité d'homme de la maison s'en trouve par le fait moins omniprésente, et il nous rappelle par son rythme de vie propre qu'il se passe aussi autre chose ailleurs. Il sera en ce sens pour beaucoup un précieux modèle. De nombreux adolescents du RUCHER organiseront leur vie de travail vers l'artisanat ou l'entreprise.

Il reste Patio : omniprésent, omnipuissant.

Son autorité de Directeur règne – de par sa personnalité – sur tout cet ensemble.

Il est là, au travail, du lundi matin jusqu'à l'extinction des feux, le dimanche soir tard, disponible à tout moment pour répondre aux problèmes de tout ordre qui surgissent sans fin

de tous côtés dans des immenses journées rythmées par les accompagnements de chacun à l'école ou au travail, à Dardilly et à Lyon et par les repas au sein de chaque Famille.

Retour à la famille, la nôtre.

Lorsque se dessine l'aventure RUCHER, notre famille est déjà nombreuse : 5 garçons. L'aîné –Jean-Louis a à peine 7 ans et le dernier est un bébé de quelques mois. J'ai moi-même à peine plus de 5 ans. Les 2 derniers de la famille naîtront pendant l'aventure.

Il existe déjà un embryon de communauté puisque Malou et son bébé de quelques mois également vivent avec nous dans une maison que nous occupons à Dardilly.

Voilà la configuration de l'équipage lorsque nous entrons au RUCHER en 1953.

J'en garde peu de souvenirs et j'ai très récemment interrogé ma mère pour savoir à quel moment, et pourquoi, quel événement avait décidé notre Père à construire un tel projet et sous cette forme d'un engagement total de sa propre famille ?

Pas de réponse... en dehors du fait de savoir qu'il exerçait jusque là le métier d'Instituteur à la maison des Enfants d'Oullins et qu'il y avait eu la rencontre avec Andrée RHENTER alors directrice des Moineaux.

Il semble bien que ce projet ait été un projet très personnel auquel notre Mère donnait alors une adhésion totale qui restera toujours indéfectible.

Nous voilà enrôlés dans l'aventure sans limites propre à la famille, et sans consentement.

Un souvenir cependant émerge de ce lointain passé du tout début. Mon frère aîné se bagarre avec un garçon du même âge – 7 ans – qui lui tient tête en affirmant que dorénavant Patio est le père de tous les enfants du RUCHER et j'assiste à cette bagarre, reprenant à mon compte la revendication jalouse de mon aîné pour garder intactes l'intégralité et la propriété de notre filiation.

C'était bien la question : comment vivre ça ?

Devoir partager – sans compter – notre père jusqu'à la fin de notre adolescence.

Nous le vivions dans la fierté, dans l'Idéalisation massive du Fondateur Charismatique, mais aussi dans les affres des enjeux identificatoires à un père d'une tellement forte personnalité.

Je me souviens que jusqu'à l'adolescence mon frère aîné déclarait vouloir être éducateur plus tard. Il n'avait pas encore analysé à cet âge que sa fonction était ailleurs et que c'était bien lui le fils aîné qui avait la délicate et périlleuse charge de protéger sa fratrie en interpellant, bousculant, heurtant le Père aux limites de cet engagement qui n'en avait pas (... de limites).

Il n'y avait pas à proprement parler d'absence du père, bien au contraire, et sa présence était forte, incontournable et parfois même menaçante, en tout cas structurante. Mais comme s'il n'en donnait pas assez à l'Enfance Malmenée, porté par la culpabilité qu'il eut peut être, il ne nous restait guère disponible pour envisager et prendre en compte les difficultés et les souffrances des ses propres enfants.

Nous avions nos parents, ils nous aimaient, alors que demander de plus ? Comme quoi, «les cordonniers sont les plus mal chaussés».

Reprenons.

Pour clore ce volet, j'évoquerai enfin le souvenir de cette inquiétude d'enfant qui m'habitait parfois dans ces temps héroïques du début en mesurant combien non seulement notre père et toutes ses charges, mais aussi notre mère – comme toutes les mères de famille du RUCHER – étaient écrasées de devoirs domestiques pour nourrir, soigner, vêtir et raccommoder, assurer l'hygiène de tout ce monde affamé et turbulent :

tiendraient-ils le coup ?

Au total, ce RUCHER voulait porter une thérapie affective et sociale «familiale» : redonner de la famille et donc de l'amour là où il n'y avait plus de famille, là où elle était fracturée ou meurtrie.

Un de ses points forts en était le nourrissage. Quelques uns des gamins engloutissaient des montagnes et je garde le souvenir des demi - flûtes complètes déguisées, avec un air de défi, en tartines de confiture à l'heure du goûter.

Il n'y a cependant pas que les accents rabelaisiens de goinfrerie dans mon souvenir. Le temps de la table était aussi et surtout celui d'une extraordinaire convivialité autour de mes parents qui réunissaient presque chaque jour des intervenants de passage ou des compagnons de route, comme ils se sont nommés.

J'en terminerai avec ce « temps des compagnons de route».

Une fois construit un RUCHER de Réparation (éloge de la culpabilité) ils vinrent très vite, dès 1957, pour que cette mère institution ne devienne pas toute puissante, évitant ainsi à ses petits de vivre «à part» dans un lieu qui a, par ailleurs, une allure de forteresse entourée de ses murs.

Les compagnons sont presque tous là encore aujourd'hui, initiateurs de ce colloque. Je laisse parler l'enfant de 10 ans.

Dès 1957, Eric Van D. et son couple mythique. Jeune étudiant à Lyon, il ouvre nos dimanche à des jeux passionnés, nous initie au judo, monte un spectacle de théâtre qui mérite une représentation. Il est un merveilleux animateur, et le premier.

Puis très vite Alain Noël H., si différent. Il vit un temps avec nous. Il préfère travailler autour de la table familiale au milieu de nos jeux remuants et bruyants. Nous sommes hallucinés par le prestige de son parcours et la hauteur intellectuelle des échanges qu'il tient avec le père : philosophie, psychologie. Nous n'y comprenons à ce moment là pas grand-chose.

Plus tard Paul F., curieux et volontiers taquin, nous savons qu'il est là pour réfléchir sur le métier d'Educateur et préparer une thèse ; ça devient vraiment sérieux.

Enfin Jean Marc B. Il est Psychiatre, thérapeute au RUCHER. Sa présence est discrète. Il a des rendez-vous gardés au secret de l'infirmier avec quelques uns des ados en difficulté.

Progressivement, le RUCHER est devenu lieu de recherche et de formation, lieu de soins, et vit en résonance du GEMESF, de Recherches et Promotion en fondation.

J'ai vu se multiplier l'équipe éducative des stagiaires et des secondes. J'ai vu se multiplier les réunions d'élaboration et de supervision. J'ai vu au total un RUCHER s'éloigner de l'agir d'une réparation immédiate pour s'approcher d'un travail de la parole dans la distanciation et la différenciation qu'elle offre.

Dès l'adolescence j'ai partagé avec le père ses lectures humanistes (MOUNIER, LACROIX, Esprit...) puis son mouvement vers une référence au travail psychanalytique. J'ai partagé ses rencontres innombrables et ses compagnons de route ont été aussi des repères de mon parcours.

Avec lui, j'ai partagé aussi ce qui est maintenant interdit à la profession : l'encadrement des camps d'alpinisme à la Bérarde et des camps de ski au chalet rustique de Combloux. Ce sont des parcelles d'un héritage dont je lui rends ici hommage.

Et j'ai quitté le RUCHER en 1969.

Merci de m'avoir écouté patiemment.



## Approche clinique de la parentalité

**BOTTA J.M.**

Pédopsychiatre

Entre continuité historique et changement.

Le travail de lien avec les parents a toujours été une constante de l'activité des professionnels du RUCHER. Lorsque j'y ai pris les fonctions de psychiatre c'était un des domaines réservés d'André VIALLE. Il s'y consacrait d'ailleurs principalement par le biais d'échanges épistolaires et de visites aux parents. Il me semble que ce choix était basé sur la volonté de mettre les éducatrices (qui se trouvaient principalement en position de suppléance aux fonctions maternelles) à l'abri des attaques.

De sa position de directeur et d'homme il pouvait entretenir des échanges avec les parents. Il pouvait s'y montrer très caustique en émettant des points de vue très critiques. Il pouvait même y ajouter quelques conseils d'une pertinence certaine mais qui, de mon point de vue, pouvait être difficiles à mettre en œuvre par un parent. Pour illustrer ces points je pense intéressant de communiquer deux extraits de lettres écrites par lui aux parents d'une petite fille confiée à l'institution.

*Vendredi 24 novembre*

*Madame, Monsieur*

*Si j'en crois le coup de téléphone que vous avez passé hier, je constate que la distance ne favorise guère la baisse du taux d'angoisse. Chez nous ce sont généralement les femmes qui sont le plus angoissées. Il me semble qu'à " C. " les choses soient un peu différentes. En tout cas je vous rassure tout à fait. " M. "a été grognon encore une journée après votre départ. Petit à petit les choses se sont remises en place. Aujourd'hui nous avons retrouvé une " M. "tout à fait habituelle sauf qu'elle se tape maintenant quatre tartines au petit déjeuner.*

*Je dois vous dire d'ailleurs qu'au moment même où je dicte cette lettre elle est à côté de moi et elle fait " son petit commandant ". Soyez donc tout à fait rassurés même de loin.*

*Je suppose volontiers que l'hiver et le brouillard qui semblent s'installer ne vont pas favoriser vos déplacements mais comme Mlle n'a pas les oreilles bouchées elle me demande à l'instant " quand il vient mon papa ".*

*25 septembre (un an plus tard)*

*Cher Monsieur*

*Melle " V " m'a fait part de votre demande de visite au profit de parrain et marraine de " M. "*

*Avec le franc-parler que nous avons délibérément adopté dans nos relations je vous dis ma réticence provisoire à ce projet.*

*Au fond des choses je crois et je sais que vous souffrez de la séparation et que vous cherchez à ce que quelqu'un vous remplace de temps en temps auprès de " M. " et qu'il soit en quelque sorte délégué par vous.*

*Je connais votre souffrance dans tous ces aspects et je la respecte. Je comprends vos tentatives pour essayer de la distraire, de l'atténuer, mais dans ma responsabilité je suis obligé de vous dire ma réticence provisoire.*

*En effet ces gens n'existent pas dans l'univers actuel de " M. ". Peut être les connaît elle pour les avoir rencontrés ici ou là. Mais elle ne les connaît pas réellement.*

*J'ai rencontré votre frère Monsieur C. à T. Je l'ai donc vu, à la limite je pourrais dire que je le connais. Mais il n'est rien pour moi et je n'ai pas communiqué avec lui sur quoi que ce soit d'essentiel pour lui et pour moi. En fait je ne le connais pas. Ainsi de M. pour ceux que vous appelez ses parrain et marraine.*

*A la rigueur je pourrais personnellement me repérer, resituer votre frère dans mon univers, être conscient du néant affectif entre lui et moi et finalement de ne pas trop attendre d'une rencontre. Il en va tout différemment chez un très jeune enfant comme votre fille<sup>1</sup>.*

*Qu'il n'y ait donc aucune erreur d'interprétation :*

*Aucune opposition à la personne même de ces gens que je ne connais pas. Ma réticence est dûe au fait que " M. " ne les connaît pas et par conséquent ne peut pas les situer. Or elle a déjà du mal à se repérer. Elle a son univers chez vous d'ailleurs géographiquement quelque peu changeant ; ici elle a un univers stable avec des liens concrets.*

*Il ne s'agit pas de vouloir à tout prix " garder " " M. ". Rien ne nous réjouit plus de savoir que vous allez venir à " V. " et nous n'aurons alors que satisfaction à ce que la petite aille chez vous les week-ends et qu'elle rencontre à cette occasion les gens dont vous parlez. Ce que nous souhaitons c'est que cette nouvelle implantation ne soit pas trop éphémère et que vous vous enraciniez et " M. " avec vous.*

*Ai je été clair ? A votre disposition en tout cas pour en reparler. Mais soyons prudent dans l'immédiat. " M. " va mieux vous le savez comme moi. Allez mieux ; je veux dire que votre*

---

<sup>1</sup> Ce passage me paraît essentiel pour illustrer l'importance de repérer la différence entre :

- la rencontre avec quelqu'un que l'enfant ne connaît pas, avec qui il n'a pu communiquer sur quoi que ce soit d'essentiel

- et la rencontre avec une personne avec qui justement il a déjà communiqué.

J'ai quelquefois vu, dans ma pratique institutionnelle, un parent sorti de l'oubli par un travailleur social, comme un prestidigitateur sort le lapin de son chapeau. Ravi de ce joli tour il voulait séance tenante, l'amener à rencontrer son enfant. Cela sans aucune préparation autour de l'absence de ce parent dans le psychisme de l'enfant. Et, fidèle à l'idéologie du lien, il s'étonnait de la résistance que nous opposions à une prise trop rapide de rendez-vous.



*inquiétude s'apaise sinon votre souffrance. Je vous le dis en toute amitié : nous avons été très heureux de constater comment au retour de " M. " sa valise était très bien ordonnée le linge parfaitement lavé et rangé. Ceci étant le signe d'une réinsertion très réelle de la petite dans le désir du propre et peut-être plus encore de la maman. Et c'est pour nous et sur l'angle thérapeutique tout à fait capital !*

*Faut-il parler du changement par rapport au scolaire enregistré entre Pâques et les vacances ? Voilà un ensemble de signes concordants et réjouissants. Restons prudents et ne prenons pas le risque de compromettre la bonne évolution ou de la retarder par des décisions dont la finalité serait ambiguë.*

*Avec mon souvenir très amical.*

A la même époque où A. VIALLE entretenait cette correspondance pour aborder avec un père son mode de fonctionnement vis-à-vis de sa fille et par laquelle, évidemment, il pouvait manifester tout son intérêt pour ce parent, je rappellerai qu'au centre d'observation de Collonges au Mont d'Or où je travaillais comme psychiatre je n'ai jamais rencontré les parents.

Dans cette institution relevant du Ministère de la Justice nous étions à l'époque capables de proposer un soit disant diagnostic sans avoir jamais rencontré les parents des enfants ou adolescents qui étaient confiés à cette institution pour y être observés et en déduire un projet de réhabilitation, de traitement ou de réinsertion etc....

Si je rappelle cela ce n'est pas seulement pour critiquer, y compris moi-même, mais pour aider les professionnels d'aujourd'hui à mieux comprendre comment il est indispensable que de nouvelles procédures et façons de faire soient initiées dans le secteur de la protection administrative et judiciaire de l'enfance.

Un autre aspect du fonctionnement du RUCHER me paraît important à relever. Il s'agit de la façon dont André VIALLE pensait le départ de l'institution.

Il y avait d'abord l'idée que la manière d'être présent auprès de quelqu'un pouvait lui permettre d'exporter le souvenir de cette relation satisfaisante dans le temps où il quitterait cet environnement.

Ce constat conjugué avec celui fait par D. W. WINNICOTT selon lequel il n'y a qu'une manière de construire la capacité d'être seul c'est de le faire en présence d'autrui. Dans le cas contraire on ne met rien d'autre en place qu'une préparation à la solitude.

Ces repères théoriques débouchaient évidemment sur des modalités pratiques de fonctionnement défendues par A. VIALLE et avec lesquelles j'étais particulièrement en harmonie.

Avant de venir travailler au RUCHER, je m'étais beaucoup indigné contre les pratiques de ces sorties d'établissement imposées à des enfants atteints par une limite d'âge

correspondant à celle de l'agrément mais n'ayant pas encore acquis la capacité d'en emporter avec eux le souvenir d'une bonne relation.

J'avais constaté en effet qu'il existait dans le secteur de la protection de l'enfance beaucoup plus de situations qu'on pourrait qualifier d'"externement abusif" que de mises en internat pouvant être vues comme "internement abusif". Cela me fait toujours penser à ce qui existe aussi pour les adultes et que l'on nomme des appartements thérapeutiques qui sont, soit disant, destinés à faire la transition entre la vie à l'intérieur de l'institution soignante et celle à l'extérieur, ne sont en fait que des appartements de mort. Rappelons qu'il n'est pas possible pour quiconque de faire l'expérience de la réalité, tant de soi-même que du rapport avec les autres et les objets du monde, sans avoir été formé pour ce contact et informé pour sa perception plus exacte par l'accompagnement d'une personne qui dans son dévouement à notre psychisme nous en offre les moyens parmi lesquels évidemment le langage a toute sa place. Ces moyens nécessitent en effet du temps et de la sécurité pendant lesquels l'enfant va pouvoir expérimenter la différence entre une fantaisie (objet de création de son psychisme) et la réalité des personnes ou des choses, c'est-à-dire tout ce qu'il va rencontrer dans l'exploration du monde.

L'institution était donc organisée pour offrir aux enfants, pratiquement 24 heures sur 24 et 365 jours par an, des soins adaptés au sein d'un environnement humain de qualité caractérisé par sa stabilité et sa pérennité. Le fait de confier l'enfant à des personnes qui prennent soin de lui constitue bien sûr une condition nécessaire mais elle n'est pas suffisante.

Mais tout serait plus simple s'il s'agissait simplement de donner aux enfants placés ce qu'ils n'ont pas reçu en suffisance de qualité ou de quantité ou pire qu'ils ne peuvent recevoir du fait de l'absence de leurs géniteurs. En effet tous les enfants placés ne sont point orphelins. Beaucoup ont des parents, ou tout au moins des géniteurs. Comme tout le monde le sait, ces géniteurs ont des droits qui leur sont reconnus par la loi. Pour certains, heureusement en petit nombre, ils ont aussi le pouvoir de rendre fous leurs enfants.

Beaucoup de personnes vont se scandaliser de la tenue de tels propos qu'ils vont juger stigmatisants et infamants. Pourtant je peux témoigner que certains, en particulier ceux qui réclament le plus haut et le plus fort le retour de leurs enfants placés, sont d'une dangerosité extrême pour le psychisme de ceux-ci. Comme les parents ont des droits il ne s'agit donc pas de les en priver, mais il est indispensable de mettre en place des procédures qui permettront de protéger l'enfant et surtout son psychisme, de la dangerosité de son géniteur.

La gestion des retrouvailles

Bien sûr ces situations de dangerosité extrême existent mais il est plus fréquent, du moins cela était fréquent au RUCHER, de rencontrer des situations où, ce qui dominait, c'était la négligence en rapport avec les difficultés du parent à penser les besoins réels de son enfant. Etant donné que l'enfant, et cela en conformité avec l'exigence du droit, doit rencontrer ses parents, il faut absolument tout mettre en œuvre pour que ces rencontres soient profitables à l'établissement et au maintien d'un lien de qualité.

Nous avons donc mis en place au RUCHER des moyens architecturaux et humains pour faire en sorte que ces objectifs soient réalisés.

Comme vous le savez, tout dispositif doit être repéré et le plus possible immuable.

Ceci nous a conduit à mettre en fonction une salle réservée aux rencontres des parents avec les enfants placés au RUCHER. Cette salle n'a servi qu'à cela et je puis affirmer que pendant de nombreuses années elle est restée pratiquement dans son état initial. Elle n'a subi aucune dégradation si ce n'est un peu d'usure des fauteuils et canapés qui s'y trouvaient. Et pourtant elle n'a jamais été fermée à clé.

Dans ce cadre qui rencontrait qui ?

Ceux qui connaissent la procédure des visites médiatisées vont sûrement saisir rapidement les protagonistes de ces rencontres. La plupart du temps se retrouvaient, sur rendez-vous, le ou les parents accompagnés le plus souvent du travailleur social chargé de ce qu'on appelle le suivi en milieu ouvert (la double mesure), l'éducateur de groupe référent du projet de l'enfant, celui-ci et moi-même.

Qui faisait quoi ?

Deux personnes servaient, en quelque sorte, d'ego auxiliaire. Le travailleur social l'était pour le parent. L'éducateur vis-à-vis de l'enfant. Mon rôle en tant que psy. consistait à être attentif aux mouvements affectifs du parent vis-à-vis de son enfant et de l'enfant vis-à-vis de son parent. Il s'agissait non seulement d'y être attentif mais aussi de favoriser l'expression de ces mouvements.

En ce qui concerne l'enfant j'étais souvent aidé par l'éducateur ou l'éducatrice qui pouvait reprendre des paroles que l'enfant lui avait dites et qu'il pensait pouvoir, dans un tel cadre, permettre à l'enfant d'exprimer, soit le dire à sa place.

Vis-à-vis du parent je me devais d'émettre des éléments d'appréciation sur la pertinence de ce qu'il faisait ou ne faisait pas dans des circonstances précises.

Par exemple il arrivait fréquemment que le parent apporte un cadeau soit parce qu'il n'avait pas vu son enfant depuis longtemps soit parce qu'il voulait marquer une fête (anniversaire ou autre). Or quelquefois ce cadeau était totalement inadapté, et pourtant il était offert comme un don par le parent. Pour ne pas attaquer la valeur du don tout en essayant de montrer qu'il n'était pas adapté à l'enfant et à son évolution, il était important de ne rien retrancher à la complexité d'une telle situation. Le but dans un tel cas était d'amener le parent à comprendre

que si « la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne » l'adéquation du cadeau par rapport à l'attente de l'enfant est aussi à prendre en considération.

Dans ces cas là nous amenions souvent avec les éducateurs présents l'idée d'une collaboration entre le parent et eux. Puisque les parents n'accompagnaient pas l'enfant au jour le jour, il pouvait leur être suggéré de demander de l'aide ou conseil à ceux qui partageaient ce quotidien. Ces informations ayant pour but de mieux adapter la réalité de leur don au désir de leur enfant.

Par rapport à l'enfant par contre, il ne s'agissait pas, bien entendu de dénigrer son parent mais d'émettre quelque chose qui pouvait être petit à petit le support d'un jugement plus objectif de l'enfant vis-à-vis de son parent. En tout cas cela visait à l'autoriser à penser quelque chose à propos de la situation qu'il était en train de vivre. Dans cette optique j'employais souvent cette formule en m'adressant à l'enfant : " tu sais c'est quelquefois dur pour un papa ou une maman de bien savoir faire son métier de papa ou de maman ".

Le passage de l'énoncé d'une capacité globale (être ou ne pas être un bon parent) à celui de la caractérisation d'une compétence (savoir bien faire ou pas) m'a en effet toujours paru le meilleur moyen d'échapper à la stigmatisation d'un parent. J'avais d'ailleurs été précédé en cela par WOOD (le père de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps) qui avait écrit : "dire à quelqu'un qu'il est incapable c'est non seulement bête c'est aussi injurieux. Il vaut mieux dire qu'il a une incapacité ".

Mais il n'y a pas que le lien à traiter lors des retrouvailles, il y a aussi à gérer l'absence des parents lorsqu'ils ont rendez-vous et qu'ils sont attendus par les professionnels et par l'enfant bien entendu.

Dans de tels cas notre procédure était celle de la chaise vide.

Je m'explique : nous étions, en effet, convenu que lorsque l'un des parents (sur les deux convoqués ou celui qui l'était seul) était absent la réunion se tenait quand même. Cela permettait aux enfants d'évoquer cette absence et surtout d'exprimer le sens qu'il lui donnait. Il est bien évident que le sens consistait de façon prioritaire, dans les premiers temps du moins, à excuser le parent en lui attribuant toutes sortes de circonstances atténuantes. Il faut, en effet, un travail long et délicat pour amener un enfant à juger le comportement de son (ses) parent(s). Or ce travail de jugement est fondamental, Hanna ARENDT nous le rappelle,<sup>2</sup> pour asseoir correctement la capacité de penser.

Afin de mieux éclairer cette problématique je voudrais l'illustrer par une anecdote concernant un enfant très jeune placé au RUCHER et dont la mère ne se préoccupait guère.

Un jour alors qu'elle avait rendez-vous je l'attendais dans la salle des familles.

---

<sup>2</sup> Anna ARENDT : JUGER. Edition du SEUIL. Collection POINTS. ESSAIS 1991.

Au bout de quelques instants un éducateur qui était le référent de l'enfant l'amène dans la pièce. Dès l'entrée de ce garçon, âgé à l'époque de sept ans environ, je ne peux pas m'empêcher de noter son regard noir. Très vite il s'approche de moi et me prend par le col de chemise et commence à serrer violement. Quelle raison pouvait-il avoir d'être violent contre moi ?

Ayant toujours le col serré j'essayais de penser rapidement. Il me revient que nous avons parlé avec lui, lors d'une précédente absence de sa mère, de l'existence de son père et du désir qu'il aurait de le voir.

En conséquence nous avons ensemble décidé d'écrire au juge des enfants pour qu'il fasse une recherche de ce père. Je lui rappelle donc cela et ajoute qu'il est peut-être très en colère contre moi en pensant que je n'avais rien fait, puisque son père n'était pas là.

Bien sûr j'aurais pu traiter cela comme une attribution imaginaire de toute puissance. Ceci est certainement vrai. Mais il ne s'agit pas d'une cure psychanalytique. Pour ces enfants le travail de distinction entre l'imaginaire et la réalité doit être aidé. Il m'apparut donc indispensable de réintroduire la réalité. J'ai donc pris l'enfant par la main et, l'ayant mené jusqu'au secrétariat, j'ai demandé à Bernadette (la secrétaire qu'il connaissait très bien) si j'avais bien écrit au juge des enfants et si oui qu'elle veuille bien le confirmer à ce garçon. Ce qu'elle fit immédiatement en sortant d'ailleurs le dossier et en lui montrant le double de la lettre écrite au juge.

Inutile de dire que je n'avais pas fait cela pour me défausser mais simplement pour rappeler à l'enfant que même pris en compte sa demande de voir son père, y compris avec le secours du juge des enfants pouvait ne pas être couronnée de succès.

Que de déceptions à assumer pour un enfant si jeune. Comment l'aider à transformer sa colère ?

Pour ceux que le dénouement de cette histoire intéresse, j'ajouterai qu'il nous a fallu plusieurs années pour qu'il puisse juger, après une rencontre avec celui-ci, que ce père d'abord idéalisé, n'était dans la réalité aucunement fiable et qu'il ne pouvait pas attendre de lui une quelconque aide.

Dans cette optique, qui est celle de l'établissement d'une capacité à penser, il me paraît intéressant de proposer aux professionnels une certaine manière de faire référence à la loyauté et aux conflits qui s'ensuivent, en affirmant qu'être loyal ce n'est pas être loyal vis-à-vis de son parent c'est être loyal vis-à-vis de ses propres pensées vis-à-vis de son parent.

Les rapports adressés au juge des enfants.

Dans le même ordre d'idée je voudrais ajouter l'énoncé d'un constat fait dans le cadre de la judiciarisation des placements et du rôle du juge des enfants dans ce travail en direction des parents.

Il est classique de demander aux éducateurs et quelquefois au psy de l'institution un rapport sur l'évolution de l'enfant telle que ceux-ci ont pu en être témoins.

Dans ce rapport il est bien évident que des éléments concernant la vie de l'enfant, ses comportements et ce qu'il dit aux éducateurs peut-être rapporté.

Mais est-il bon ou nécessaire de tout dire au juge des enfants ? Je ne le pense pas.

Pourquoi ?

Parce que le juge des enfants est obligé de s'en tenir au principe du contradictoire en communiquant aux parties toutes les informations qu'il a reçues.

Or l'éducateur a pu entendre l'enfant dire que sa mère fait (ou est) comme ci ou comme cela avec lui. Si cela apparaît dans le compte rendu destiné au juge, celui-ci est obligé de l'aborder. Or l'enfant peut ne pas vouloir faire apparaître les aspects négatifs de sa mère. Il peut penser qu'elle ne le supporterait pas surtout si elle apprend que cela vient de lui.

Dans une telle situation, c'est-à-dire si cela se produit au cours de l'audience, il pourrait parfaitement se sentir trahi. Surtout s'il est ajouté que c'est l'éducateur qui a rapporté ses paroles.

Alors prêtons attention au fait qu'il s'agit là, pour les professionnels de la suppléance, d'une sorte de variante du secret professionnel.

Bien sur il ne s'agit pas de brandir simplement la référence au secret pour ne rien dire. Ne confondons pas le secret et la préservation d'une confidentialité. Il ne s'agit pas de faire comme font quelquefois les psychiatres dans les C.M.P. qui font référence au secret professionnel pour ne rien dire aux autres professionnels. Pourtant on leur demande seulement de renseigner leurs partenaires sur les visées d'un projet de soins, qui font que l'enfant est reçu par eux. D'ailleurs le diagnostic, qui est le seul véritable enjeu du secret, importe peu aux autres professionnels.

Il s'agit donc, dans un tel cas, de trier, dans ce qui pourra être rapporté au juge, les seuls éléments d'une parole que l'enfant peut soutenir par rapport à son parent. Il ne s'agit donc pas de cacher au magistrat des éléments que l'on tiendrait secrets. Il s'agit de communiquer seulement les informations qui lui permettront, à l'audience, une véritable évaluation de la nécessité ou non d'une poursuite de la séparation d'avec les parents. Compte tenu, bien sur, de l'évolution des éléments qui ont motivé la décision initiale de séparation.

Ceci veut dire, et je m'adresse là surtout aux jeunes professionnels, que l'établissement d'un rapport au juge des enfants ne consiste pas seulement à faire un compte rendu exhaustif de toute la vie institutionnelle qui concerne l'enfant confié par ce juge. Il est bien préférable de penser ce compte-rendu en référence au projet de placement dont le but essentiel est de permettre à l'enfant non seulement de bénéficier de l'aspect positif des comportements

parentaux de son ou ses géniteurs, mais encore de ne pas souffrir de leurs aspects négatifs que ce soit du fait de la négligence ou de la maltraitance<sup>3</sup>.

Ce qui peut nous aider dans cette tâche c'est que les attendus qui, dans l'ordonnance, doivent évoquer les raisons qui justifient la décision de confier l'enfant à des tiers, soient suffisamment précis et détaillés. Lorsque cela existe ces attendus peuvent être repris dans un véritable projet de travail clinique concernant la qualité de l'exercice de la parentalité. Malheureusement lorsque j'ai pris ma retraite du RUCHER en 1997 les raisons du placement étaient souvent peu détaillées.

La pratique de ces visites encadrées peut permettre de fournir au juge toutes les indications sur la qualité des rapports entre parents et enfant. Et nous savons bien qu'il vaut mieux ne pas demander, du moins dans un premier temps, l'avis de l'enfant sur la situation de séparation. De toute façon cela le fait souffrir. Et puis il n'est guère possible à un enfant, lorsqu'il est dans le cabinet du juge et que celui-ci l'interroge en lui demandant par exemple : "Comment ça se passe avec ta maman pendant le week-end ? ", de répondre, surtout en présence de celle-ci : " ça se passe mal ".

Ne demandons pas l'impossible à un enfant même si cette volonté de prendre en compte sa parole est vraiment une intention louable. Comme souvent l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Lorsqu'il est interrogé dans le cabinet du juge, l'enfant risque alors de souffrir mille tourments. Ce lieu risque fort de devenir, pour lui, un endroit dangereux, un lieu d'oppression et non de libération. Comme l'a écrit Maurice BERGER, de telles situations sont aussi pour les enfants une menace constante qui les empêche de penser, et cela nuit à l'établissement de leur capacité à apprendre.

Bien sur cette remarque ne met nullement en cause la nécessité légale du réexamen de la mesure visant à confier l'enfant à des tiers, dont l'effet doit être, effectivement, évalué régulièrement. Ce qui est visé c'est la forme que doit prendre cette obligation.

Si l'on souhaite que l'enfant puisse vivre, sans trop de conflits internes, à la fois son attachement à son parent d'origine, et son désir de rester en relation avec ceux qui remplissent à son égard des fonctions dont il apprécie, au quotidien, la pertinence, ne lui demandons pas de nous aider à prendre une décision ou de nous conforter dans un choix qui n'appartient qu'à notre responsabilité et dont il ne faut pas charger ses épaules. Il faut aux enfants un courage inouï pour penser des éléments de jugement sur leur(s) parent(s), et encore plus pour les dire. Tous ne le peuvent pas. Pour qu'ils y arrivent il faut leur fournir un accompagnement psychique et du temps.

Construire sa pensée par rapport à ses parents c'est ce que devraient permettre toutes les institutions qui accueillent des enfants aux prises avec des dysfonctionnements dans

---

<sup>3</sup> A ce propos il faut souligner que les violences exercées sur des personnes proches (sa mère en particulier), dont l'enfant est témoin dans sa première année ont des conséquences infiniment plus graves que celles qui le visent directement.

l'exercice de la parentalité. En effet pouvoir penser la qualité de relation avec le(s) parent(s), avec un minimum de distance et de discernement sans être pris ni dans l'idéalisation ni dans son contraire la fécalisation est une absolue nécessité.

Acquérir cette capacité de penser, en étant avant tout " loyal avec soi même ", suppose que toutes nos pensées soient d'abord accueillies et recueillies dans l'espace psychique d'un autre que nous, dont les contenus ainsi " sécurisés " vont pouvoir être importés dans notre propre espace psychique. Cet espace contenant devant nous permettre la conservation de toutes les pensées, afin de ne pas rejeter trop vite à l'extérieur celles qui nous paraissent d'abord relever d'un autre que nous et dont il va falloir accepter qu'elles nous soient propres. Même si ce processus est proche d'un fonctionnement maternel, il n'est pas lié uniquement au <parentage> offert par celles et ceux qui suppléent, au sein de l'institution, aux tâches non réalisées par les géniteurs.

Il repose également sur la comparaison (et donc le jugement) que l'enfant pourra émettre sur les compétences parentales de ses géniteurs. Pour cela il faut qu'il les rencontre et qu'il puisse porter, sur ce qui se passe avec eux, au cours de cette rencontre, une appréciation motivée et libre de toutes pressions.

Pour réaliser cet objectif "clinique " il m'apparaît que ces procédures que je viens d'évoquer et qui ont été, au fil du temps, mises en place au RUCHER, respectent les paris audacieux de ses fondateurs et de ces femmes et ces hommes qui l'ont construit et fait vivre au quotidien. L'introduction de ces nouvelles façons de faire, si elles font apparemment rupture avec le passé, s'inscrivent totalement, à mon sens, dans le respect de leur souci primordial.

Il me semble en effet, que tout professionnel qui s'inscrit dans une organisation pensée par d'autres avant lui, doit bénéficier, comme tout héritier d'un droit d'inventaire sur l'ensemble des moyens à mettre en oeuvre pour réaliser le projet dont, en quelque sorte, il hérite.

J'ai donc utilisé avec tous les professionnels de l'institution ce droit, pour mettre en place ces procédures que je viens d'évoquer pour, ainsi, reprendre à mon compte des éléments significatifs du passé donc de l'histoire mais aussi contribuer aux changements nécessaires. Ceux-ci ne sont pas des solutions de continuité et ne s'inscrivent pas dans la rupture.

En effet s'il y a changements et innovations dans les façons de faire ils concourent toujours à la finalité d'une telle institution et à maintenir son sens initial. En effet ces pratiques bien que nouvelles étaient respectueuses et conformes aux paris audacieux des fondateurs, de ces femmes et ces hommes qui ont œuvré à la mise en place de cette institution pas ordinaire.



## Groupes cliniques et travail psychothérapeutique au RUCHER

Van der STEGEN E.

Psychanalyste

Arrivé à Lyon en 1957 pour poursuivre des études de psychologie, des amis m'avaient conseillé de prendre contact avec André VIALLE et le RUCHER l'institution qu'il dirigeait.

Je m'étais beaucoup occupé des enfants d'un important orphelinat. Cet établissement recevait une centaine de garçons de 3/4 ans jusqu'à 13/14 ans. Ils étaient encadrés et dirigés par quelques sœurs, trois ou quatre dans mon souvenir dont au moins deux assez âgées.

Des instituteurs s'occupaient des enfants durant les temps scolaires. Pendant les vacances, ils étaient tous ensemble «gardés» par une sœur dans une grande cour. Une trentaine parmi eux bénéficiaient d'un camp de vacances ; c'est dans ce cadre que j'ai pu rencontrer ces enfants et prendre conscience de la misère psychique et relationnelle dans laquelle ils vivaient.

Je ne m'étendrai pas sur l'accueil chaleureux et la gentillesse qu'André et Marie-Rose VIALLE nous ont réservé. Très rapidement nous avons sympathisé et trouvé une place au RUCHER. J'y allais tous les dimanches et j'organisais des activités pour les enfants qui le souhaitaient.

Après l'orphelinat, le cadre qu'offrait le RUCHER aux enfants était complètement révolutionnaire et novateur. Trois petits groupes mixtes de tous âges avec la présence permanente d'une «Mère», et deux «familles», dont celle d'André, Marie-Rose et leurs enfants ; le «Père» avait également une fonction sociale extérieure.

Le but de l'association qu'il crée avec d'autres était de placer des enfants en difficulté qui ne pouvaient compter sur leur propre famille dans une communauté familiale qui les prendrait en charge «jusqu'à ce que leur insertion normale dans la société soit possible»<sup>4</sup>. Il s'agissait donc de créer une famille de suppléance, offrant aux enfants les conditions de vie semblables à celles des enfants vivant dans leur famille.

A l'époque cet objectif avait un caractère novateur. En effet les enfants sans famille étaient la plupart du temps considérés comme n'ayant pas ou peu de problème. On constatait bien sûr quelques difficultés relationnelles, des blocages intellectuels et d'apprentissage qui les faisaient rentrer dans la catégorie des enfants un peu débiles mais rien de bien méchant.

<sup>4</sup> Statuts de l'Association pour une Rééducation Communautaire des Enfants Inadaptés

Ils étaient souvent placés à la campagne dans des fermes parfois dans des conditions catastrophiques (cela ne s'appelait pas encore «famille d'accueil») ou dans de grosses structures en internat souvent nommées «orphelinat».

André VIALLE et son équipe avaient dès le départ la certitude encore intuitive et profondément humaine que l'éducation et la prise en charge d'un enfant ne relevait pas seulement de la satisfaction de besoins, nourriture, hébergement, soins corporels, enseignement..., mais que le petit d'homme était un être de parole et de désir – désir du désir de l'autre – dirait J. LACAN. Ils présentaient – car au début du RUCHER, il ne voulait pas trop théoriser ses intuitions – que, dans notre culture, c'est dans les interrelations familiales que se structure et s'organise la psyché de l'enfant. Il a toujours maintenu cette position même si en 1967 – 1968 lors de journées du **GEMESF** le sociologue CHOMBART de LAUWE disait que «la famille n'est pas un objet de nature mais une construction culturelle»<sup>5</sup>. Il s'agissait d'organiser une «maisonnée» plutôt que des familles mononucléaires ce que nous retrouvons dans l'intitulé de l'association avec le terme de «communautaire».

Autre intuition majeure d'André VIALLE, la place qu'il donnait aux Mères comme un vecteur essentiel du développement psychique d'un enfant comme le développera Pierra AULAGNIER : «Il est indiscutable que la mère a l'étrange privilège d'être celle par qui la réalité arrive (et avec elle le scandale de devoir se découvrir séparé du Tout, unisexué, mortel, soumis à des besoins psychiques et somatiques qu'on ne peut pas satisfaire de manière autarcique, interdit comme objet de désir pour ce premier destinataire auquel on se proposait...). Mais il est tout aussi indiscutable que cette mère est celle par qui arrivent, se présentent et s'imposent, ces repères identifiants qui eux portent la marque du paternel...». Cette fonction maternelle que chaque mère assume comme elle peut se compliquait pour les mères du RUCHER car les enfants qu'elles recevaient avaient précisément fait l'expérience d'un déficit maternel parfois crucial.

Très tôt André VIALLE prend conscience de l'importance des difficultés psychiques d'un certain nombre d'enfants. Il constate également l'importance des difficultés que vivent les éducatrices puisque deux d'entre elles quittent l'institution même s'il est donné à leur départ des raisons différentes. Il est donc impératif pour lui et pour la survie de son projet de penser le travail et la formation des éducateurs. C'est ainsi que naît en 1965 le GEMESF qu'il crée avec Alain-Noël HENRI. Dans son introduction aux journées d'études du GEMESF en 1970 André VIALLE disait : «Le temps est loin où les enfants dont nous nous occupons étaient considérés comme pratiquement sans problème... On sait maintenant que les enfants dits «cas sociaux» ont des difficultés graves ». Face à ces difficultés, il dit que les

---

<sup>5</sup> CHOMBART de LAUWE GEMESF réunion du 11 mars 1968

éducateurs ont des moyens pauvres ; « notre outil essentiel c'est tout simplement la banalité du quotidien... et il dit, je crois que cette réalité quotidienne a valeur thérapeutique ».

Deux questions se posent : que signifie « thérapeutique » pour lui à cette époque ? En quoi le quotidien est-il thérapeutique ? Il s'agissait de faire en sorte que les enfants aillent mieux, que les « difficultés graves » que dénonçait André VIALLE disparaissent ou du moins s'atténuent et qu'ils puissent à l'âge adulte s'intégrer socialement et professionnellement.

Deuxième question : en quoi et pourquoi la vie quotidienne au RUCHER permettait un certain nombre de changements que j'ai moi-même pu constater chez de nombreux enfants ?

Nous pouvons tenter de donner quelques éléments de réponse.

Certes le dispositif institutionnel était essentiel ; groupes familiaux restreints, présence permanente d'adultes attentifs aux besoins fondamentaux des enfants (nourriture, soins corporels...).

Toutefois, il ne suffit pas de remplacer une « mauvaise mère » par une « bonne mère » pour sortir un enfant de ses difficultés psychiques. J'ai mis mauvaise et bonne entre guillemets, car les mères décréetées mauvaises ne le sont évidemment pas intentionnellement pas plus que les bonnes d'ailleurs. De plus une mère peut être bonne avec ses propres enfants mais s'avérer parfois catastrophique ou submergées avec les enfants difficiles qui lui seraient confiés. Dans ces deux cas le placement n'aura au mieux qu'une fonction de gardiennage qui ne changera rien.

Nous en savons quelque chose avec la politique de fermeture des maisons à caractère social et de placement en famille d'accueil.

Comme je l'ai déjà dit, la satisfaction matérielle des besoins ne résoud rien ; au RUCHER, le plus important se situe dans l'intention qui sous-tend l'organisation institutionnelle.

Vous avez pu entendre dans les extraits de la conférence qu'André VIALLE a donnée à « La Rose des Vents » en 1965 les principes fondamentaux qui fondaient les rapports éducatifs des éducateurs du RUCHER avec les enfants. Pour la clarté de l'exposé j'en retiendrai trois :

- L'engagement total : les éducatrices consacrent entièrement leur vie aux enfants. Une telle disponibilité, un tel don peut faire prendre conscience à l'enfant de sa valeur ; il compte vraiment pour quelqu'un.

- Une certaine idée de l'homme et du rapport entre les humains. André VIALLE insistait sur l'importance de considérer l'autre, l'enfant qu'il avait en face de lui comme son semblable sans le réduire à un qualificatif, débile, délinquant, méchant... Un enfant peut agir méchamment, mais ce n'est pas pour autant qu'il « est » méchant. Nul n'est réductible à un qualificatif. Un enfant qu'on ne réduit pas à un qualificatif ou à l'histoire qu'il a vécue se trouvera propulsé vers d'autres potentialités existentielles.

- L'importance de ce que André appelait « le dialogue ». Il dit clairement combien il est important de parler clairement aux enfants sachant que comme le dit HEIDEGGER « parler

c'est d'abord écouter». Il confirmera sa position des années plus tard dans son livre. S'intéresser à la personne, «c'est écouter... c'est être attentif au plus petit signe, à la plus petite brasse qui rougeoie encore pour permettre, le jour venu, après beaucoup de patience respectueuse, que naisse cette petite flamme vacillante qui a nom espérance...rencontrer la personne c'est retrouver en elle le désir d'exister et par notre présence témoigner d'un appel constant à la vie qui vaut toujours plus que les actes dont elle est tissée»<sup>6</sup>.

Ses réflexions aboutirent «à cette évidence que, quel que soit le domaine abordé et au-delà de la compétence technique, l'essentiel repose sur la qualité de la relation qui seule permet l'émergence d'une parole»<sup>7</sup>.

Cette compétence technique, André VIALLE va l'approfondir entre autre à Recherches et Promotion qu'il crée avec Alain-Noël HENRI. Ce centre de formation pour éducateurs spécialisés en cours d'emploi fut un lieu de foisonnement d'idées et de recherches.

Les éducateurs venaient réfléchir sur leur travail. C'est le début des groupes cliniques, de la mise en place de groupes de formation permanente ayant pour thème «le travail psychothérapique en situation éducative».

Cette recherche eut évidemment des répercussions sur la manière dont André pensait le travail au RUCHER. Embauche d'un psychologue, et peu de temps après d'un psychiatre pour faire des psychothérapies.

Embauche d'une éducatrice spécialisée pour prendre la responsabilité d'un groupe, organisation dans le cadre du RUCHER de groupes cliniques réguliers animés par le psychiatre et le psychologue tous deux psychanalystes et enfin la mise en place d'un nouveau groupe d'un autre modèle proche du dispositif habituel des maisons d'enfants (3 éducatrices, horaires...).

Tout ce dispositif avait quelque chose à voir avec une tentative d'approfondissement du travail thérapeutique, de plus en plus d'enfants admis dans l'institution étant vraiment très perturbés.

Il s'agissait de prendre en compte deux éléments majeurs dans tout processus thérapeutique – *la répétition et le refus inconscient de «guérir»*.

La répétition ; FREUD l'a théorisée dans la cure sous le terme de transfert.

---

<sup>6</sup> André VIALLE § M.G. EUZEN-DAGUE – Itinérance – Cerusa Lyon 1993 p. 81 -82

<sup>7</sup> André VIALLE § M.G. EUZEN-DAGUE – Itinérance – Cerusa Lyon 1993 p. 13

Vous savez que nous avons tous tendance à répéter avec les personnes qui ont un lien de proximité avec nous, les mêmes affects et les mêmes comportements que ceux que nous avons adoptés avec nos parents. C'est un mécanisme psychique constant. Le travail psychothérapeutique consiste à prendre en compte ce mécanisme, de le repérer et de l'analyser pour soi d'abord et ensuite pour l'enfant.

Pour l'éducateur d'abord, afin qu'il ne soit pas submergé par le rôle qu'inconsciemment l'enfant lui attribue et qui est la répétition d'un vécu antérieur. Il est en effet très difficile pour une éducatrice pleine de bonne volonté et de désir de rendre les enfants heureux de se voir perçue et enfermée, par exemple dans le rôle d'une mère rejetante ou abandonnante. Si elle n'est pas avertie de ce mécanisme, si elle ne le perçoit pas et si, en en parlant, elle ne prend pas la distance nécessaire pour travailler cette question avec l'enfant, elle entrera dans le système psychique de l'enfant et deviendra effectivement rejetante ou abandonnante consciemment ou inconsciemment en s'intéressant moins à lui ou en ne l'écoutant plus et parfois même en le rejetant dans la réalité.

Vous comprenez que le travail psychothérapeutique se situe à cet endroit de la répétition ; il ne s'agit pas de faire des interprétations fulgurantes si exactes soient-elles, mais d'un accompagnement. FREUD dit en parlant de l'analyse : «En général, le médecin ne peut épargner à l'analysé cette phase de la cure (la phase de répétition) ; il est obligé de lui laisser revivre un certain morceau de sa vie oubliée et il doit veiller à ce que soit maintenue une certaine capacité à surplomber les choses, en vertu de laquelle ce qui apparaît comme réalité est malgré tout reconnu comme étant encore et toujours un reflet d'un passé oublié»<sup>8</sup>. Que de nuances dans cette petite phrase...

- «ne peut épargner» parce qu'il s'agit d'un mécanisme psychique constant
- «laisser revivre», c'est-à-dire ne pas avoir peur de la répétition car elle est le moteur de tout changement possible

- «laisser revivre un certain morceau de la vie oubliée», la répétition permet de travailler sur un passé dont le sujet n'a plus conscience ce qui donne la possibilité d'en parler avec lui pour qu'il puisse prendre distance avec cette histoire refoulée ; encore une fois il ne s'agit pas d'interprétations plus ou moins intellectuelles mais d'un accompagnement verbal de la répétition ;

- «maintenir la capacité de surplomber son histoire» c'est à dire ne pas laisser l'autre s'engouffrer dans une répétition sans fin et d'en jouir : cela suppose une prise de distance bienveillante de la part de celui avec qui cela se passe ;

- que cette histoire qui paraît comme une réalité n'est jamais qu'un reflet de l'image que le Sujet se donne de lui-même en rapport avec les faits de son histoire, mais il n'est en aucun cas réductible à ce reflet.

*Deuxième point ; le refus inconscient de guérir.*

---

<sup>8</sup> S. FREUD Au-delà du principe de plaisir (1920) – O.C. XV p 289 PUF 1996

Si nous réfléchissons un tant soit peu sur nous même, nous avons déjà pu remarquer combien il nous était difficile de lâcher nos symptômes, car d'une certaine manière, nous y tenons même s'ils nous pourrissent la vie.

Ce mécanisme a quelque chose à voir avec la répétition bien sûr, mais aussi avec l'installation dans un système par peur de l'inconnu. Nous avons tous entendu dire et nous nous sommes parfois dit à nous-même : «avec tout ce que j'ai vécu...» sous entendu comment voulez-vous que je puisse changer. C'est la marque du refus. Là, il ne s'agit pas de faire des reproches, mais d'accompagner l'enfant vers cet inconnu qu'il craint tant, sans nous même nous identifier à ce passé parfois extrêmement douloureux tout en essayant de lui montrer qu'il n'est pas réductible à ce qu'il a pu vivre.

Vous percevez combien ce travail est difficile ce qui suppose une solide formation jamais terminée et combien ce travail prend du temps ; le temps de mise en présence, le temps de la répétition, le temps du travail d'analyse, le temps du refus.

Tout cela André VIALLE le savait comme la plupart de ses éducatrices mais il était en grande partie pris au piège de l'organisation institutionnelle.

En effet pour effectuer ce travail sur la répétition il est nécessaire pour les éducateurs de s'en extraire et de ne pas y être confronté à longueur de journée, de semaine et d'année. A être trop dedans on ne voit plus rien. Il est parfois difficile de prendre en compte la répétition quand elle percute des éléments contretransférentiels inaudibles pour une éducatrice trop engagée.

Par ailleurs la place prépondérante donnée à la «Mère» condensait sur elle tous les mouvements répétitifs, rendant difficiles des glissements sur d'autres éducateurs, ce que nous appelons à la suite de DOLTO et VASSE «le transfert sur le lieu».

Le transfert sur le lieu est ce mécanisme que nous pouvons tous observer dans les institutions et qui consiste pour les enfants à faire fonctionner des morceaux de répétition avec divers membres de l'équipe en fonction d'éléments extrêmement variés (la sensibilité d'un éducateur à telle ou telle problématique qu'il est en train d'aborder, l'écoute ou la disponibilité de tel autre).

J'ai essayé au cours de ce bref exposé de montrer combien la pensée et l'action d'André VIALLE étaient vivantes, toujours prêtes à rebondir et à s'approfondir même si les avancées techniques possibles grâce à l'éclairage de la psychanalyse n'ont pas pu se réaliser pleinement étant donnée l'organisation institutionnelle. Quoiqu'il en soit, la psychanalyse n'a de sens que si elle ouvre celui qui utilise ses découvertes à une anthropologie comme celle qu'André a soutenue tout au long de sa vie : «une qualité de relation qui permet l'émergence de la Parole».

## Débats

Animé par **MORAND G.** et **BORIE BONNET H.**

Sociologue et formatrice à Recherches et Promotion ; Directrice de Recherches et Promotion

Les débats avec la salle ont porté essentiellement sur trois points :

**A. Cette expérience est-elle reproductible, à quelles conditions ? Qu'en reste-t-il ? A-t-elle marqué l'histoire du RUCHER ?**

E. VAN der STEGEN : *Ce qui n'est pas reproductible c'est le dispositif charismatique institutionnel d'autrefois. Par contre le travail des éducateurs sur la répétition, sur l'écoute de ce qui se dit dans la répétition reste actuel. De même pour ce qu'il en est des interactions positives et négatives avec les parents (J. M. BOTTA).*

J. BENAVENTE : *Qu'est-ce qui reste de cette longue évolution ?*

- *Un personnel assez stable*
- *La liberté des enfants de parler, d'agir donnant un peu une impression de désordre.*
- *Ce qui a été élaboré autour du travail sur la parentalité, tenant compte du trio parent – enfant – éducateur.*
  - *La suppléance éducative qui est une affaire complexe, puisqu'il faut vivre les pieds sur terre, dans le quotidien, l'immédiat, et en même temps cette scène quotidienne est un théâtre où se jouent des rôles, où l'on essaie de penser et de jouer à partir des histoires amenées par les enfants. Et l'on a la liberté de faire ce travail éducatif.*

Une administratrice : *Ce qui m'a frappé en arrivant ici c'est la succession de conflits et de souffrances des personnels. Je pense que le souci des enfants et la capacité d'adaptation du personnel ont permis de faire face aux besoins nouveaux, mais il y a dans cette institution des trappes que l'on n'a jamais pu ouvrir.*

*Aujourd'hui le spécifique c'est la mise en place du temps de jour et le souci de la réussite scolaire.*

Le président de l'A.R.C.E.I. : *A l'A.R.C.E.I. il y a à la fois une grande continuité dans la présence des personnes et une recherche permanente pour répondre aux besoins du moment.*

A. N. HENRI : *L'expérience n'est pas répétable ? Bien sûr que si. Si elle rencontrait dans le milieu suffisamment d'adhésion. Une entreprise qui réussit c'est toujours une*

*alliance entre des acteurs et un contexte. Et le travail des éducateurs a toujours à faire à des compromis entre différentes contraintes.*

*E. VAN der STEGEN : Il y a 2 temps : celui du placement et celui des éducateurs dans l'institution. Ce temps des coupures, des absences permet de penser le lieu, la présence.*

*H. BORIE BONNET : Mais il faut bien voir que les 35 heures posent des questions qui n'ont pas été vraiment travaillées sur la continuité, la permanence. On est maintenant aux antipodes du temps du RUCHER du début et peut être beaucoup plus dans le temps zappé.*

### **B. La question de la discrétion et du secret dans l'institution ?**

*J. M. BOTTA : Il y a le cadre de la loi. Ce qui tombe sous le coup de la loi on sait qu'on ne doit pas le garder pour soi. Pour le reste c'est au cas par cas qu'il faut analyser. Ce qui importe c'est ce que l'on répond à l'enfant.*

*M. O. MAZENOD : La question de la discrétion est une question difficile. On ne peut répondre par blanc ou noir. Bien évidemment il faut respecter la loi. Mais ensuite il faut respecter l'intimité de l'enfant. Les éducateurs ont suffisamment de choses à dire au juge en ce qui concerne l'observation, pour respecter ce que l'enfant, lui, pourra dire au juge ; il faut apprendre à l'enfant à parler au juge et tenter de respecter ce qu'il a dans la tête et qu'il pourra dire progressivement.*

*A. N. HENRI : L'important est de ne pas tromper l'enfant sur ce qui sera dit et ne sera pas dit, ne pas le tromper sur «à qui il s'adresse».*

*E. VAN der STEGEN : A l'intérieur même de l'institution l'éducateur doit avoir une discrétion par rapport à ce que l'enfant lui dit. Mais cela peut être partagé avec d'autres si le respect général a lieu.*

### **C. : Les groupes horizontaux ne sont pas à condamner comme cela et dans la verticalité des groupes il y a parfois des répétitions traumatisantes.**

*H. BORIE BONNET : On ne peut pas dire les groupes verticaux c'est bien, les groupes horizontaux c'est pas bien. Par contre on peut dire que l'on doit être attentif aux structures institutionnelles dans lesquelles on place les enfants en fonction de ce dont on est capable et du sens qu'on y donne. Il ne faut pas confondre la répétition comme mécanisme interne et le fait de mettre des enfants dans des situations répétant des situations traumatiques*



## **Filiation et Transmission**

### **dans les institutions de soin et de travail social**

**GAILLARD G.**

Maître de Conférence de l'Université Lyon II

#### **La génération entre finitude et continuité.**

J'ai été convié par les organisateurs de ce colloque à partager avec vous de la pensée autour des questions de la *transmission* et des *filiations* dans les *institutions*. Avec d'autres ici présents j'ai en effet porté quelques intérêts à ces questions. Il me faut préciser d'emblée que je ne saurais rien dire du RUCHER, puisque, jusqu'à il y a peu de temps, je ne connaissais de cette «vénérable» institution que la solide réputation. C'est donc à vous de tisser (ou non) des liens entre les modèles théoriques, les différents exemples que je vais vous donner, et l'expérience vécue de cette honorable maison.

Pour nous mettre en condition de penser quelques aspects de la *transmission*, je propose que nous nous mettions en mémoire une «vérité énoncée par un important penseur, aujourd'hui quelque peu délaissé : Monsieur de LAPALISSE». Cette «Lapalissade» consiste à énoncer que lorsqu'un enfant voit le jour, le nouveau né rappelle à l'homme (à ses parents) sa place dans l'inexorable succession des générations (pour autant que dans ce mouvement le père se reconnaisse comme tel, qu'il cède (pour une part) la place à l'enfant auprès de la mère).

S'il faut se rappeler cette vérité, c'est que précisément ce mouvement ne saurait aller de soi. Il est carrefour, articulation et donc lieu d'un remaniement psychique des plus conséquents.

Pour le père, le fils devient le signifiant de sa propre finitude. Il témoigne de sa disparition annoncée dans le mouvement de renouvellement des générations. Dans le même temps, ce fils devient le porteur de la visée d'immortalité. Il est celui qui va prolonger la lignée et le nom, qui va concourir à nourrir le narcissisme de son groupe d'origine.

Or si ce mouvement constitue une «*crise*» pour l'ensemble des sujets, au sein de ces institutions que sont les familles, il en est de même pour l'ensemble des institutions qui participent à la construction et au maintien des liens sociaux et qui opèrent des fonctions identifiantes. Il en est donc ainsi pour ces institutions qui nous occupent spécifiquement aujourd'hui, celles du champ de la rééducation et du travail social. Dans ces institutions, la confrontation à la question de la *génération* se pose, avec une acuité particulière, au moment où le (les) fondateurs quittent la scène, et où s'amorcent l'ensemble de ces

mouvements de «*passage*» : céder l'«*œuvre*» à un successeur, ou s'arranger pour y demeurer et la conserver. Accepter de prendre place parmi les ancêtres référents ou interdire tout mouvement de transformation.

Le «*rangement généalogique*<sup>9</sup>» n'est pas chose aisée. La question de l'*emprise*, la *tentation* de l'*emprise* est au centre des dynamiques de transmission dans les institutions et plus spécifiquement lorsque le *pouvoir* est en jeu.

Pour considérer quelques uns des aléas relatifs à la transmission et aux passages générationnels dans les institutions, je vous propose

*Dans un premier temps de se rappeler quelques poncifs concernant la place et la fonction du fondateur d'institution,*

*Puis dans un deuxième temps de nous centrer sur les difficiles temps de passages, dont les passages généalogiques sont les archétypes.*

J'évoquerai à ce propos différents modèles qui témoignent du refus de la transmission. Il y sera question de légitimité (qui oscille entre le rapt et le don), de rapport à l'histoire (entre dépossession et appropriation).

Je dessinerai trois «*modèles*» celui de l'*écrasement* de l'histoire et de la génération, de leur *immobilisation*, de leur *effacement*.

Dans un troisième temps en poursuivant mon propos sur le «*rangement généalogique*», j'évoquerai un clivage «*classique*» au sein des institutions : le clivage entre les «*anciens*» et les «*nouveaux*».

Je terminerai mon propos par l'évocation d'une figure mythique qui témoigne de la manière dont le mythe propose de se débrouiller avec la *violence* qui se déploie à l'endroit de la *transmission*. J'évoquerai donc avec vous le mythe d'Abraham et de ce qui va se jouer dans son lien avec son fils Isaac.

## **Les fondateurs**

Quelques traits caricaturaux à propos des fondateurs et des mouvements en cours lors des fondations : ils nous permettront d'entendre la difficulté du déploiement ultérieur.

Le fondateur (le groupe de fondateurs) *se légitime de lui-même*, (et la plupart du temps de quelques autres souvent lointains et immatériels : du côté d'une théorie, de la pensée d'un grand homme,...). L'époque «*épique*» de la fondation (celle qui va devenir la période mythique) est la plupart du temps une période bénie (même si dans cette période on travaille beaucoup). Et de fait c'est un moment historique où les professionnels ne sont pas

---

<sup>9</sup> J'emprunte l'expression à Pierre LEGENDRE. Elle indique le travail psychique relatif aux places dans la génération.

comptables de leur temps puisqu'ils participent à une grande œuvre. Ils refont le monde («comptables» ils le deviendront lorsque la déception arrivera, comme dans les coups).

*Le fondateur* c'est lui qui est en position de coopter différentes personnes pour partager son «projet», pour mettre en œuvre sa vision, pour mettre en actes son idéal (de prise en charge), pour réaliser son utopie.

Ce n'est que plus tard que ce groupe des professionnels (qui sont alors encore des militants) va s'inquiéter de se faire reconnaître par des instances administrativo-judiciaires ou sanitaires habilitées.

Dans ce même temps où l'œuvre prend forme elle donne lieu de façon corrélative à une mise au «néгатif» d'un certain nombre d'éléments dynamiques. Ce qui est occulté dans le mouvement de la fondation (et qui ne peut qu'être occulté) c'est notamment la dynamique psychique du fondateur, soit l'étayage qu'il vient chercher et qu'il réalise sur/dans l'institution comme «objet».

Toujours du côté de l'occultation (de la mise au «néгатif») : on peut souligner qu'en procédant à son acte de fondation le / les fondateur(s) est en place de *transgresser* un «ordre» existant, une organisation existante, pour en proposer une nouvelle. Ce faisant il met en place une rupture par rapport à ce qui du coup prend l'allure d'une «ancienne» manière de faire. On a donc (peu ou prou) affaire à un mouvement de disqualification d'un travail antérieur de l'ancienne manière de procéder (ceci donne à entendre quelque chose du destin de la violence en acte et de la constitution du «néгатif»). La fondation se joue (pour une part) «contre» : les pulsions agressives sont ainsi vectorisées à l'extérieur du groupe, et celui-ci s'en trouve, en cela largement préservé.

Ca se *corse*, au niveau de la violence, au moment de la sortie du temps de la fondation, mais aussi et surtout lors des changements généalogiques<sup>10</sup>, où cette violence fait alors retour.

Dans ce temps où le groupe s'attelle à une tâche «nouvelle», il tente de donner forme à un «idéal». Dans ce temps, la conflictualité, inhérente à la structuration de tout sujet et celle inhérente à l'être en groupe, de même que celle qui va être importée dans le groupe au travers des symptômes des usagers (l'archaïque avec lequel l'institution va se trouver aux prises au travers des personnes dont elle s'occupe), l'ensemble de cette violence est liée à la tâche, à la construction de l'œuvre et donc largement liée à la personne même du fondateur, liée **par** la personne même du fondateur. A ce niveau le *fondateur* fait *cadre*, il est partie constituante de l'institution, et fait tenir debout, au même titre que les murs, notamment en vectorisant le travail du groupe et la psyché groupale, par l'*idéal* qu'il tente de mettre en forme au travers de la réalité d'une institution.

---

<sup>10</sup> Les changements généalogiques sont ici considérés en tant qu'archétypes des changements structuraux.

Un aspect qui me paraît central pour la compréhension de ces difficultés de transmission dans les institutions est celui du *pouvoir* des directeurs (et donc des fondateurs) et spécifiquement le pouvoir de nomination. Ce sont eux qui donnent accès ou non à une possibilité d'expression des professionnels au sein de l'institution, (au travers des différents postes). En cela, ce sont eux qui donnent existence (naissance) à ces professionnels, sur cette scène là (ceci vaut aussi pour les «usagers») autorisant le déploiement de cette vie à l'intérieur de l'institution. Les directions (les fondateurs) établissent les règles du passage entre le dedans et le dehors.

Le versant corrélé à cet aspect, c'est la capacité de destituer, de disqualifier quelqu'un comme ne répondant pas à ce qui est attendu de lui. On voit à nouveau comment le temps de la fondation est un temps spécifique, puisque ce qui est attendu du professionnel, c'est qu'il permet au directeur-fondateur de réaliser son «grand œuvre» (ou «petit œuvre»). On est en présence d'un pouvoir de mort relatif à la professionnalité.

Si pour les professionnels qui ont été recrutés durant le «temps de la fondation» le fondateur est celui à partir duquel chacun se légitime, dès lors que l'on sort du temps de la fondation, soit donc de façon caricaturale lorsque arrive le second (et par la suite) la légitimité va se jouer non pas (quasi exclusivement) à partir du directeur mais aussi à partir du groupe de professionnels, et à partir de cette histoire première, de ce temps premier et de ce qui s'y est constitué, de ce qui s'y est déposé.

### **Les différentes caricatures des mouvements qui ont cours lors des passages généalogiques.**

Si l'on se centre sur la sortie du temps de la fondation, ce qui fait alors surface, c'est l'ensemble des éléments que «rapidement» j'ai pu pointer comme ceux qui vont constituer le «négatif» notamment la violence incluse dans la fondation, celle liée à l'archaïque (présentifié par les symptômes spécifiques des usagers dont l'institution s'occupe...). Si tout le monde pouvait se lier au père fondateur et développer en cela une certaine parité fraternelle, au moment où ce personnage quitte la scène c'est la rivalité qui fait rage. Toutes les différences et les conflictualités vectorisées du côté de la tâche, par la figure du fondateur refluent sur le groupe des professionnels, et menacent de dégénérer en conflits, destructeurs et mortifères. La lutte s'engage pour la possession imaginaire de l'institution (au travers de la lutte pour être celui qui incarne la légitimité...). Il s'agit de mettre le temps, désormais révolu, sous emprise, en devenant le garant imaginaire de l'« esprit » de cette période.

Je suis en train de vous parler du départ du fondateur, comme si ce départ allait de soi. Je vous propose de nous arrêter sur ce mouvement, qui constitue une difficulté majeure de la transmission. L'un des problèmes que va devoir affronter l'institution, et le fondateur, c'est précisément de permettre que ce *départ* fasse *départ*, fasse *séparation*, et que le

mouvement de la transmission soit rendu possible. Or l'objet de la transmission, ce qu'il s'agit de transmettre c'est le *pouvoir*. Il s'agit de permettre que la place (qui réfère à la place du père) puisse être appropriable par un autre.

Je vous propose d'examiner deux cas de figure où précisément ce départ ne fait pas séparation et où les tentations qui saisissent l'institution et le fondateur, c'est de ne pas prendre place dans l'histoire, de ne pas faire le don du pouvoir, mais de le garder captif, de le mettre sous son emprise.

Dans ces configurations, le passage générationnel devient un temps de violence mortifère. C'est la temporalité qui est alors refusée. Le directeur qui vient immédiatement après le fondateur, le «second», fait l'objet d'attaques en règle, de disqualifications et d'une violence meurtrière de sa professionnalité. On se trouve alors en présence d'une figure qui réfère au *Filicide*.

Cette dynamique du filicide se décline au travers de deux cas de figure

Le temps écrasé, (le casseur)

Le temps immobilisé (la statue du commandeur).

### **L'écrasement de l'histoire : un directeur «casseur»**

Ainsi ce directeur, membre fondateur d'une institution pour adolescents qui va voir « son institution » perdre l'autonomie dont elle avait joui au long de 18 années, puisque se trouvant acculée à s'affilier à une association plus importante (regroupant un ensemble d'établissements analogues sur la région). Sitôt que l'institution aura perdu une part de son autonomie administrative, ce directeur va s'employer à casser «son objet». Il multipliera les passages à l'acte, détruisant l'ensemble des équilibres antérieurs à partir de la destruction des configurations relationnelles existant entre les professionnels, et entre ceux-ci et les «usagers». Il radicalisera une différence dont le groupe éducatif s'accommodait, entre moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés, démobilisant en cela une large part de ces personnels, et déclenchant de vives jalousies et de solides rancoeurs. Il changera les affectations de la quasi-totalité des personnels éducatifs, et embauchera en externe un nouveau chef de service. Un climat de suspicion généralisé coloré d'un zeste de paranoïa teintera alors l'institution, aboutissant à un état de crise avérée.

L'ensemble de ces transformations pouvait se justifier rationnellement comme autant de «mise aux normes» comme des tentatives de rendre cette institution «familialiste» conforme à sa nouvelle appartenance. Mais dans cette dynamique, la rivalité et la possession du pouvoir, et de la jouissance qu'il confère, se retrouvent au centre. A l'égard des nouveaux directeurs régionaux, il est bien question de ne pas se retrouver en position d'être critiqué,

par ceux qui ont désormais un droit de regard sur le fonctionnement de cette institution, mais par dessus tout il est question de destruction.

Il s'agit pour ce directeur fondateur de détruire ce qui lui échappe plutôt que d'imaginer un autre, en place de jouir de ce bel objet, conçu et élevé avec soin tout au long de ces 18 années. Tout ce qui pourrait être dans le futur, source d'un fonctionnement dans lequel une satisfaction narcissique pourrait venir faire son nid, doit être mis à mal. L'héritage se constitue dans une rupture avec le «bon» fonctionnement antérieur ; ne doit demeurer dans les mains des héritiers que la violence issue des déceptions et des rancœurs.

Celui qui tout au long de ces années avait préservé l'illusion d'une satisfaction narcissique et mis en place un fonctionnement somme toute «suffisamment» gratifiant, est celui là même qui va s'employer à détruire, déstabilisant l'ensemble de l'appareil psychique groupal. (R. KAËS) de cette institution.

S'il est inévitable qu'il y ait un héritier, celui-ci est convié à n'être qu'un gestionnaire (P. FUSTIER 1999) à même de faire tourner une machinerie «sans âme». Ce qui doit disparaître avec le directeur-fondateur c'est précisément «l'âme» de l'institution. Soulignons qu'une fois réalisée cette destruction des liens, au moment où cet homme quittera l'établissement, il aura soin d'en laisser la direction par intérim au chef de service qu'il avait lui-même engagé quelque temps auparavant. Ce dernier acceptera d'assurer cet intérim et se retrouvera immédiatement attaqué et disqualifié par le groupe éducatif, qui l'accusera par courrier officiel auprès des tutelles «d'abus de pouvoir», de «maltraitance», et ce, moins de trois mois après sa prise de fonction. Le directeur-fondateur avait pris soin de poser un dernier acte, qui jouera le rôle de bombe à retardement, via le refus de l'embauche d'une personne contractuelle. Ce dernier acte de «sabotage» du directeur-fondateur sera attribué par le groupe des professionnels à l'intérimaire. Ce qui est alors cassé c'est le processus des affiliations au sein du groupe des professionnels. Cette procédure faisait jusqu'alors office de règle tacite de recrutement. Par cet acte la filiation est alors signifiée comme échappant au groupe. Les configurations et les processus qui auraient pu permettre au groupe d'établir des transitions et de survivre au départ de ce directeur en s'appropriant le projet antérieur, sont entachés de violence et/ou détruits, ne permettant pas qu'une pensée puisse se déployer, et l'histoire se poursuivre.

Tout s'est déroulé comme si ce directeur avait voulu effacer lui-même le passé, et transformer l'institution en une structure anonyme à défaut de détruire l'institution elle-même.

## **Les directeurs qui dérobent l'idéal du groupe à l'occasion de leur départ**

### **La statue du commandeur : l'immobilisation de l'histoire**

A l'opposé de ce qui s'est joué dans cette institution, on rencontre plus fréquemment des directeurs qui s'arrangent pour incarner jusqu'au jour de leur départ «l'idéal du groupe». De ce fait, il ne reste à celui qui arrive qu'à hériter de la violence. Le nouvel arrivant est refusé par le groupe, mis en position de «voleur», voire de meurtrier imaginaire de son prédécesseur. Il devient le destinataire de toutes les déceptions, et de la violence issue de la dépression, elle aussi refusée. Dans ces cas de figure, on assiste alors à de fréquents licenciements de ce successeur refusé, de ces directeurs-seconds. Toute dynamique de «don» est absente : ni le directeur partant, ni le groupe ne sont à même de faire le «don du pouvoir» au nouvel arrivant. Toute la légitimité a fait l'objet d'une captation par celui qui *dans son départ s'installe à demeure*. On rencontre alors dans ces institutions des fonctionnements «sacralisés» intouchables. Tout élément organisationnel devient «signifiant» de la complétude narcissique antérieure que le groupe se refuse de quitter ; certaines pièces, certains lieux se transforment en mausolées, certaines organisations en commémoration permanente.

### **Le parricide**

Je vous propose de regarder à présent un troisième cas de figure corrélé aux deux situations que je viens (brièvement pour la seconde) de présenter. A la violence du refus de transmettre, à la violence du filicide correspond en effet la violence des fils qui eux aussi se mettent en place de refuser d'entrer dans la génération, de prendre place dans la généalogie. On a alors affaire à la violence du parricide.

### **L'effacement de l'histoire : les héritiers et la «tentation révolutionnaire»,**

La «tentation révolutionnaire» consiste à déclarer «nulle et non avenue», toute pratique antérieure. Le nouveau directeur se présente comme celui à partir duquel s'instaure une «nouvelle lignée», une nouvelle «légitimité». A l'identique avec toutes les configurations révolutionnaires, le nouveau disqualifie l'ancien et propose une «révolution culturelle», et un cheminement vers des «lendemains radieux».

Les disqualifications et les agirs meurtriers portent sur les ancêtres, et le « temps» d'avant, le temps des pères.

## *Le révolutionnaire et l'instauration de la terreur*

### *Un nouveau directeur d'hôpital : réformateur et terroriste*

Une configuration institutionnelle comme il en est tant d'autres : un centre hospitalier, dont le directeur vient de partir à la retraite après avoir « fini sa carrière » dans l'établissement veillant essentiellement à ce que le climat social demeure suffisamment paisible, et ne vienne pas troubler ses dernières années d'exercice. Ce directeur est décrit par des soignants comme «laissant couler», comme fermant les yeux sur des dysfonctionnements, comme n'activant pas certaines réformes ou réorganisations nécessaires au maintien d'une dynamique vitale. L'hôpital est alors en perte de vitesse, et certains services comme celui de la maternité sont menacés. C'est dans ce contexte qu'est recruté un jeune directeur, la quarantaine fringante, dont c'est le premier poste en tant que directeur d'établissement. Ce nouveau directeur est attendu par le personnel comme susceptible d'impulser les réformes nécessaires et de redonner un peu de «punch», un peu de tonus à cet établissement.

Et de fait c'est ce que cet homme va s'employer à faire au-delà des espérances les plus audacieuses du personnel. S'il était attendu comme un «réformateur», il se transformera rapidement en révolutionnaire zélé, à tel point que le personnel de l'hôpital se retrouvera pris sous un régime de labeur forcené. S'installera alors un «*règne de la terreur*». Le nouveau contrat sera énoncé clairement et le personnel (soignant) gardera en mémoire les premières phrases de cet homme : *«il y a tout à faire ici ! Il faut que les gens se mettent au travail ! Je veux faire de cet établissement le meilleur»*. Et de se mettre à agir un management qui sacrifie à l'idéologie «bougist». C'est *la valse des personnes* : ainsi de ses cadres soignants qui revenant de leurs jours de congés se retrouvent changés d'affectation sans en avoir été le moins du monde avertis,...de ces groupes de travail qui se multiplient, et des personnels qui croulent sous la charge de travail (projets et les comptes rendus en tout genre) sous le couvert de l'accréditation. Dès lors les arrêts maladie et les départs (volontaires ou suscités) se multiplient ; toute opposition est verrouillée à coup de menaces et de promotions.

### *Le pouvoir et l'envahissement fantasmatiques*

A l'occasion d'une réunion officielle le groupe des cadres soignants sidérés, entendra ce directeur lui dire : *«... et n'oubliez pas que je peux vous tuer !»*. A travers d'un tel propos, il se pose alors comme celui qui joue de cette posture de tyran, sans le moindre embarras, faisant travailler ses esclaves soumis, séduits et/ou corrompus (à coups de primes narcissiques). Ces menaces disent crûment l'envahissement fantasmatique dans lequel s'engluie ce directeur, sans parvenir à trouver d'opposition à sa toute maîtrise. Il semble qu'à ce moment-là ne se soit trouvé aucun groupe à même de faire barrage à sa «folie



d'emprise» et à la puissance de mort mobilisée. Une rumeur a ainsi circulé dans l'établissement attribuant un accident cardio-vasculaire survenu à l'un des responsables syndicaux, à ce directeur. La puissance imaginaire du tyran est alors validée dans le fantasme des personnels : il vient agir la mort dans le corps des professionnels.

Ce que ce tyran zélé dit explicitement de son pouvoir de mort, concerne, bien entendu, le pouvoir de nomination dans le contexte de l'établissement qu'il dirige. Il est donc question des différentes attributions de postes, et ce pouvoir est donc toujours contingent au regard du droit du travail. Or ces propos sont entendus par le groupe non pas du côté des rôles professionnels, mais bien comme contrainte et meurtre sur les sujets \_ la profession n'est plus pensée dans un écart, mais vaut ici comme identité en soi. De fait la pensée est mise hors-jeu.

Un seul est habilité à penser et s'y emploie, transformant toutes les capacités de penser des différents personnels en force de travail, au service de «son projet d'établissement». Les résonances que les stupéfiantes menaces de mort préférées trouvent dans la psyché groupale témoignent clairement des équivalences imaginaires entre les évictions qui ont cours dans le champ institutionnel, et les menaces vitales, telles qu'un tyran est à même de les faire peser sur un groupe social. Ces dynamiques de meurtre trouvent d'autant plus d'échos qu'elles concernent des personnes occupant des postes à responsabilité, soit des postes pour lesquels elles ont eu elles-mêmes à jouer de la rivalité, et donc à s'approcher de fantasme d'évictions, voire de meurtres professionnels des autres candidats à ces postes ; les enjeux oedipiens, et leurs lots de violences sont alors saillants.

*«Du passé faisons table rase !»*

Ce qu'énonce ce directeur, cette volonté de refaire le monde : *«du passé faisons table rase»*, s'entend couramment dans la bouche de tous ces directeurs qui se trouvent assignés (et qui prétendent) à réformer les institutions. Celles-ci sont alors immédiatement diagnostiquées et considérées comme vieillissantes ou moribondes. La menace de fermeture ou de déclassement de l'institution une fois énoncée, sa re-fondation s'impose comme indispensable, et le tyran peut se grimer en sauveur magnanime. L'alibi posé, il ne reste qu'à tuer les pères et à disqualifier l'ensemble du personnel qui n'a pas eu la correction de les attendre pour exister et savoir comment travailler.

Lors de ces arrivées de jeunes (et parfois moins jeunes) directeurs qui se vivent comme de *«nouveaux conquérants»*, il est ainsi presque banal d'assister à une hémorragie du personnel, et en tout premier lieu, du personnel d'encadrement et du personnel de direction. Parfois ces dirigeants arrivent avec leurs corps d'élite, ou font rapidement appel à leurs anciens collaborateurs (directeurs de ressources humaines, directeurs des services de la comptabilité,...). Ils font alors main basse sur l'institution, se mettent en position d'en

verrouiller toutes les instances décisionnaires et les instances de contrôle. L'institution est alors leur possession, et se doit d'être toute disponible à leur jouissance. Dans ces équipes de direction renouvelées, *de facto* il n'est plus de témoins du passé. Une nouvelle temporalité est proposée : le temps doit dès lors être pensé à partir de l'arrivée du «réformateur».

Le *révolutionnaire* a donc une manière bien à lui de dérober le temps. Il procède à un nouvel ordonnancement de la temporalité, il remet les horloges (et le calendrier) en route à partir de lui. Il lui faut alors *effacer* tout ce qui constitue la marque des générations précédentes. Il rejoue dans son microcosme ce que l'histoire nous a appris de ces rapt du temps et des terreurs qu'ils accomplissent pour parfaire la mise en place du «bien commun» (N. ZALTZMAN) contre une économie de la jouissance telle qu'elle était antérieurement distribuée. Le rêve de l'instauration de l'ère du bonheur pour tous, d'une fraternité sans pères, commence par la liquidation de tous les opposants susceptibles de rappeler la cause du sujet singulier («le bien privé»). Il se poursuit au fil des «purgés» avec la mise en place d'un nouveau tyran, détruisant toutes traces de l'histoire antérieure, des filiations, et des liaisons qui s'y tramaient.

### **La ligature d'ISAAC**

« Le sacrifice d'Abraham » témoigne comment un père fabrique *du* fils, dans le renoncement à son pouvoir de mort. Ce mythe fondateur<sup>11</sup>, parle de liaison générationnelle dans la temporalité, sous l'égide de la Référence<sup>12</sup> (P. Legendre) et de la Loi. Dans cet épisode biblique Abraham est âgé, sa femme Sarah s'est révélée stérile, or c'est dans sa vieillesse qu'elle enfantera Isaac, selon la «promesse» de Yaweh, et de cette descendance sortira la «multitude» du peuple hébreu. Le sacrifice du fils, la ligature d'Isaac, est donc un moment charnière où la temporalité est en danger de se clore et la filiation de se rompre de façon radicale.

Rappelons que c'est à partir du geste d'Abraham signifiant l'alliance «entre Yaweh et son peuple» que le corps des hommes sera marqué de la soumission à l'ordre du manque, dans la circoncision (Genèse 17) -- quelque chose de la séparation, va être marqué dans le réel du corps. Cette demande de circoncire a en effet été donnée à Abraham dans le même temps où lui était annoncée la naissance à venir, celle d'Isaac. Dans le même temps sont donc indiqués à Abraham le consentement au manque, à la castration *et* la promesse de la fécondité.

---

<sup>11</sup> De nombreux auteurs ont souligné l'importance de ce mythe et sa place parmi les figures fondatrices qui témoignent dans nos cultures du processus d'humiliation ; mentionnons notamment M. BALMARY 1986, P. LEGENDRE 1989, D. SIBONY 1992 J. HASSOUN 1996, ...

<sup>12</sup> «La Référence est une place, et la légitimité la reconnaissance de cette place qui met *la figure du Tiers fondateur (...)* en position *apodictique*, c'est-à-dire d'évidence de droit, non de fait». (Pierre LEGENDRE [2001], *De la société comme texte* –Paris, Fayard, p. 153).

«La *ligature* signifie l'articulation de toutes les places généalogiques sur la référence absolue. La scène est fondamentale : Abraham vient *d'attacher, ficeler* son fils Isaac (...) à l'autel du sacrifice pour l'égorger selon l'ordre divin ; touché par la soumission d'Abraham, Yaweh le dispense d'accomplir le meurtre, et un bélier remplace la victime. Ainsi Isaac se trouve t-il successivement lié et délié par son père». (P. LEGENDRE 1989<sup>13</sup>).

Ce qui nous intéresse dans ce propos de Pierre Legendre c'est que dans cette mise en scène sacrificielle, une double opération établit *du* fils, et *de* la génération. Il y faut ce double mouvement du *lier et délier*. Le fils doit être initialement lié à la génération, faire l'objet d'une reconnaissance et c'est dans le pouvoir de mort potentiel du père à l'égard du fils et sa retenue, sa non-exécution, qu'opère une telle liaison. C'est dans cette possibilité d'agir sa violence meurtrière que le père va devoir se manifester comme tel, soit à reconnaître sa propre violence meurtrière et à consentir à sa propre finitude, et à la perpétuation de la vie dans la génération, et dans son fils.

### **La transmission suppose le Don**

*«Une transmission réussie offre à celui qui la reçoit un espace de liberté et une assise qui lui permettent de quitter (le passé) pour (mieux) le retrouver. Quitter les pesanteurs des générations précédentes pour retrouver la vérité subjective de ce qui comptait vraiment pour ceux qui avant nous ont aimé, désiré ou souffert pour un idéal, n'est ce pas ce que nous pourrions appeler un parcours de transmission réussi ?»* (J. HASSOUN 1994<sup>14</sup>)

Avec la question du passage généalogique de la transmission, Il s'agit de *donner* le passage. Dans ce mouvement se trouve convié quelque chose du *féminin*, là où dans le *féminin* s'indique une possible sortie du primat de la phallicité, (tellement prégnante dans les institutions et les dynamiques de pouvoir) un certain repos.

Il s'agit de donner à celui qui arrive, et en faisant cela de se donner à la génération (Pierre LEGENDRE formule la place du père en ces termes : *«Un père c'est celui qui cède sa place d'enfant à ses enfants »* (1989<sup>15</sup>).

La vie dans son mouvement continu de régénération convoque une position de consentement à *ce que cela échappe*, de consentement à la castration, à la finitude, à la limite. Le don qui permet à des fils de se reconnaître comme des fils est un don de confiance, (confiance en la vie dans le fait que la vie ne saurait perdurer hors de la

---

<sup>13</sup> Pierre LEGENDRE (1989), *Le crime du caporal Lortie. Traité sur le Père* Paris, Fayard, p. 31

<sup>14</sup> Jacques HASSOUN (1994 a), Le sujet, entre appartenance et différence *Revue Turbulence, L'autre* N°1 Revue transdisciplinaire entre sciences et humanité Editions du Serpaton p. 55

<sup>15</sup> Pierre LEGENDRE (1989), op. cit., p. 36.

génération), pour autant que le père renonce à son pouvoir de mort, et pour autant que le fils reconnaisse sa «liaison» et sa «dé liaison» par le père.

Dans les institutions, ces mêmes mouvements de «liaison-dé liaison», sont en question à la fois au niveau de *celui qui cède la place*, au niveau de *celui qui est appelé à prendre la place* et par l'ensemble du groupe des professionnels. Il s'agit d'une nouvelle liaison de la violence et d'une part de la pulsion de mort, dans un «consentement» du groupe à ce qu'il en soit «un» qui soit établi (dans une «différence») comme garant qu'il y a du lien et qu'il y a de la différence. Ce montage protège alors l'ensemble des professionnels d'une confusion toujours potentielle. Dans ces institutions l'archaïque n'est jamais loin, avec la tentation de s'y perdre (avec délice). Il y a donc nécessité à ce que de la différence soit symbolisée et que la place d'un garant de la différence (garant qu'il y a de la différence) autorise l'ensemble des échanges, et la centralisation sur la tâche primaire de l'institution (le soin, l'éducation, l'accompagnement,...).

## Références bibliographiques :

- ASSOUN P.L.(1989), Fonctions freudiennes du père - Textes du Colloque «Rencontre avec la psychanalyse» mai 87 Paris., Denoel, p.25-51
- AULAGNIER P. (1975), *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé* – (cf. Castoriadis – Aulagnier P.) Paris, Puf, 363 p.
- BRIL J. (2000), *Le meurtre du fils. Violence et générations* – Paris, In-Press, 127 p.
- FUSTIER P. (1999), *Le travail d'équipe en institution – Clinique de l'institution médico-sociale et psychiatrique* – Paris Dunod, 212 p.
- FUSTIER P. (2000), *Le lien d'accompagnement – Entre don et contrat salarial*, Dunod, Paris, 238 p.
- GAILLARD G. (2002 a), La généalogie institutionnelle et les écueils du travail d'historien : entre *filicide et parricide* – in *Connexions Transitions*, n° 76, Editions Erès, p. 125-141.
- GAILLARD G. (2002 b), *Pensée et généalogie dans les institutions : entre refus et consentement* –Thèse de III° cycle Université Lumière Lyon II, 395 p.
- HASSOUN J. (1996), Du père de la théorie psychanalytique (de Freud à Lacan) – in *Meurtre du Père, Sacrifice de la sexualité*, sous la direction de M. Godier § J. Hassoun – Paris Arcanes, p. 13-18 § 53-65.
- HASSOUN J. (1997), *L'obscur objet de la haine* – Paris, Aubier, 129 p.
- HENRI A.N. (2004), Esquisse d'une saga – in *La psychologie : filiation bâtarde, transmission incertaine*, sous la dir. de P. MERCADER et A.N. HENRI, Lyon PUL, p. 19-48.
- HENRI A.N. (2004), Le secret de famille et l'enfant improbable – in *La psychologie : filiation bâtarde, transmission incertaine*, sous la dir. de P. MERCADER et A.N. HENRI, Lyon PUL, p. 193-303.
- KAES R. (1985), Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélaboration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et les institutions. – *Gruppo*, 1, p.23-46.
- KAES R. (1989), Le pacte dénégatif dans les ensembles transsubjectifs in *Le négatif figures et modalités*, MISSENARD A. et al. – Paris, Dunod, p.101 -136.
- LEGENDRE P. (1985), *L'instimable objet de la transmission* – Paris, Fayard, 408 p.
- LEGENDRE P. (1989), *Le crime du caporal Lortie. Traité sur le père* - Paris, Fayard, 183 p.
- LEGENDRE P. (2001), *De la société comme texte* - Paris, Fayard, 258 p.
- MISSENARD A.(2001), Petit groupe et identification, institutions et fondations. Nouvelles approches – in *Revue de Psychothérapie psychanalytique de groupe* n° 35 – Editions Erès, p. 15-34.
- ZALTZMAN N. (1999), Préface à *La résistance de l'humain* sous la dir. de N. ZALTZMAN) – Paris, Puf, p. 1-4.



## Débats

Animés par **MORAND G.** et **BORIE BONNET H.**

Sociologue et formatrice à Recherches et Promotion ; Directrice de Recherches et Promotion

Les questions ont porté sur le rapport de génération dans la transmission, sur les figures ou scénarios métissés que l'on peut rencontrer dans les transmissions entre générations et sur la fonction de ce colloque au regard de la difficile transmission au RUCHER.

Question G. MORAND :

*Peut-on apparenter le passage du modèle familial (ou modèle vocationnel) au modèle professionnel à quelque chose qui met en jeu la génération, dans le sens où le modèle de la vocation c'est de demander au sujet qui s'occupe d'enfants (ou d'autres) de «devenir ce qu'il est» c'est-à-dire de procéder à une sorte d'autocréation de lui-même, alors que le rapport de professionnalisation qui implique la formation (et le RUCHER a été un lieu d'impulsion de la formation) implique une transmission, et l'entrée dans un rapport de génération ?*

G. GAILLARD :

Le rapport de génération vous le faites glisser entre ce qui va s'affilier dans l'institution du côté du fondateur et ce qui va s'affilier dans le centre de formation. Ça oblige à interroger ce qui se joue dans les formations et singulièrement dans les formations en cours d'emploi où il y a une double affiliation, et où chacun a une double référence. Je pense quand même que dans les institutions les enjeux narcissiques sont tellement puissants que j'ai tendance à minimiser ce qui se joue dans les formations du côté de la légitimation. Bien sûr les deux modèles ne sont pas opposés et ça donne de l'aisance de pouvoir se référer à la formation. Mais le premier mouvement des institutions est de mettre les gens à l'épreuve pour qu'ils fassent la preuve qu'ils y sont bien ; à cette occasion, tous les mouvements d'emprise ou de libération de la maîtrise vont se rejouer à l'intérieur de l'institution.

Question A. DESAGE :

*Est-ce que les traits décrits comme fantasmes ne sont pas toujours présents dans une problématique de transmission et que ce qui se mettrait en acte dans la transmission serait la résultante de l'ensemble de ces traits dans un mélange qui mettra en avant de façon plus ou moins marqué l'un ou l'autre ? Peut-on y échapper et y aurait-il des guides de «bonnes pratiques» de transmission ? Ou encore peut-on faire l'économie de périodes douloureuses dans la transmission ?*

Réponse G. GAILLARD :

Vous connaissez des séparations qui fassent l'économie de la souffrance ? Vouloir en sortir avant d'y être entré, vouloir éviter la souffrance c'est impossible.

S'il y avait des guides ça se saurait. Il y a toutefois la phrase de Jacques HASSOUN citée plus haut : «Une transmission réussie offre à celui qui la reçoit un espace de liberté et une assise qui lui permettent de quitter (le passé) pour (mieux) le retrouver. Quitter les pesanteurs des générations précédentes pour retrouver la vérité subjective de ce qui comptait vraiment pour ceux qui avant nous ont aimé, désiré ou souffert pour un idéal, n'est-ce pas ce que nous pourrions appeler un parcours de transmission réussi ?». (J. HASSOUN 1994<sup>16</sup>)

Le travail de ce colloque c'est peut être précisément cela.

Question C. MENASSE

*Il me semble que l'on est peut être en train d'assister à la fabrication d'un objet mythologique. C'est peut être ce qu'a inventé le RUCHER pour assurer la transmission, en rendant élaborable la souffrance.*

G. GAILLARD :

Oui, l'origine est mise en partage et il va falloir faire avec ce qui est partagé mais aussi avec ce qui de l'histoire antérieure n'a pas été élaboré par ceux qui nous ont précédés. Ce qui nous est donné et qui a été pensé c'est facilement appropriable mais ce qui nous reste à faire c'est aussi tout ce qui a été mis en creux, du côté du négatif, et qui va être source d'une nouvelle créativité.

Question A. N. HENRI :

*Tu as présenté le parricide et le filicide mais ne faudrait pas laisser croire qu'il n'y a pas d'autres figures, d'autres scénarios et que l'assistance pense que c'est un destin. Dans la réalité il y a d'autres variantes. Il me venait à l'esprit une autre séquence de la Bible : celle du combat de Jacob avec l'ange qui représente Dieu, qui a été vaincu par Dieu et qui donnera son nom à Israël, à la succession des générations. Dans ce que tu avais dit tu ne faisais pas la place à la succession des générations et à la refondation possible : à savoir comment les crises liées au passage des générations peuvent donner lieu soit à un effondrement (des boîtes qui ferment) soit à des manifestations tellement violentes que des positions mortifères s'installent durablement dans l'institution, soit à quelque chose qu'une nouvelle équipe repère comme «un an zéro» un recommencement ; sauf que dialectiquement, au bout de quelques années, on s'aperçoit qu'il y a quelque chose de*

---

<sup>16</sup> Jacques HASSOUN (1994 a), Le sujet, entre appartenance et différence- *Revue Turbulence, L'autre* N°1 Revue transdisciplinaire entre sciences et humanité-Éditions du Serpaton – p. 55



*l'avant qui a duré, c'est peut être quelque chose comme cela qui se passe ici, après s'être battu contre le père, l'avoir nié on le retrouve.*

G. GAILLARD :

Merci d'insister sur ce point là, le passage des générations ouvre la porte à une acceptation ou à un refus. Bien sur qu'un refus momentané peut donner lieu à une reconnaissance ultérieure. Ce que je voulais souligner c'est que dans ces moments là chacun a la possibilité de faire un sort à la temporalité. Ça peut se clore, comme ce qui est en creux peut resurgir ultérieurement.

Ce que j'ai tenté d'éclairer c'est ce qui est la tentation du fils et ce qui est la tentation du père. Bien sur qu'entre cette schématisation il y a toutes les nuances possibles mais ces situations radicales on les rencontre parfois comme psychologue appelé dans une situation en crise, où la violence meurtrière opère. Mais il y a aussi des transmissions qui se passent beaucoup mieux parce que cette violence est contenable, le groupe parvient à la lier. La question est de savoir s'il y a une figure qui peut s'absentifier et faire référence pour tout le monde que ce soit du côté de l'absolu ou du relatif.

Remarque de P. FUSTIER :

*Suite aux différentes interventions je voulais dire qu'il ne faut pas confondre le réel et la théorie, le modèle théorique est un modèle abstrait et la réalité a une certaine distance par rapport au modèle théorique, et heureusement. Les modèles présentés ne sont pas la réalité, ce sont des modèles d'analyse.*

*D'autre part on a évoqué que peut être ces journées contribuaient à construire un mythe autour du RUCHER. Si c'est le cas c'est un mythe très archaïque parce qu'on a oublié qu'Œdipe était boiteux, autrement dit on a oublié que le RUCHER a été une institution extrêmement souffrante et qu'ici la souffrance a été plus ou moins passée sous silence.*



## La petite histoire dans la grande histoire

DESSERTINE D.

Ingénieure de recherche au CNRS

Je ne vous parlerai pas ici aujourd'hui du RUCHER. Parce que je n'en ai ni l'approche concrète, profonde, quotidienne et institutionnelle de l'actuel directeur M. ROSTAING, et de tous ceux, adultes ou enfants qui y vivent quotidiennement. Je n'ai pas non plus la mémoire vivante des compagnons de route qui sont intervenus hier. Je tiens tout de suite à remercier Alain-Noël HENRI, à qui je dois d'être ici, et qui m'a fait découvrir votre maison d'enfants, si discrètement fondue dans le paysage de Dardilly. Je n'ai pas non plus du RUCHER l'approche historique que donnent les archives ou les témoignages oraux dont doivent disposer les historiens pour faire correctement leur travail. Cette place d'historien est tenue par M. LLORENS ; elle demande méthode, travail, patience et recul. Il n'était pas dans ma mission de doubler ses efforts.

Alors mon rôle se limitera, à partir de ce que j'ai perçu de la spécificité du RUCHER, à le resituer dans un contexte d'histoire nationale mais aussi locale, et à vous en présenter la préhistoire. La région lyonnaise a souvent au cours des siècles apporté des solutions fortes et originales aux situations difficiles des enfants. Lyon n'a sans doute pas le privilège de cette mobilisation en direction de l'enfance, toutefois elle appartient à ce petit ensemble de grandes villes où se sont mises en place depuis longtemps, comme à Paris ou à Bordeaux, des œuvres durables, qui à certains égards ont servi de modèle et de référence dans le monde de la protection de l'enfance. Le RUCHER s'inscrit donc dans une longue tradition, dans laquelle je vais ici le resituer, en survolant à grands traits un passé de quelques siècles (et sans remonter au Déluge, rassurez-vous) mais plutôt en insistant sur les XIX et XXe siècles, dont l'influence a été décisive, ne serait-ce que par la mise en place d'œuvres et institutions encore très présentes aujourd'hui. Le fondateur du RUCHER inspiré par le personnalisme de MOUNIER et l'œuvre de l'abbé PLAQUEVENT s'inscrit dans un courant catholique et privilégie la fonction familiale.

Déformée par l'approche universitaire attachée au plan ternaire je structurerai mon intervention autour **de trois thèmes**, c'est aussi le rythme de devises fortes « Liberté, Egalité, Fraternité », ou « Travail, Famille, Patrie ». Je retiendrai donc ici comme thèmes transversaux de cet exposé « **Enfance, Christianisme et Famille** ». De l'enfance il ne sera question que de celle qui pose des problèmes à l'environnement social, de la famille des discours qui sont tenus sur elle dans le monde de la protection de l'enfance, et aussi et

surtout de la place assignée aux deux familles possibles, naturelle et de remplacement (« substitution » ou « suppléance »).

Situer le RUCHER dans l'héritage des pratiques permettra peut-être de mieux comprendre en quoi il a innové, ou en quoi au contraire, il a été freiné. Je vais fixer cette préhistoire autour de quelques institutions lyonnaises fondamentales ou emblématiques, tout en les resituant évidemment dans un contexte général, correspondant à des temps spécifiques. **J'insisterai sur les générations d'institutions, qui portent la marque de l'esprit du temps, des hommes qui en sont les acteurs et de leurs réseaux.**

Sans remonter trop avant dans les siècles, rappelons toutefois le rôle fondamental joué par les **hôpitaux lyonnais** dans la prise en charge de l'enfance marginale. Depuis le grand enfermement des pauvres au XVII<sup>e</sup> siècle, qui est le pivot de la politique d'assistance du pays, l'hôpital de la Charité est chargé d'une grande mission : mettre au travail les marginaux, les errants, les mendiants, dans un double projet, théologique et social. Avec la Renaissance, les pauvres ont perdu leur caractère sacré de représentants du Christ. Ils sont perçus comme des éléments perturbateurs d'un ordre social qui privilégie le travail. Celui qui ne travaille pas, désobéit à la loi divine, en conséquence il ne fait pas son salut. L'hôpital de la Charité construit au XVII<sup>e</sup> siècle, totalement financé par des fonds privés (ce qui démontre l'ampleur de la mobilisation en faveur du projet), a donc pour but en enfermant les pauvres de les retirer de la vie sociale et de les rendre productifs. Les enfants accompagnent leurs parents dans cet internement hospitalier et travaillent tout autant qu'eux. Dans cette première forme d'internat, il n'y a pas d'attention propre à la famille d'origine. L'intégration dans une vie collective, est imposée tant aux enfants qu'à leurs parents. L'hôpital, à Lyon, c'est aussi l'Hôtel-Dieu, institution séculaire, qui reçoit tous les pauvres, les enfants abandonnés et les enfants orphelins en bas âge, en établissant une distinction entre ceux qui sont des orphelins légitimes, qui deviennent les adoptifs des recteurs de l'Hôpital, et les autres. Seuls les adoptifs sont mis en apprentissage, accèdent au collège et apprennent à jouer du clavecin et de l'orgue. Les recteurs gèrent leur patrimoine et donnent leur autorisation au mariage. Ce statut d'adoptif, propre aux enfants des hôpitaux lyonnais<sup>17</sup>, valorise les enfants légitimes, et stigmatise les enfants du péché. Toutefois même si les adoptifs sont assurés d'un statut de dignité et de la défense juridique de leurs droits, ils n'en sont pas pour autant intégrés dans une nouvelle famille. L'éducation reçue par tous les enfants est une éducation collective, chrétienne reposant sur un emploi du temps rythmé par les exercices religieux et une formation intellectuelle limitée au catéchisme. Soulignons que cette assistance est publique puisque les hôpitaux sont gérés par des administrateurs

---

<sup>17</sup> ROUBERT (Jacqueline), « Les recteurs des hôpitaux lyonnais avaient-ils une politique de l'enfance », in GUTTON (Jean-Pierre), dir., *Les administrateurs d'hôpitaux dans la France d'Ancien Régime*, Lyon, PUL, 1999, p. 183-195.

bénévoles, issus du monde du négoce lyonnais, et non par des congrégations. Les ordres enseignants (Ursulines, Jésuites, etc.) n'interviennent pas dans ce monde de l'enfance déshéritée. Pourtant, pédagogie et christianisme sont intimement liés mais ne concernent pas alors l'enfance à problèmes. Certes les petites écoles de Charles Démià ou de Jean-Baptiste de Lassalle, ouvertes au XVIII<sup>e</sup> offraient une instruction aux enfants des milieux pauvres (lecture du catéchisme pour résister à l'emprise protestante) mais non aux enfants sans famille. A ceux-là n'était due qu'une assistance minima.

On retrouve la famille par le recours que les hôpitaux sont obligés d'avoir aux mères paysannes pour placer leurs enfants. Les bébés étaient très vite envoyés à la campagne dans des **familles nourricières**, les hôpitaux ne leur servant que de havre de transition. La tâche des hôpitaux lyonnais face aux bébés abandonnés s'alourdit considérablement au lendemain de la Révolution, à la mesure de l'accroissement de l'abandon. Le nombre d'enfants confiés aux hôpitaux ne cesse de s'accroître, pour culminer sous la monarchie de Juillet dans les années 1830-1840. Leur nombre s'élève dans toute la France à 40 000, 40 000 bébés qu'il faut sauver de la mort en les faisant nourrir au sein. Comme il est impossible de recruter sur place un nombre suffisant de nourrices, ces bébés, de plus en plus nombreux, partent dans des fermes, parfois très éloignées de la ville, dans les montagnes du Bugey ou de l'Ardèche. Le recours à ces femmes de la campagne est un recours par obligation et n'émane pas d'une quelconque réflexion sur la place de la famille dans l'épanouissement de l'enfant. Au contraire. Il y eut même des tentatives de déportations d'enfants d'une zone de nourrissage à l'autre, quand il fut découvert que beaucoup de mères naturelles avaient retrouvé la trace de leur enfant, et nouaient des contacts avec lui et sa famille nourricière, détournant ainsi le placement de sa fonction, le recueil des sans famille. Il est établi aujourd'hui que cette pratique était terriblement mortifère et que les deux tiers de ces jeunes victimes n'atteignaient jamais leur adolescence<sup>18</sup>, la moitié des bébés mourant au cours de la première année de placement, souvent très vite dès leur arrivée chez la nourrice. Toutefois il ne faut pas nier qu'un certain nombre d'enfants, parmi la petite minorité qui avait survécu, ont pu trouver une insertion dans ces milieux campagnards. La vie était dure, mais elle l'était aussi pour les enfants de la famille nourricière. La famille rurale a fini par représenter la famille idéale, naturellement apte à l'éducation des enfants, et bien différente de la famille urbaine, corrompue par un milieu de vie malsain. Peu à peu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la famille nourricière, rurale, est ainsi investie, d'une aura positive, à la mesure de l'image négative qu'a la ville pour beaucoup d'observateurs. Cette image est renforcée encore par le courant contre-révolutionnaire qui accuse la Révolution d'avoir démoli la famille et est à la recherche d'un modèle pré-révolutionnaire d'une famille élargie dans laquelle

---

<sup>18</sup> GARDEN (Maurice), « L'enfant dans et hors la famille ou l'histoire équivoque », in JACOB (Annette) dir., *Les droits de l'enfant. Quelle protection demain ?* Lierre et Coudrier Editeur, Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence, 1991, p. 221-232.

cohabitent harmonieusement plusieurs générations, modèle dont on sait aujourd'hui qu'il est largement mythique. Toujours est-il que la pratique de l'accueil en famille paysanne a servi de référence à beaucoup d'autres institutions quand il s'est agi à la fin du siècle de prendre en charge un type d'enfants nouveau, non plus le bébé orphelin ou abandonné, mais le grand, de cinq ou six ans. J'y reviendrai bientôt.

Un nouveau type d'enfants mobilise en effet l'attention au XIXe siècle, les enfants des familles pauvres, que l'industrialisation et l'accroissement urbain a multiplié, en aggravant leurs conditions de vie. Ces enfants sont plus ou moins abandonnés et errants. Les premières à les prendre en charge sont les nombreuses **congrégations religieuses** qui se multiplient au lendemain de la Révolution pour regagner les esprits sur la déchristianisation de l'an II. Elles investissent en profondeur la vie des populations en répondant à des besoins sociaux nouveaux<sup>19</sup>, elles se multiplient dans les hôpitaux, deviennent sœurs des prisons, etc. Elles jaillissent aussi d'une volonté féminine d'émancipation, qui permet à des femmes jeunes et pieuses, en fondant une congrégation, de s'affirmer librement, loin des tutelles masculines, même si les liens avec l'évêque ou le pape s'avèrent parfois tendus. Elles peuvent ainsi accomplir une œuvre pieuse au service de causes qui leur tiennent à cœur. Par elles le catholicisme se fait social avant l'heure, c'est-à-dire dès les premières années du XIXe siècle. La vitalité du catholicisme désormais c'est la congrégation séculière, et non plus l'ordre contemplatif, d'autant plus que les congrégations vont essaimer dans le monde entier, parallèlement à la colonisation. L'enfance est un des domaines où les congrégations interviennent le plus fréquemment. A Lyon se multiplient les Providences, qui recueillent des petites filles délaissées par leurs parents, les nourrissent, les instruisent du catéchisme et les mettent au travail très tôt sur des métiers à tisser. Les providences ont été saccagées en 1848 : elles sont accusées de faire une concurrence déloyale aux ouvriers en soie, puisqu'elles ne rémunèrent pas leur main d'œuvre. Toujours est-il que les enfants vivaient ainsi dans de petits couvents ateliers. On s'efforce de les garder jusqu'à leur majorité pour éviter que leurs parents, indignes, viennent recueillir les fruits de leur travail, issus d'une formation qui ne leur a rien coûté. Naît aussi à Lyon en 1835 l'œuvre du père Joseph Rey, la société Saint-Joseph, destinée, elle, aux garçons<sup>20</sup>. Elle recueille les errants, des jeunes marginaux de tout statut, dans un grand atelier installé à Oullins. Elle finit aussi par gérer une des plus grandes colonies pénitentiaires de France, à Citeaux, en Bourgogne. On reconnaît là l'équation classes laborieuses = classes dangereuses, appliquée aux enfants. Se développent également les Bons Pasteurs destinés à rééduquer les jeunes prostituées, et autres filles déchues. Dans ces œuvres, la famille naturelle est ignorée. Certes, dans une

---

<sup>19</sup> LANGLOIS (Claude), *Le catholicisme au féminin. Les congrégations féminines à supérieure générale en France au XIXe siècle*, Paris, Cerf, 1985.

<sup>20</sup> BARATAY (Eric), *Le père Joseph Rey, serviteur de l'enfance défavorisée. Une expérience d'insertion au XIXe siècle*, Paris, Beauchesne, 1996, 210 p.

autre institution, d'origine laïque, la colonie agricole de Mettray, les éducateurs, (premier groupe de professionnels formé dans une école spéciale) organisent les enfants, des garçons, en famille. Mais ces familles manquent du maillon essentiel, la mère, aucune présence féminine n'étant admise dans cet univers masculin. Quant aux familles « naturelles », elles n'intéressent pas ces institutions. Elles sont implicitement coupables de la situation de leurs fils et doivent être gommées de leur avenir.

Dans cet esprit d'indifférence aux familles naturelles s'ouvriront plus tard, sous le Second Empire des œuvres dont l'objectif initial est de donner aux enfants une instruction religieuse et leur permettre de faire leur première communion. L'objectif ici est ouvertement un objectif de reconquête religieuse des nouveaux venus en ville. La plus importante de ces nouvelles œuvres est celle des Apprentis-orphelins d'Auteuil fondée à Paris par l'abbé Louis Roussel en 1866, qui s'est toujours refusé à recevoir des enfants de justice, des délinquants, mais qui, en dépit de son nom reçoit, non des enfants orphelins, mais des enfants abandonnés de fait par leur famille. Elle compte actuellement 4 700 adolescents. Cléricales, (ce sont des prêtres qui les dirigent), ces œuvres n'attachent pas non plus d'importance à la famille, ni naturelle, ni de substitution.

Faut-il déduire de ce panorama rapide des œuvres du premier XIXe siècle que les démarches de la charité catholique sont les seules à intervenir ? Le cas lyonnais démontre qu'il n'en est rien et que des philanthropes, nourris de l'**idéal laïque** de la Révolution française se lancent eux aussi dans des démarches de soutien à l'enfance, qui s'inscriraient dans ce que l'on appellerait aujourd'hui la prévention, par le parrainage. Leur démarche consiste à soutenir les familles dans leur tâche éducative, en considérant leurs multiples difficultés matérielles mais sans jamais les analyser à l'aune d'une défaillance morale. Ce choix a été celui du Patronage des enfants pauvres de la ville de Lyon, dont j'ai découvert l'existence par hasard, tant il reste inconnu aujourd'hui encore dans le paysage lyonnais de la protection de l'enfance<sup>21</sup>. Et pourtant le préfet disait de lui en 1854 qu'il était au premier rang des fondations charitables lyonnaises. Patronage fondé par trois francs-maçons républicains, en pleine Monarchie de juillet, au lendemain de la révolte des canuts de 1831 et 1834. Il organise le parrainage par de petits artisans ou de petits commerçants, d'enfants à suivre depuis l'âge de quatre, cinq ans où ils entrent à l'asile jusqu'à douze, treize ans, la fin de la scolarité primaire, et ensuite pendant leur apprentissage, en lui fournissant les outils nécessaires à son métier. Bref il doit l'accompagner jusqu'à son entrée dans la vie active. La famille de l'enfant n'est pas méprisée, elle est accompagnée. Elle travaille durement, explique-t-on, reçoit souvent des salaires insuffisants et manque de temps pour s'occuper de

---

<sup>21</sup> DESSERTINE (Dominique), « La franc-maçonnerie et le monde ouvrier », in L'ouvrier, l'Espagne, la Bourgogne et la vie provinciale. Parcours d'un historien. Mélanges offerts à Pierre Ponsot, Lyon, Madrid, Presses universitaires de Lyon, Casa de Velázquez, 1994, p. 29-39.

ses enfants. L'apogée de ce patronage se situe au début de la Troisième République, ce qui s'explique bien sûr par ses origines républicaines et les liens forts unissant la franc-maçonnerie au régime. Il est alors présidé par le docteur Paul CAZENEUVE, président du conseil général du Rhône, et suit 300 enfants, ce qui en fait toujours une institution importante.

Un autre type de filière laïque apparaît à la fin du XIXe siècle, qui marque sans doute l'apogée de la méfiance face aux familles pauvres, celle des **Sauvetages** créés pour recevoir des enfants de parents déchus de leurs droits de puissance paternelle (la loi est de 1889). Ce courant est nourri par de multiples réflexions sur la question sociale, sur le déclin démographique, et par une nouvelle sensibilité à l'enfance. Emerge alors en effet une conscience de la dégradation des conditions de vie de l'enfance. Les petits ramoneurs parisiens et savoyards qui attendrissaient Voltaire un siècle plus tôt, scandalisent désormais tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'enfance. Ces enfants ne sont plus des témoins de la piété filiale mais des victimes de la dureté des parents, de leur inhumanité. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de l'émergence d'une nouvelle sensibilité à l'enfance, qui ne se limite plus à vouloir assurer la survie des nouveau-nés, mais désire élargir la protection de l'enfance à son éducation, en dépit de la présence des parents, contre leur volonté parfois. Symboliquement, la rupture de 1889 est très importante. Les premières lois limitant le travail des enfants s'étaient heurtées au respect affiché par certains de ce droit de puissance paternelle.

Les républicains désireux de protéger l'enfance se lancent dans une grande politique de lutte contre la mortalité infantile mais aussi de protection juridique et sociale des enfants victimes. Ils veulent également donner un fondement juridique aux pratiques des institutions privées qui se sont chargées des enfants pauvres en dehors de toute légalité. La puissance paternelle s'oppose en particulier à ce que des providences conservent, contre le gré des familles, des enfants que ces dernières réclament. Si l'Etat républicain souhaite dessaisir les congrégations de leurs pouvoirs de fait sur l'enfance, il souhaite tout autant mettre à l'écart les mauvais parents. Il veut agir pour ceux que Jules Simon appelle ces « orphelins qui ont le malheur d'avoir des parents ». L'idée est qu'en transplantant des enfants d'un milieu malsain dans un milieu sain, ils reprendront leur élan, éviteront la délinquance, tout comme une plante transplantée dans un terreau fertile retrouve vigueur et couleurs. La loi de 1889 sur la déchéance est porteuse de cette croyance forte, qui marque aussi le premier jalon d'une politique des droits de l'enfant. Le droit de l'enfant prime sur celui de sa famille. Pour l'application de la loi vont se regrouper, à Lyon, un certain nombre de personnalités qui n'appartiennent pas au monde traditionnel de la charité catholique (aucun confrère de Saint-Vincent de Paul parmi eux, par exemple). En fait leur étiquette ne se veut pas



confessionnelle, ce qui est une rupture dans le monde lyonnais de la protection de l'enfance. Ils investissent un lieu chargé d'un passé marqué : l'École de Sacuny qui appartenait à la société Saint-Joseph, liquidée en justice à la suite d'un scandale où se mêlent pédophilie et anticléricalisme. Les fondateurs du Sauvetage agissent en tant que philanthropes, ils sont professeur de droit, magistrat ou directeur de la Caisse d'Épargne (on a oublié aujourd'hui le rôle social de la caisse d'Épargne) et prennent leur distance avec les œuvres confessionnelles. Ils refusent d'ailleurs de faire instruire les enfants par une congrégation religieuse, et choisissent d'ouvrir une école publique laïque dans leurs murs. Leur projet est de faire de leurs garçons « de bons citoyens et de bons pères de famille ». Aucun désir avoué d'en faire de bons chrétiens. L'œuvre reçoit le soutien des catholiques libéraux ralliés à la République dont AYNARD, député du Rhône, et futur président de la chambre des députés, est un peu l'emblème. Les catholiques d'alors s'investissent dans toutes les œuvres qui ne sont pas ouvertement anticléricales, comme l'archevêque, monseigneur SEVIN les a encouragés à le faire, après l'encyclique de 1892. Des militants du Sillon s'y retrouvent, des proches de la Chronique Sociale, comme l'avocat ROUSSELON, neveu d'Augustin CRETINON, collaborateur précoce de Marius GONIN. Un Monsieur CRETINON, en 1949, dépose à la préfecture du Rhône, aux côtés de messieurs KOHLER, DELPRAT, CHIFFLET, LACHANAT et VIALLE les statuts de « l'Association pour une rééducation communautaire des Enfants inadaptés ». Signe supplémentaire de la continuité des catholiques sociaux dans le paysage lyonnais de la protection de l'enfance.

Ces années de la Troisième République, au cours de laquelle se met en place l'école laïque, vont pousser les catholiques dans des interventions plus larges en faveur de l'enfance. Ils ne veulent pas rester passifs devant les risques de voir s'éloigner de l'Église les jeunes générations. L'Église a perdu le monde ouvrier au XIXe siècle, elle ne veut pas perdre les jeunes générations du XXe. Au lendemain de la première guerre cet investissement catholique en faveur de l'enfance traverse les profondeurs de la société, et ne concerne plus seulement le secteur de la rééducation, mais aussi celui de l'enfance « normale », vivant dans sa famille. Même les conférences de Saint-Vincent-de-Paul organisent dans les années trente des envois massifs en colonies de vacances<sup>22</sup>. Mais l'activisme catholique est vivement concurrencé par les œuvres laïques, qui s'affrontent sur ce terrain par **patronages** interposés. De tous côtés l'enfance et l'adolescence deviennent des enjeux forts<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> DUMONS (Brune), « Charité bourgeoise et action sociale. L'évolution des pratiques caritatives des confrères de la société de Saint-Vincent-de-Paul de Lyon », BUELTZIGNSLOEWEN (Isabelle von), PELLETIER (Denis), dir., *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social (XIXe-XXe siècles)*, Strasbourg, PUS, 1999, p. 149.

<sup>23</sup> DESSERTINE (Dominique), MARADAN (Bernard), *L'âge d'or des patronages (1919-1939). La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vaucresson, CNFE, 2001, 235 p.

Les institutions d'enfants s'enrichissent d'un nouveau type d'établissement, s'ouvrant désormais à la santé - grande nouveauté - avec **les écoles de plein air**<sup>24</sup>. Fondées par des municipalités, de gauche dans notre région, secondées par les médecins, elles ont pour but de prévenir le développement précoce de la tuberculose. Le mouvement, parti des pays germaniques, s'implante en France à partir de Lyon. La mairie d'Edouard HERRIOT ouvre la première de ces nouvelles écoles au Vernay en 1907 plus tard viendra le Serverin, près de Lagnieu. Villeurbanne adopte un programme identique à la fin des années 1920. La mairie socialiste ouvre Chamagnieu pour les filles et Poncin pour les garçons (qui aujourd'hui abrite des classes vertes). Le projet sanitaire de lutte antituberculeuse s'élargit à l'inadaptation scolaire et aux enfants arriérés. Il y a là aussi une des filières de naissance de l'enfance inadaptée en France, dans la continuité des classes de perfectionnement de 1907 qui n'avaient jamais eu grande réalité. Le projet ici est sanitaire et laïque mais l'organisation se veut familiale, tant est devenue prégnante dans la société française de l'entre-deux-guerres cette référence familiale. La vie se structure autour du couple d'instituteurs et dans l'optique d'un certain nombre de techniques de l'école nouvelle.

La référence familiale est alors à son apogée. Elle est exaltée par les associations féminines catholiques, nées dans la région lyonnaise, qui sont alors les premières associations féminines de France, telles la Ligue des femmes françaises constituée en 1901 à Lyon, autour de Jeanne LESTRA, pour tenter de mettre un obstacle à la loi de 1901 sur les associations, tout comme l'Union féminine civique et sociale, dans les années trente. Elles seront à l'origine des mouvements familiaux et des politiques familiales en France<sup>25</sup>. La législation encourage le retour des femmes au foyer, dont l'unique fonction doit être la mise au monde et l'éducation des enfants. Cela rejailit sur tous les mouvements nouveaux de prise en charge des enfants à problèmes. Écoutons Marguerite SOUBEYRAN raconter comment elle a créé à Dieulefit son école de Beauvallon, dans les années trente. Nous sommes là dans une institution d'esprit protestant dont la fondatrice a été formée à l'institut Jean-Jacques ROUSSEAU de Genève où elle a suivi les cours de CLAPAREDE et de PIAGET. Elle voulait, dit-elle, « créer un milieu familial pour ces enfants qui avaient été perturbés par leur famille ». Elle ajoute « Nous ne voulions pas faire un remplacement des parents mais nous voulions être avec eux dans les mêmes rapports de confiance que ce qu'ils seraient avec des parents, des rapports de confiance et d'amour »<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> CHATELET (Anne-Marie), LERCH (Dominique), LUC (Jean-Noël), dir., *L'école de plein air. Une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XXe siècle. Open air schools. An Educational and Architectural Venture in Twentieth-Century*, Paris, Editions Recherches, 2003, 431 p., P. 357-366.

<sup>25</sup> COVA (Anne), « Au service de l'Eglise, de la patrie et de la famille ». *Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, Paris, L'Harmattan, 2000, 280 p.

<sup>26</sup> Marguerite Soubeyran : Film « Une école, une vie », Télévision française (1972), référence fournie par Michel SALLERIN, « Analyse historique des éléments constitutifs d'une pratique médico-sociale en placement familial de 1951 à 1995 », mémoire de DHEPS, 2001, (dactylog.).

Sous Vichy, on le sait, la famille est une des valeurs centrales, la famille contre le citoyen. Le mouvement laïque est violemment attaqué. Les instituteurs sont rendus responsables de la perte de la guerre ; ils ont éduqué les fils et les filles de France dans un monde sans Dieu, ce qui a conduit au désastre. L'alliance Eglise-Etat sera pour quelque temps la plus étroite que la France ait connu depuis les années 1873-1875. La famille paraît à beaucoup comme une référence à suivre en matière de rééducation. Même à ceux qui sont les victimes du régime comme les instituteurs. Ainsi que le montre l'Oeuvre des villages d'enfants, l'OVE, œuvre puissante qui bénéficie de l'appui des recteurs de l'académie de Lyon<sup>27</sup> et qui est née dans le contexte de la Résistance (sauvetage d'enfants juifs). Le mouvement démarre avec les initiatives d'un instituteur du Beaujolais qui ouvre à Megève en novembre 1944 un premier village regroupant un nombre limité d'enfants auprès d'un ménage d'instituteurs. Là aussi le modèle familial s'incarne. Nous laissons là cette institution qui, elle aussi, existe toujours, spécialisée aujourd'hui dans l'accueil et l'éducation des enfants sourds.

#### **Pour conclure,**

*Insistons sur le fait que le modèle familial s'est trouvé renforcé comme jamais dans les années trente et que, parti de solutions empiriques, il n'est véritablement théorisé qu'au cours de la seconde guerre. Marqué par l'idéologie vichyste, il s'étend largement au delà des groupes qui en ont été les porteurs, il dépasse les milieux catholiques et protestants et sert aussi de référence aux spécialistes de la rééducation qui se réclament de la laïcité ou sont proches du parti communiste, comme l'a été l'OVE. La question reste alors de savoir quel contenu affectif est donné à cette notion de famille destinée aux enfants à problèmes. Les sciences du psychisme qui apportent de la technicité à la notion de l'enfance inadaptée constituée sous Vichy contribueront à étayer des processus de prise en charge très fortement influencés par la prégnance du modèle familial. Le RUCHER se situe dans cette mouvance : dès son origine il est héritier autant que créateur.*

---

<sup>27</sup> DUMOULIN (Bruno), « L'Oeuvre des villages d'enfants : OVE. De l'enfance défavorisée à l'enfance inadaptée », thèse de doctorat de sciences de l'éducation, université Lumière-Lyon 2, 1997, 365 et 227 p. (dactylog.).



## LE RUCHER dans L'histoire

HENRI A.N.

Maître de conférence honoraire à l'Université Lumière LYON II

Dans mon exposé d'hier, j'étais en posture de témoin. Mais déjà vous avez pu repérer qu'au-delà de la chronique factuelle, le souci était de théoriser l'histoire. C'est délibérément dans cette approche que je me situe aujourd'hui : non dans la prétention de faire œuvre d'historien, ce fut la tâche de Dominique DESSERTINE, dont c'est le métier ; mais pour déplier dans cette direction essentielle et trop souvent négligée, sous forme de pistes ou même de questions en attente adressées aux historiens professionnels, la tentative de théoriser une pratique.

### ***Les destins du catholicisme***

Pendant nos réunions préparatoires à ces journées, nous nous sommes beaucoup appris les uns aux autres, nous avons aussi beaucoup tenté en commun de comprendre ; et dans ce processus collectif, je me surprénais à donner une place beaucoup plus considérable que je ne l'aurais cru aux origines chrétiennes du RUCHER. Aussi placerai-je en tête des questions historiques majeures pouvant éclairer l'aventure du RUCHER et ses suites, celle du destin d'une série de générations de catholiques " militants ", en rupture avec la collusion de l'église et de la droite maurassienne, et plus largement, avec un traditionalisme catholique qui identifiait au mal absolu tout l'héritage du siècle des Lumières et de son accomplissement dans le séisme de la Révolution française.

Il serait toutefois erroné d'y voir un antagonisme structuré entre deux camps solidement établis. Bien sûr on peut identifier un traditionalisme extrême et un modernisme extrême. Mais pour l'essentiel il s'agit de courants d'idées qui travaillent plus ou moins souterrainement, avec les compromis infiniment variés que cela implique, d'autant que les figures de la modernité auxquelles le catholicisme est tenté, tantôt de se refuser, tantôt de se rallier, sont elles-mêmes très variées et peuvent être très antagonistes entre elles: sur un siècle et demi, c'est un champ complexe de tensions qui va travailler simultanément ou successivement autour de la démocratie, de la laïcité, de la reconquête de la classe ouvrière (et donc de toutes les variantes du socialisme), et enfin de la morale sexuelle.

La génération d'André VIALLE faisait directement suite à celle d'Emmanuel MOUNIER, elle-même héritière de Marc SANGNIER et du Sillon. Plus loin encore dans le temps, on trouve le catholicisme social, auquel le pape PIE IX avait semblé s'ouvrir avec l'encyclique *Rerum*

*Novarum*, suivie peu de temps après du spectaculaire raidissement de PIE X, avec l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*.

Cette génération d'André VIALLE est aussi celle qui s'était retrouvée dans la Résistance, à laquelle André n'avait pas participé personnellement (il était parti au STO à contrecœur par craintes des représailles envers sa famille), mais dont il était proche de conviction. Et la Résistance avait entre autres été un espace d'échanges intenses entre chrétiens et incroyants, " celui qui croyait au Ciel, celui qui n'y croyait pas ". Bien au-delà de la lutte contre l'occupant, cette génération avait jeté les bases d'un monde nouveau qu'elle avait bien cru pouvoir réaliser dans l'effervescence de l'immédiate après-guerre, même si le rêve avait très vite été brisé par l'organisation du monde autour de la guerre froide et de la décolonisation.

En aval de cette " génération de 45 " se profilait la génération de la guerre d'Algérie – la mienne, dans laquelle également christianisme de gauche et mouvances traditionnellement anticléricales s'étaient trouvées au coude à coude. Et l'une et l'autre seront peu après bousculées par l'effraction d'une troisième génération, celle de 68.

Dans cette histoire du catholicisme, il faut noter la place privilégiée de la pratique en direction de la jeunesse. Au milieu de l'in vraisemblable efflorescence des " œuvres " catholiques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (qui n'est nullement l'apanage du catholicisme " moderniste "), se distinguent les " patronages " — un mot dont le sens va significativement se restreindre peu à peu aux accueils des enfants en dehors des temps scolaires. C'est que le déclenchement de la guerre scolaire par la 3<sup>e</sup> République propulse au premier plan de la stratégie de l'Eglise l'impérieuse nécessité de ne pas laisser l'enfance aux seules mains d'une Instruction Publique agressivement anticléricale, qui à son tour développe un vaste réseau concurrentiel d'œuvres laïques. L'effort pour reprendre l'enfant à l'école laïque fait pendant à celui pour reprendre la classe ouvrière aux différentes variantes du socialisme.

Dans l'entre-deux-guerres, cette concurrence forcenée va s'étendre à cette nouvelle classe d'âge qu'a fait apparaître le développement de la société industrielle : l'adolescence. C'est alors que fleurissent les " mouvements de jeunesse ", même si certains, comme le scoutisme, sont de fondation un peu antérieure. La tension entre un catholicisme traditionaliste, dont la dominance est alors écrasante, et les divers courants modernistes est sourdement perceptible à l'intérieur de ceux-ci. Il faut d'ailleurs faire ici la différence entre les mouvements tournés essentiellement vers les loisirs, et les mouvements d'action catholique, en particulier la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), ces derniers étant beaucoup plus proches de ce qui deviendra peu à peu et non sans soubresauts ni ambiguïtés, un catholicisme de gauche.

Là comme ailleurs, la guerre va modifier substantiellement le rapport des forces. À cet égard, il faut accorder une importance particulière à l'épisode de l'école d'Uriage. Celle-ci est créée par le régime de Vichy pour former les cadres des " chantiers de jeunesse ", eux-

mêmes mis en place en remplacement du service militaire (supprimé à la suite de l'armistice de juin 1940) — mais surtout inscrits dans la stratégie de la " révolution nationale " d'inspiration maurassienne. Or assez étrangement, c'est à Emmanuel MOUNIER et à l'équipe de la revue Esprit qu'il est fait appel pour mettre en place cette structure de formation, ce qu'ils acceptent — non sans hésitation — dans une intention délibérée de subversion (ce qui leur vaudra d'ailleurs à la Libération un injuste soupçon de collaborationnisme). Même si l'aventure d'Uriage est brève, elle fut un creuset étonnant, et l'on ne compte pas les personnalités marquantes de l'après-guerre qui en étaient issues. Pierre COMPAGNON, dont j'ai évoqué hier l'active participation au GEMESF, racontait y avoir rencontré aussi bien l'abbé PIERRE que Pierre POUJADE, et bien d'autres encore.

Il faut mentionner enfin cette aventure totalement novatrice, mais encore une fois inscrite dans une longue filiation de tentatives pour faire revenir à l'Eglise la classe ouvrière perdue, que furent les prêtres ouvriers, tentative initiée pendant la guerre et développée dans l'après-guerre. Et la mentionner même au tout premier plan, puisque c'est un prêtre ouvrier qui donnera à la trajectoire d'André VIALLE, à son retour du STO, l'inflexion décisive.

Ce rapide tableau est à la fois beaucoup trop succinct, et peut-être en même temps un peu large par rapport à la remise en situation de l'histoire du RUCHER. Certains fils sont faciles à renouer, d'autres plus indirects. Il est d'abord évident pour quiconque met les pieds au RUCHER dans ses débuts que l'allégeance au catholicisme est omniprésente ; au-delà de la relative diversité sociologique des acteurs, (diversité plus manifeste dans le réseau périphérique des amis que dans l'équipe elle-même), la foi, et une pratique religieuse parfaitement traditionnelle, sont le liant le plus manifeste, (en même temps qu'il y règne une très grande tolérance à l'égard de tout ce qui n'appartient pas à la mouvance chrétienne).

C'est d'ailleurs dans le cadre d'une œuvre caritative, " l'Aide aux mères ", que les membres de l'équipe du RUCHER ont noué leurs relations originelles. Pas plus que le RUCHER lui-même, ce n'est institutionnellement une " œuvre catholique ", sous dépendance directe de la hiérarchie. C'est bien néanmoins une œuvre d'origine catholique, remontant au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais qui avait joué un rôle important de secours et d'assistance pendant la guerre, avec un soutien très clair du régime de Vichy ; une œuvre qui traduit bien ce qui fut l'une des constantes majeures du catholicisme, toutes tendances confondues, jusqu'au début des années 70 : la famille.

Dans ce contexte, les origines sociales d'Andrée RHENTER — la grande bourgeoisie médicale lyonnaise — sont l'exception. J'ai toujours eu le sentiment subjectif, donc que je livre avec précaution, car nous n'avons jamais beaucoup communiqué en profondeur, que pour elle, l'aventure du RUCHER avait été l'équivalent psychique d'une vocation religieuse, comme on en a toujours beaucoup vu dans les familles de haute bourgeoisie, dans le contexte d'une souffrance personnelle secrète. Les itinéraires des autres membres de l'équipe sont plus complexes, et nous ramènent plutôt à ce catholicisme ouvrier en

permanence écartelé entre des solidarités de classe — qui le rapprochent des autres composantes du mouvement ouvrier, majoritairement très anticléricales, — et une fidélité à l'Église qui vomit le communisme et la lutte des classes.

Il est intéressant de relever que Paul JEANNOT travaillait dans une coopérative ouvrière de mécanique de précision. Le mouvement coopératif est en effet l'un des courants qui permettent de décliner la lutte anticapitaliste sur un autre modèle que celui de la lutte des classes à la mode marxiste. De même, le berceau de la famille VIALLE, Tarare, dans les monts du Lyonnais, est un bon exemple de petite ville ouvrière fondée sur le textile, mais immergée dans un environnement rural aux fortes traditions religieuses. La cadre est peu favorable au style des grandes forteresses ouvrières, comme dans les banlieues des grandes villes, mais convient bien aux mouvements ouvriers catholiques : ainsi Mino est-elle, avant de prendre un groupe au RUCHER, une active militante de l'Action Catholique Ouvrière et tentera encore de le rester pendant quelques années.

Quant à André VIALLE lui-même, comme sa femme Marie-Rose d'ailleurs, il est un excellent exemple de ces bons élèves des classes populaires pour qui le métier d'instituteur est le premier palier de l'ascenseur social, à cette circonstance près qu'il passe évidemment dans son cas par la filière de l'enseignement privé et non par l'enseignement public laïque. Et il n'y a rien d'étonnant si dans cette migration sociale, il se retrouve membre actif du groupe Esprit de Lyon, animé par Jean LACROIX, et si la revue Esprit fut toute sa vie une inspiratrice constante.

Il illustre assez bien d'ailleurs l'ambiguïté politique de ce type de parcours. Il a pu ainsi aussi bien cacher au RUCHER un déserteur pendant la guerre d'Algérie, ou voter communiste, au moins une fois, plutôt que de voter à droite (ce qui n'était pas rien pour un catholique fervent à l'époque de Pie XII), que soutenir fidèlement, à la Communauté Urbaine de Lyon où il siégeait comme maire de Dardilly, une majorité parfaitement droitière — tout en étant capable de démissionner spectaculairement de son mandat parce que sa majorité communale voulait exclure un de ses adjoints, militant classé nettement à gauche, qui n'avait à ses yeux en rien démerité.

Disons, pour résumer ce premier axe de réflexion, que le RUCHER est à la fois le produit d'un catholicisme parfaitement traditionnel (ce qui ne veut pas dire traditionaliste...), dans lequel dominant la générosité et la prégnance de l'idéologie familialiste, et d'une lignée dissidente, surtout incarnée par André lui même, qui cherche avec constance jusqu'où elle peut aller trop loin dans la conciliation du catholicisme et de la modernité.

### ***Le secteur "Enfance inadaptée" il y a cinquante ans***

Nous allons maintenant tirer un autre fil, qui dépasse du même écheveau, en nous interrogeant sur la place du RUCHER dans le secteur de ce que tout le monde appelait alors "l'enfance inadaptée". Pour ceux qui sont familiers de ce secteur tel qu'il est devenu



aujourd'hui, il faut faire un effort de dépaysement au moins en ce qui concerne l'appareil institutionnel – car beaucoup des questions de fond qui agitaient ce microcosme sont restées d'actualité.

Il faut d'abord bien réaliser que le projet et le démarrage du RUCHER sont largement antérieurs à ce tournant essentiel que sont les ordonnances de janvier 1959, qui aujourd'hui encore fondent le système de "l'aide à l'enfance", nom pudique de l'intervention sociale dans les familles d'enfants jugés en danger. En son centre, l'attribution au juge des enfants, au delà de la fonction répressive qui est la sienne depuis son apparition au début du XXe siècle, du pouvoir de prendre des mesures de protection envers des mineurs dont il juge que « la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation », sont en danger. Retenez bien l'ordre des termes, il a son importance, car il balise presque exactement la chronologie des préoccupations concernant l'enfance, à l'exception de la moralité qui aurait pu figurer en tête. Jusque là, en effet, même si la notion d'enfance en danger moral remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle ne fait spécifiquement l'objet que d'une seule mesure judiciaire, tellement lourde qu'elle est d'application extrêmement restreinte : la déchéance de ce qui s'appelle toujours alors la "puissance paternelle". A la fois mesure de protection et mesure infamante, souvent subsidiaire à une condamnation pénale, elle transforme les enfants en pupilles de l'Etat, à l'égal des enfants abandonnés et des orphelins totalement dépourvus de famille.

Restent donc les dispositifs dédiés à d'autres finalités, qui se retrouvent dans la pratique souvent détournés de leur objet propre. L'ordonnance de 1945, d'abord, qui suppose de la part des mineurs un délit même minime. On colportait dans les années 60 des histoires de juges d'enfants envoyant un gamin voler une bicyclette pour pouvoir les retirer de leur famille.... L'Assistance Publique, qui recueille ceux dont la famille fait totalement défaut (il y a longtemps que les orphelins n'en sont qu'une fraction minoritaire), mais aussi ceux que leur famille souhaite confier à la puissance publique parce qu'elle est hors d'état, en principe temporairement, de pourvoir à leurs besoins ; encore faut-il que les responsables légaux du mineur signent la demande, comme c'est encore le cas pour les mesures d'assistance éducative "administratives". Mais aujourd'hui, dans la foulée de l'intervention judiciaire, l'appareil de pression sur les familles s'est tellement musclé que l'accord de celles-ci n'est plus guère qu'une formalité, ce qui n'était alors pas le cas.

Cette même Assistance Publique est encore très loin d'autre part de l'idée qu'on se faisait déjà, en 1950, dans d'autres secteurs de l'appareillage social, d'une institution à visée éducative. Elle a conservé pour l'essentiel sa structure traditionnelle, essentiellement fondée sur des agences aux compétences purement administratives, assurant la ventilation des enfants qui lui sont confiés à un titre ou un autre dans des réseaux de "nourrices". Ceux-ci sont particulièrement denses dans des régions d'agriculture de moyenne montagne, où sont notamment expédiés les enfants des grandes villes (le Morvan pour Paris, la bordure est du massif central pour Lyon, etc.). L'indemnisation de ces nourrices étant très faible, l'équilibre

économique du système est fondé sur la contribution des enfants au travail de la ferme (très éloigné lui-même de l'agriculture d'aujourd'hui). En parallèle, le réseau des orphelinats reste pour une grande part fondé sur un modèle économique caritatif (main d'œuvre religieuse bénévole, souvent autarcie alimentaire, autres coûts comprimés au maximum, couverts par les dons et legs, et là encore contribution active des enfants aux tâches collectives) — même si ce modèle est à bout de souffle.

D'autres appareils, moins connus dans cette fonction, drainent pourtant des enfants "cas sociaux" en assez grand nombre : les internats scolaires, d'une part, et les maisons d'enfants à caractère sanitaire d'autre part. Pour les premiers, à mesure que la population française s'urbanise, que s'organise le ramassage scolaire, que se multiplient les établissements d'enseignement secondaire dans les petites villes, ces cas sociaux tendent à l'emporter sur ceux qui sont là par contrainte géographique. Pour les secondes, c'était et c'est toujours l'enfance de l'art pour une assistante sociale qui veut caser un enfant de profiter d'une maladie réelle, ou de lui trouver, avec l'appui d'un médecin qui comprend la situation, une petite misère de santé.

Plus largement, des notions aussi communes aujourd'hui, et qu'on pourrait croire fort anciennes, n'existent pas encore. Elles émergeront en France dans les années 70 : celle d'Action Sociale (et moins encore d'Action sanitaire et Sociale), ou celle de travailleur social notamment. Personne n'a l'idée que le métier tout récent d'éducateur spécialisé et celui, beaucoup plus ancien, d'assistante sociale, seraient des variantes de la même espèce, même si bien entendu ils ont de multiples occasions de s'articuler dans la pratique. A ma connaissance, c'est l'AEMO, produit direct des ordonnances de 1959, qui sera le premier cadre d'émergence de cette équivalence partielle des deux pratiques.

En fait ce secteur "Enfance inadaptée", qui commence à se structurer pendant la guerre, à peine quelques années avant la constitution de l'ARCEI, est encore en pleine émergence. Il fonctionne à la fois comme un puissant creuset d'initiatives nouvelles et comme le fédérateur progressif d'espaces antérieurement disjoints, relevant soit de la justice, soit de la médecine, soit de l'enseignement, soit des mouvements de jeunesse. Il est un "melting-pot" de traditions totalement étrangères les unes aux autres, qui donc à la fois s'y affrontent et s'y métissent, et il est en même temps le point d'appui au sein de chacun de ces espaces d'origine de courants novateurs mûs par des dynamiques voisines.

Corrélativement, la plupart des structures administratives ou para-administratives actuelles (c'est à dire de statut privé mais existant à l'initiative de l'Etat dans un cadre juridique fixé par lui) ne sont pas encore en place. Seule exception notable, ce qui dépend du Ministère de la Justice a relativement peu changé : Tribunal pour enfants, Service Social auprès du tribunal, Délégation à la liberté surveillée, et surtout l'Éducation Surveillée (future Protection Judiciaire de la Jeunesse). Il n'y a encore ni CREA, ni DDASS, ni DRASS. C'est seulement au milieu des années 60 que, sous l'impulsion visionnaire de Bernard LORY, apparaît cette

réorganisation fondamentale à la fois des services déconcentrés de l'Etat et de ses interlocuteurs associatifs. Ne parlons pas de la décentralisation, plus tardive encore d'une vingtaine d'années.

L'essentiel du financement et donc du contrôle du secteur Enfance inadaptée appartient alors soit au ministère de la Justice, pour tout ce qui concerne l'application de l'ordonnance de 1945, soit à la toute nouvelle Sécurité Sociale, puisque c'est fondamentalement une décision médicale qui prononce les prises en charge. Mais il est à noter qu'au départ celle-ci dépend du Ministère du travail, même si la réglementation sanitaire est du ressort d'un Ministère de la Santé Publique et de la Population.

L'histoire de la ventilation des administrations entre les différents ministères est d'ailleurs particulièrement intéressante pour suivre les variations idéologiques dans la société globale. Ainsi l'Assistance Publique et tout ce qui relève de la protection de l'Enfance relèvent de la direction de la Population, qui jusqu'à 1946 était rattachée au Ministère de l'Intérieur, comme la Police ou la tutelle des collectivités locales. On mesure quel saut dans l'espace des représentations sociales marque ce glissement, de l'ordre public vers la santé publique. Dans la suite, à partir pratiquement du début de la Ve République, un mouvement brownien permanent, au gré des changements d'équipes ministérielles, redistribuera sans cesse le travail, la sécurité sociale, la santé, l'action sociale, la solidarité entre un, deux ou trois ministères, cette instabilité des rattachements connotant l'incertitude quant à la taxinomie des appareils de régulation sociale.

### ***Le couple "orphelin (pauvre)/philanthrope" contre le couple "inadapté (malade)/soignant"***

Dans le contexte ainsi esquissé (car ces quelques notations ne sont qu'un piètre échantillonnage de la complexité de ce moment d'histoire), on voit que le RUCHER se crée pendant une étape décisive du basculement entre deux modèles dans le rapport à l'enfance troublante. Un basculement qui commence entre les deux guerres, et n'a pas encore fini de faire sentir ses effets.

Ce basculement global — en fait l'un des effets d'un basculement de plus grande ampleur encore qui concerne toutes les sociétés industrielles —, est lisible dans un grand nombre d'espaces sociaux, sous forme de couples opposés de paradigmes concurrentiels ou antagonistes. L'originalité du RUCHER a été de tenter un positionnement à ma connaissance unique entre deux de ces paradigmes : celui de "l'orphelin" et celui de "l'enfant inadapté". Et, indissociablement, entre deux modèles de pratique, en pendant à ces deux modèles d'objets de pratique : nous les nommerons pour aller vite "modèle philanthropique" et "modèle technostucturel".

Le paradigme de l'orphelin est fort ancien. En deçà même des origines de la société bourgeoise, il est déjà très présent à l'époque féodale, la protection de "la veuve et de

l'orphelin" y étant l'une des contreparties de la dépendance absolue de tout un chacun à un maître ou un suzerain, en dehors de laquelle il n'est pas possible d'avoir une existence sociale. L'allégeance personnelle dans un sens, la protection dans l'autre, cimentent ce modèle de lien caractéristique de l'époque féodale. L'orphelin y est donc par essence privé de la protection paternelle, et il est du devoir de chacun de s'y substituer.

Beaucoup plus tard, l'accent se déplace vers un fantasme de mort par inanition. L'imagerie du sein maternel se substitue à celle du bras paternel. Dès lors la figure de l'orphelin devient indissociable de la figure de la nourrice. C'est en gros à partir du XVII<sup>e</sup> siècle — l'époque de St Vincent de Paul, — que la mort de l'enfant devient un scandale intolérable. Mais l'objet de St Vincent de Paul, c'est l'enfant abandonné. L'orphelin est donc le paradigme de tout enfant qui n'a pas de mère pour le nourrir, y compris d'ailleurs quand c'est la société qui l'a séparé de force de sa mère. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il est pratiquement impossible à une "fille-mère" de garder son enfant, il est automatiquement "recueilli", et envoyé en nourrice dans une campagne reculée, en grands convois tragiques où la mortalité est effroyable (ce qui prouve bien que le scandale n'est pas la mort des enfants mais le fantasme de leur mort). La pratique du retrait de l'enfant à sa mère existait donc, mais ne créait pas, comme aujourd'hui un statut spécifique pour l'enfant, qui se trouvait confondu avec l'enfant abandonné, lui-même assimilé à l'orphelin.

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, cette configuration conserve de beaux restes, ce qui explique ces "nourrices" qui ne donnent pas le sein et ces "orphelinats" presque vides d'orphelins. Mais depuis peu de temps, le fantasme du manque d'amour a commencé à se substituer au fantasme de nourriture sans que cela change substantiellement la structure du fantasme organisateur. Il suffit de substituer la carence affective à la carence nutritionnelle. Mais cette substitution a eu pour effet, non d'élargir l'extension du paradigme de l'orphelin, mais de le faire au contraire migrer à la marge. La figure de l'orphelin ne tient quasiment pas de place dans les débuts de l'Enfance Inadaptée. C'est à une autre figure, celle de l'enfant délinquant, que s'applique en priorité le préjugé carenciel.

Dans la suite, d'autres objets paradigmatiques de l'enfance inadaptée tiendront, tour à tour, la place centrale : le débile, puis le psychotique. Après c'est plus flou, mais c'est le système bipolaire actuel qui se met en place, sur un axe "enfant à protéger" et "enfant handicapé", ce qui les oppose étant le statut de la famille, coupable ou à tout le moins suspecté dans le premier cas, co-victime dans le second. L'enfant "sans famille", qui avait fourni à la littérature du 19<sup>e</sup> siècle tant de modèles poignants, de David Copperfield ou Jane Eyre au Rémi du roman éponyme d'Hector Malo, commence à faire place à l'enfant "cas social", lui-même n'intégrant qu'assez tard la grande famille du secteur "enfance inadaptée".

D'autre part, en ce même milieu du XX<sup>e</sup> siècle, prévaut encore un modèle de pratique sociale caractéristique jusqu'il y a peu des sociétés bourgeoises : le modèle philanthropique. Même si le mot ne remonte pas au delà du XVIII<sup>e</sup> siècle, on retrouve ce modèle beaucoup plus tôt

dans l'histoire des sociétés bourgeoises : au moins dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans les Flandres, à en juger par les nombreux tableaux représentant des confréries charitables, qui ne paraissent pas si différentes dans leur essence des associations sans but lucratif postérieures à 1901.

Ce modèle aussi a beaucoup conservé d'un modèle pré-bourgeois, proprement caritatif, dont l'objet est le même : donner aux démunis ce qui leur manque. Mais il s'en distingue justement par ce type d'organisation institutionnelle (la confrérie ou l'association), qui transpose en fait à la bienfaisance le mode d'organisation des corporations. Substituant alors la division du travail au lien personnel, il repose sur une sorte de délégation de la bienfaisance : le philanthrope est à la fois à l'initiative et dans le contrôle, et est relayé sur le terrain soit par un personnel religieux, soit par un personnel (modestement) rémunéré.

En fait, les ordres religieux tiennent une place essentielle dans ce modèle philanthropique, ce qui atténue l'opposition entre pratiques féodales et pratiques bourgeoises. Dès l'époque féodale, ils relayaient le don personnel des fidèles, en gérant leurs legs et les dons, financiers ou en nature, dans une organisation sociale déjà très sophistiquée ; et ils vont continuer à le faire, en concurrence ou en collaboration avec la philanthropie bourgeoise. Celle-ci d'autre part n'aurait rien pu faire sans l'apport gratuit de main d'œuvre des religieux donnant directement de leur personne. Lorsque cette main d'œuvre commencera à faire défaut, soit dans les formes laïcisées de la philanthropie qui se mettent à leur faire concurrence au XIX<sup>e</sup> siècle, soit même dans les œuvres religieuses, quand, un siècle plus tard, le recrutement des ordres se tarira, le modèle économique de la philanthropie ne sera pas loin de l'effondrement.

Alors que depuis le début de la 3<sup>e</sup> république, l'Education Nationale avait organisé le système étatique et centralisé que l'on connaît, c'est toutefois encore essentiellement sur ce modèle philanthropique que le système de l'Enfance Inadaptée se met en place. Relativement rares sont les structures gérées directement par les administrations de l'Education Nationale et de la Justice. Aussi bien la reprise des institutions anciennes que les initiatives nouvelles fonctionnent autour d'associations constituées de notables bienveillants et de personnels soit bénévoles, soit salariés à de très bas niveau parce que payés au fond de la même monnaie que les bénévoles. Même les œuvres nées dans le giron de l'Education Nationale qui émergent dans l'après-guerre s'organisent généralement sur un mode associatif. Mais désormais, le modèle économique repose sur de très importantes redistributions obligatoires, à travers l'appareil d'Etat ou les structures semi-publiques dont il exerce l'étroite tutelle.

Dans certains cas, cette gestion philanthropique de fonds contrôlés par l'Etat s'est mise en place sur le système de la subvention d'équilibre. Le recours à ce modèle ne pouvait être que transitoire, parce qu'il était bâtard. Le principe est qu'un organisme, en général une collectivité publique, soutient et encourage à la marge une initiative privée, tout en lui conservant la reconnaissance de ce statut privé. Il ne contrôle alors que la régularité de

l'usage des fonds. Mais il implique que l'objet des entreprises sans but lucratif ainsi soutenues ne relève que subsidiairement du service public. En caricaturant un peu, c'est un système qui convient bien aux "bonnes œuvres" de l'Etat.

En fait l'émergence du secteur "Enfance Inadaptée" est contemporaine d'une transformation massive du statut même de l'Etat, qui se traduit à la fois par une conception keynésienne de son statut économique et par la substitution d'une organisation technocratique à une organisation bureaucratique. Dans ce contexte la notion de délégation de service public devient centrale. L'Etat ne donne plus un coup de pouce à des activités extérieures à son objet propre, il utilise, pour ce qui devient de sa pleine responsabilité, les vertus de gestion souple et décentralisée propres à la gestion privée, tout en en régulant plus ou moins étroitement l'activité.

Le système du prix de journée devient l'instrument privilégié de ce nouveau pacte entre politiques publiques et initiative privée. Il se prête à toutes les variations possibles entre un vague contrôle de l'Etat, laissant presque totalement la bride sur le cou des associations, et un contrôle pointilleux aux confins de la gestion directe. Dans ce contexte, sans changement majeur des instruments juridiques et économiques, peut s'opérer au fil des années, en gros entre le milieu des années 40 et le milieu des années 80, une lente mutation, dans laquelle s'opposent deux alliances : d'un côté, la bureaucratie étatique traditionnelle, les notables héritiers de la tradition philanthropique, les acteurs de terrain bénévoles ou semi-bénévoles ; de l'autre une technocratie moderniste et les nouveaux acteurs de terrain, fortement formés et professionnalisés et saturés d'idéologie technicienne.

On peut maintenant esquisser une interprétation théorique de ce que fut le RUCHER dans un tel contexte. Je dirais qu'il fut une tentative originale de position frontière pacifique entre ces deux alliances, qui se faisaient d'autre part une guerre tantôt sourde et policée, tantôt à couteaux tirés. Certaines contradictions qui ailleurs jouaient extérieurement y ont été dès le départ internalisées. C'est ainsi que c'est à partir de deux des premiers établissements du secteur de l'Enfance inadaptée de la région lyonnaise – les Moineaux et la Maison des Enfants, un centre de rééducation et un centre d'observation (à l'époque) – qu'Andrée RHENTER et André VIALLE font resurgir la figure de l'enfant dépourvu de famille. C'est ainsi encore que dans l'appareil institutionnel, administratif, sociologique de ce même secteur, ils font fonctionner un modèle de maison d'enfants qui est la pure quintessence du paradigme du lieu d'accueil caritatif, avec des acteurs sociaux qui sont la pure quintessence du paradigme des bénévoles-militants. C'est ainsi qu'à l'extérieur du RUCHER, André VIALLE tisse un réseau dense et foisonnant de liens avec les représentants des courants les plus modernistes qu'il peut trouver, tandis qu'à l'intérieur fonctionne un microcosme où prévalent les liens de sociabilité caractéristiques des communautés rurales chrétiennes traditionnelles. Dans toute période de fortes mutations, on voit ainsi surgir des aventures isolées où le génie d'une personne ou d'un petit nombre réussit à inventer des synthèses *presque* stables entre

des forces qui partout ailleurs sont en antagonisme ouvert. Je me suis souvenu d'une métaphore que celui qui fut mon maître en histoire, Joseph HOURS, utilisait pour faire penser le second Empire : celle de Milon de Crotone, cet athlète de la légende grecque qui, pour montrer sa force exceptionnelle, entreprit d'écarter les deux moitiés d'un arbre foudroyé. Il y réussit dans un premier temps, puis, ses forces l'abandonnant, fut écrasé par ce qu'il avait cru surmonter. Ainsi de Napoléon III entre la France rurale, royaliste, conservatrice, et la France bourgeoise, industrielle, républicaine et progressiste. Ainsi peut être aussi d'André VIALLE entre ces forces dont j'ai tenté d'esquisser un tableau.

Mais la métaphore n'est là pas tout à fait exacte. Car au passage, cette tentative a servi de matrice à l'élaboration d'un troisième modèle. C'est l'histoire que j'ai essayé de décrire hier, qui a mené du RUCHER à Recherches et Promotion, puis par-delà à bien d'autres tentatives auxquelles André VIALLE n'a pas été mêlé directement mais qui indirectement lui doivent beaucoup. Un modèle qui renvoie dos-à-dos l'illusion techniciste et l'illusion caritative, dans lequel sont indissociables l'engagement total des acteurs dans leur pratique et le travail d'élaboration permanent, et où la compétence professionnelle se mesure non à la quantité de savoir livresque ou au respect de rituels défensifs, mais à la qualité précisément de cette élaboration personnelle.





## Débats

Animés par **MORAND G.** et **BORIE BONNET H.**

Sociologue et formatrice à Recherches et Promotion ; Directrice de Recherches et Promotion

### Témoignage d'une ancienne éducatrice du RUCHER

J'ai travaillé au RUCHER de 1983 à 1993 juste après la succession d'A. VIALLE. En arrivant au RUCHER on était embarqué dans une assignation, une assignation dans l'histoire, dans un modèle particulier, c'était compliqué à vivre si on n'avait pas fait la formation à Recherches et Promotion, on n'avait pas les codes, si on n'avait pas été choisi par le père. Toute cette période de crise a été difficile, souffrance aussi par la perte du père fondateur, parti sans mots. Ca c'est pour la souffrance.

Par contre je voudrais dire que cette institution a donné les moyens de symboliser ce qui était compliqué à vivre, par l'analyse de la pratique, l'analyse institutionnelle, le travail sur le projet. Et je pense qu'à ce moment là l'assignation a pu devenir une transmission.

J'en suis partie avec une grande richesse, une formation exceptionnelle, j'y ai appris à penser. Je ne suis pas partie avec de l'ingérable. Ce passage m'a permis de réconcilier humanisme et professionnalisme.

Question de M. ALLIOD : Comment a pu se faire l'arrivée de la psychiatrie et des cliniciens au RUCHER ? Les psychiatres on leur fait une place d'honneur au RUCHER, ils exercent un pouvoir considérable. Comment cela se fait il ?

Réponses      J. M BOTTA : La participation du pouvoir : je n'avais aucun pouvoir décisionnel au RUCHER. Le seul pouvoir que j'avais c'était celui d'écouter et de répondre quand cela me paraissait possible. C'est le directeur qui avait le pouvoir avec les éducateurs concernant les décisions.

A. N. HENRI : Comme il a été dit hier ce n'est pas par hasard que de jeunes intellectuels se sont retrouvés proches d'André VIALLE, proche de la psychologie. Mais ce n'est pas n'importe quel psy. Ce n'est pas la psychiatrie qui est arrivée au RUCHER, et André VIALLE disait en embauchant le premier psychiatre : je le tiens à distance, je suis obligé d'en avoir un. En revanche c'est un modèle vers des positions thérapeutiques enracinées dans la psychanalyse qui ont pris corps ; à savoir la possibilité pour le sujet soignant de s'identifier au sujet souffrant et de ne pas le traiter comme un objet soigné mais comme un autre objet souffrant.

C'était un système de références conceptuelles qui relayait le cadre de la philosophie personnaliste qui donnait des modèles idéalisés mais ne donnait pas beaucoup d'outils dès que l'on avait à faire à des gamins pris dans la violence et les troubles de l'altérité.

Autre chose : l'enfance inadaptée naît dans le contexte d'une fracture dans la psychiatrie qui s'amorce dans les années 1920 et qui se retrouve autour d'une population marginalisée.

HEUYER se retrouve à l'infirmerie spéciale du dépôt de la préfecture de police avec tous les errants. Les représentants de la psychiatrie on les retrouve d'abord dans la psychiatrie adulte puis dans les débuts de l'enfance inadaptée. L'enfance inadaptée c'est le point d'appui et le drapeau de courants contestataires multiples, qu'ils viennent de la psychanalyse, du PC, de l'humanisme et qui ont fait alliance contre la psychiatrie asilaire.

Il faut rajouter que cette période c'est la période d'émergence des psychologues. Nous sommes d'une génération qui a vu se fabriquer les psychologues tels qu'on les connaît.

En 1953 il n'y en a pas. Il y a alors une psychanalyste à Lyon et peut être quelques psychologues. Il faut voir également que la DDASS n'existait pas, c'était l'inspection de la population, tout dépendait d'une part de la sécurité sociale, d'autre part de la justice.

Le décor était bien différent d'aujourd'hui.

## Points de vues subjectifs sur l'héritage

**ROSTAING G.**

Directeur du RUCHER

Les interventions, les échanges de ces 2 jours ont porté une attention toute particulière, voire exclusive sur la fondation du RUCHER, durant ces 30 premières années, sous la conduite de son fondateur.

Nous avons eu l'occasion de vérifier que le RUCHER est un terrain d'observation privilégié et unique. Il s'est laissé interroger, voire bousculer par la professionnalisation, la nouveauté, les enjeux sociaux, la décentralisation et ses conséquences, les lois rénovant l'action sociale. Il a aussi été interpellé à plusieurs reprises sur le prolongement de son existence, lors de différentes épreuves qu'il a rencontré au cours de ces 50 dernières années.

J'ai la charge en fin de colloque, d'aborder d'un point de vue subjectif, l'évolution de la notion d'héritage principalement autour de la fonction de direction au cours de ces 20 dernières années.

Ceci m'amène à faire ressortir quelques éléments marquants.

Au départ d'André VIALLE et de ses compagnons de route, la vie quotidienne et institutionnelle qui ont été tellement fortes en témoignages, problématiques, recherches qu'il me paraît plus prudent de les effleurer.

Cette histoire contemporaine ne pourra qu'être contée, analysée par d'autres. L'écriture et lecture de celle-ci devant s'élaborer dans une recherche plus rigoureuse qui demande du temps et du recul.

Cette démarche me paraît essentielle dans la vie et l'évolution de toute structure à visée éducative

Points fort de l'héritage

Dès 1976, lors de la création du groupe du bas et en lien avec la loi 1975, André VIALLE, dans sa fonction a été confronté à deux modèles d'exercice de la fonction de direction.

1<sup>er</sup> modèle :

Le RUCHER ancré dans la lignée personnaliste, sous le signe d'un engagement sans limite au profit des enfants accueillis demeure. La fonction maternelle y est importante.

En tant que directeur, il se devait de continuer à assurer une fonction forte d'autorité paternelle, alors que lui-même avait évolué, intégré la modernisation allant jusqu'à la transmettre, l'enseigner en d'autres lieux.

2<sup>ème</sup> modèle :

Le RUCHER se professionnalise, il intègre et laisse se développer la modernité, le groupe du bas est constitué d'une équipe ayant une fonction plurielle.

L'approfondissement du travail thérapeutique est nécessaire. Les enfants qui arrivent sont de plus en plus perturbés. On ne peut pas uniquement accompagner l'enfant, un travail en direction des familles est nécessaire.

Tous ces apports nouveaux sont renforcés par la formation en cours d'emploi à Recherches et Promotion.

L'organisation institutionnelle nécessite une nouvelle présence de la fonction de direction qui percute l'ancien modèle familial.

André VIALLE, dès 1976, qui a intégré et accompagné de nombreuses mutations, tout en étant fondateur charismatique du RUCHER, a éprouvé quelques difficultés dans ce passage d'une direction construite autour de l'autorité, à une direction, fruit d'une technicité demandant une organisation institutionnelle particulière, lorsque se met en place la professionnalisation de la pratique éducative et d'accompagnement.

N'oublions pas qu'en même temps, il arrivait, au terme de son exercice professionnel, sans compter les engagements multiples extérieurs au RUCHER qu'il avait et où il devait dans ses responsabilités accompagner nombre de mutations sociales et territoriales.

Le temps de la succession (août 1982- septembre 1983).

Au cours de cette période 9 personnes quittent le RUCHER :

- Andrée RHENTER co-fondatrice
- André VIALLE prend la décision rapide de quitter ses fonctions en septembre 83. Il ne peut en parler aux salariés, ni aux enfants pour des raisons personnelles.
- Le Directeur adjoint, 2 éducatrices et 3 femmes de service partent en contrat de solidarité.
- Une éducatrice démissionne.

L'ensemble de la communauté ARCEI le RUCHER vit une période difficile.

Départs, abandons, vide sont omniprésents tant au niveau des jeunes que du personnel. Il se pose une véritable crise d'identité du RUCHER. La recherche d'une succession au singulier et au pluriel se met en place dans une certaine précipitation.

Il est à noter que l'association avait auparavant revisité ses statuts, un nouveau conseil d'administration a été constitué avec l'élection d'un nouveau président.

En mars 1983, je suis contacté à plusieurs reprises pour succéder et assurer la direction du RUCHER.

Pourquoi une telle proposition, quelle était sa signification, ses tenants et ses aboutissants ? Comment peut-on répondre à une telle sollicitation ? Je ne peux pas véritablement apporter de précisions 20 ans après ou celles-ci demanderaient d'aller bien au-delà du cadre fixé par le colloque.

J'ai dû m'inscrire dans un processus technique, commission d'embauche, rencontre avec un consultant Psy, dépôt de ma candidature auprès de la DDASS.

Cette procédure innovante à l'époque est toujours pratiquée 20 ans plus tard.

Difficile à l'époque de saisir le pourquoi d'une telle recherche de filiation, doublée d'une telle procédure. Je pense qu'aujourd'hui je pourrais l'illustrer ainsi :

Acte 1 :

Viens vite, on a pensé à toi qui es l'éducateur porteur de l'esprit de famille, on compte sur tes capacités pour la succession, l'héritage est possible, nous serons là pour t'accompagner. Le RUCHER a un potentiel intéressant, des bases solides, une éducatrice en poste peut t'assister dans cette responsabilité.

Acte 2 :

La procédure d'embauche est la suivante : nous parlons gestion, état des lieux. Des projets sont possibles, des objectifs sont réalisables à court terme. La rénovation de l'ensemble des locaux est avancée, avec la recherche de financements extérieurs. Le CA assumera une présence auprès de la direction.

Pour terminer, ma lettre d'embauche est très courte et ne contient aucune précision quant au poste, aux délégations et missions qui me sont confiées.

La présentation :

Ma candidature est retenue. La prise de contact a lieu lors du 30<sup>ème</sup> anniversaire du RUCHER. J'arrive avec André VIALLE. Je connais quelques personnes, je salue les uns et les autres, c'est la fête.

Pas de mots, pas de présentation officielle. La rumeur sur la présence du directeur qui a été retenu devient réalité, il est là.

Les enfants passent, me croisent, tu es qui ? C'est toi qui vas devenir directeur ?

La prise de fonction, un passage particulier :

Du 25 Août au 1<sup>er</sup> Septembre notre tête à tête a été très difficile. Il nous appartient, il n'est pas public et je tiens à le respecter. Il fait encore partie de mes émotions professionnelles.

D'un côté, une grande souffrance, de l'autre une angoisse, une appréhension face à l'homme présent qui partait après un tel parcours évoqué dans les interventions précédentes.

« La qualité de la relation qui permet l'émergence de la parole » évoquée par Eric Van Der STEGEN dans son intervention à propos d'André VIALLE qu'il a soutenu tout au long de sa vie a été mise à l'épreuve à cet instant de la transmission.

La relation, l'identification sont encore là, même si la parole a été absente.

A propos de parole rien n'a pu être dit aux adultes, ni aux enfants, l'au revoir n'a pas été possible. Je n'ai pas été présenté. A. VIALLE n'a pas pu me passer comme il l'aurait souhaité les relais sur un plan éducatif, chronologique et historique.

Par contre pendant une année, il m'a présenté à tout l'environnement du RUCHER, qu'il soit institutionnel, administratif, politique, social et technique. J'ai eu l'occasion d'être en relation avec toutes ses connaissances. Cette mise en lien et le sens qui s'en dégageait ont été très importants, voire régulateurs des deux modes d'approche différents : qui étaient le dedans et le dehors.

Grâce à mes expériences professionnelles précédentes, j'ai pu trouver un sens à cette situation.

Le directeur adjoint, qui avait quitté le RUCHER quelques mois plus tôt a été aussi un veilleur au quotidien. Il était là, discret pour m'expliquer les enjeux et me donner quelques indications pour comprendre la situation des enfants et de leurs histoires.

Les premiers mois ont été rudes, il fallait faire ses preuves dans un monde en souffrance.

Pour le personnel deux mondes se côtoyaient, un travaillant en direction de la substitution, l'autre de la suppléance.

Pour les enfants c'était la crise : 2/3 des anciens me vivaient comme « un beau-père » qui a chassé « Patio ». Les autres s'inscrivaient dans une attente de type professionnel, super éducateur, médiateur mais aussi directeur.

Tout au cours des années suivantes, le RUCHER a dû s'adapter, suite à un certain nombre d'évènements extérieurs.

1984 : La décentralisation délimite les compétences entre l'état et les départements. Elles ont dû être intégrées non sans difficultés dans le quotidien de l'établissement.

Fin 1985 : La direction des affaires sociales me communique l'attention qu'elle a porté sur les deux années de transition et succession qui viennent de s'écouler dans les différents services administratifs, contrôles des établissements et pédagogiques.

Il semblerait que le départ d'A. VIALLE pouvait entraîner à terme des difficultés importantes allant jusqu'à la mise en cause de son fonctionnement, de l'existence même du RUCHER.

L'équilibre précaire trouvé lors de ces 2 années de transition et d'observation de la part des tutelles a confirmé la poursuite de cette succession, avec une demande précise de revisiter tout le fonctionnement et le projet d'établissement. Ceux-ci devant être mis en phase avec les besoins nouveaux et les obligations administratives.

Des enfants à accueillir et relevant du cadre et de la politique liée à la décentralisation. Une échéance de trois ans a été retenue pour cette mise en œuvre.

C'est à partir de cet instant que ma fonction de direction s'est donnée comme objectifs de relever le défi d'un remplacement difficile, en adaptant l'institution aux exigences et à l'esprit du temps présent sans pour autant ne pas respecter ses origines, sa fondation, sa nomination, sa naissance.

En ce qui me concerne, si l'histoire de l'organisation n'était pas respectée celle-ci ne pouvait pas entendre, prendre en charge celle des enfants accueillis et par conséquent n'était pas à même de remplir sa mission. Il est important de souligner qu'à cette période l'établissement non sans difficultés se devait d'accompagner les enfants présents suivant deux modèles.

1986-juin 1989 :

La fonction de direction a par conséquent une double identité.

Poursuivre et mener à terme les prises en charge des jeunes accueillis au titre de la substitution.

Travailler en direction de la suppléance parentale passagère pour ceux qui vont y entrer.

La gestion au quotidien de cette double identité a déclenché deux démarches :  
M'inscrire dans une supervision de la pratique de direction.

Mise en projet rapide avec le pédopsychiatre d'un travail avec les parents dans une approche :

*Institutionnelle de la famille*

*Educative par les éducateurs*

*Thérapeutique et psychiatrique qui par la suite a débouché sur la clinique de la parentalité.*

Juillet 1989 - Fin 1992 :

La cohabitation de ces deux identités pose toujours problème. La supervision de la fonction de direction arrivée à terme m'amène à imposer un travail d'analyse et de clinique institutionnelle. Paul FUSTIER en a assuré la charge sur l'ensemble de l'équipe éducative et de direction réunies.

De 1986 à 1992 : que l'on peut nommer : période d'analyse amène progressivement une compréhension et régule les scènes jouées au quotidien, auprès et avec les enfants, toutes fonctions confondues.

Durant une année (1989-1990), je travaille sur un dossier qui est devenu la pièce maîtresse de l'évolution en cours et la construction d'une organisation qui interroge l'ensemble de la structure. Ce dossier est avant tout la matérialisation et la finalisation du contrat établi avec la direction des affaires sociales en 1985.

Il fixe les objectifs du projet pédagogique.

Il en explique le sens.

Il fait l'inventaire complet des moyens à mettre en place en terme de technicité, dans l'application de la convention collective.

Il identifie les manques et les besoins nouveaux qui se font jour dans cette nouvelle organisation.

En novembre 1990 le projet est présenté aux tutelles, les réactions sont très encourageantes.

Courant 1991 : l'ensemble des postes demandés et le budget de fonctionnement sont acceptés dans leur totalité. Par conséquent la direction a les moyens de gérer le RUCHER tel que le demande le pouvoir d'état en respectant la législation, ce qui est nouveau et n'est pas sans poser problème dans la vie institutionnelle entre les instances existantes.



Les moyens nouveaux sont redistribués sur l'ensemble de l'établissement en préservant l'originalité d'une partie de sa fondation concernant l'organisation de la vie quotidienne.

Septembre 1992 – Fin 1997 :

Le CREAL intervient dans l'établissement pour une formation action axée sur :

Le projet personnalisé

Le projet d'établissement

Le projet de structure, en direction des objectifs de l'association

La définition des fonctions de la direction d'encadrement des services administratifs, sociaux

Une nouvelle organisation générale de fonctionnement est élaborée.

Une crise institutionnelle a lieu, des incidents se sont produits avec des passages à l'acte d'adolescents avec violences, actes sexuels en direction d'enfants.

Cet évènement déclenche une restructuration complète de l'établissement. Le collectif juge a confié au directeur la mission de restructurer le RUCHER et de garantir la sécurité des jeunes accueillis de traiter les problèmes de mixité. Une échéance de 6 mois a été signifiée.

Les unités de vie sont restructurées, un groupe des aînés est créé, les équipes éducatives sont recomposées. L'ancien modèle est définitivement retiré de la structure organisationnelle.

Conclusion

Ainsi se termine ma contribution, d'un point de vue subjectif sur l'héritage.

Depuis 2002 je prépare avec mes collaborateurs mon départ qui s'annonce pour fin 2005.

Un travail collectif de l'équipe de direction sur ce passage est en cours. Il est fondamental pour l'ensemble de l'établissement.

Des relais sont transmis, pour une autre organisation, d'autres projets qui devront être évolutifs dans la conjoncture sociale actuelle avec la participation de l'ensemble du personnel, de nos partenaires extérieurs et en collaboration avec les tutelles.

Merci à tous les acteurs de cette longue histoire, merci à toi A. VIALLE d'avoir créé cette fondation complexe mais attachante où l'on se donne professionnellement avec passion au service de l'enfant qui en a besoin.



## **Les enjeux actuels**

### **DESAGE A**

Directeur adjoint du RUCHER

De ma place de néophyte, arrivant dans cette histoire longue de 50 années, je souhaite tout d'abord dire à quel point la richesse de cette histoire m'incite à une grande humilité. Cette histoire, je peux aussi y puiser la force des convictions transmises par les liens qui nous relient à ceux qui nous précèdent.

Face à l'histoire il y a deux travers au moins à éviter : la renier et la répéter.

Je ne dirai rien d'autre sur l'héritage, et ma réflexion d'aujourd'hui va porter surtout sur les enjeux actuels et sur ceux que l'on peut prévoir dans l'avenir du RUCHER.

Rappelons d'abord que la principale mutation connue par le RUCHER a consisté à passer d'une logique de substitution à une logique de suppléance, ce qui a déjà été largement évoqué par d'autres intervenants.

Le métier des maisons d'enfants, et en particulier du RUCHER, s'est complexifié tout en se professionnalisant, et les pratiques sont maintenant majoritairement centrées sur l'organisation d'une suppléance partielle, évolutive et provisoire, (trop provisoire parfois) même si, pour certaines situations il est encore nécessaire d'assurer au long cours un rôle encore assez proche de la substitution.

Au RUCHER, et depuis longtemps les pratiques professionnelles ont visé non seulement l'accueil, l'hébergement et l'éducation des enfants mais aussi l'étayage des fonctions parentales et le soutien à l'exercice de ces fonctions.

Nous l'avons vu pendant ces deux journées, au cours de l'histoire, toutes ces pratiques étaient portées par une pensée, par des pensées, en phase avec l'extérieur du RUCHER où il existait aussi un foisonnement (et même un bouillonnement à certaines périodes) d'idées et d'expériences concernant l'éducation, la construction de la personne, les relations interindividuelles, la vie psychique. La vitalité et la force de grands courants comme la psychanalyse ou l'affirmation philosophique de la dignité de la personne, ces courants portés par des hommes ont véritablement fondé nos pratiques éducatives.

C'était le XXème siècle !

Sans sombrer dans la nostalgie d'un passé glorieux, force est de constater que l'impact des idées, ou des idéaux, sur les pratiques actuelles de notre secteur n'est plus le même aujourd'hui.

Le XX<sup>ème</sup> siècle a peut-être été celui des idéologies, nous ne savons pas encore si, comme le prophétisait André MALRAUX, le XXI<sup>ème</sup> sera celui de la spiritualité, mais il semble que nous soyons pour l'instant les deux pieds encore solidement ancrés dans le matérialisme !

Les relations sociales, toutes les régulations entre les individus eux-mêmes ou entre individus et organisations (de tous ordres : famille, entreprise, état, ...) s'expriment aujourd'hui essentiellement en terme de droit. Nous assistons à l'émergence d'un traitement juridique, et parfois uniquement juridique, de tous les domaines de l'activité humaine.

Autrefois nous étions dans l'attente de la parution d'un bon bouquin (de FOUCAULD, de LACAN pour certains, pour ma part de Paul FUSTIER ou de René KAES), nous sommes plutôt maintenant anxieusement suspendus à la publication d'un décret ou d'un arrêté.

Notre secteur n'échappe pas à la règle, et le droit s'impose comme un élément dont l'influence est déterminante sur les pratiques sociales et éducatives, ce qui est un évènement relativement nouveau.

Sans entrer dans une analyse détaillée, il est utile de revenir rapidement sur les principales influences de droit actuel sur nos pratiques.

Il y a aujourd'hui surtout deux questions : celle du droit des usagers et celle du cadre de l'assistance éducative.

La loi du 2 janvier 2002, (loi n° 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale), au regard du droit des usagers, n'apporte en fait pas grand chose de très nouveau ; attendue depuis longtemps par l'ensemble des acteurs concernés, trop attendue ou attendue depuis trop longtemps peut-être ? Elle confirme et renforce un processus engagé depuis déjà longtemps – le rapport BIANCO-LAMY entre autres a plus de 20 ans - et au-delà de l'affirmation des valeurs qui sous-tendent ces droits, la loi impose une certaine formalisation des outils permettant l'expression et l'exercice de ces droits.

Cette loi déclare au moins l'intention de garantir l'exercice de droits et libertés individuels aux personnes prises en charge. C'est un point important, une avancée supplémentaire de la démocratie et de l'exercice de la citoyenneté, mais en dehors de certaines obligations formelles nouvelles pour les établissements et services, cela ne bouleverse pas les pratiques sociales et éducatives ; en tous cas elle est conforme à la déontologie et plus largement aux valeurs défendues par les professionnels du secteur.

Pour l'assistance éducative, c'est beaucoup plus compliqué : il y a deux messages qui peuvent paraître contradictoires voire paradoxaux :

le projet de sortir l'assistance éducative du domaine judiciaire grâce à une évolution des compétences des départements dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation. A l'heure actuelle ceci est à l'état de projet et il me semble prématuré d'en parler car nous ne connaissons pas suffisamment les tenants et les aboutissants.

D'autre part un recadrage de la procédure d'assistance éducative (décret du 15/3/2002)

La réforme de la procédure d'assistance éducative semble en revanche beaucoup plus novatrice, dans le sens où elle bouscule au fond beaucoup plus les pratiques établies. En affirmant fortement le principe du caractère contradictoire de la procédure d'assistance éducative, elle vise à apporter des garanties procédurales aux parents des enfants concernés. Cette réforme dont le caractère équitable et démocratique est tout à fait incontestable questionne avec acuité les pratiques du secteur social. Si l'on en croit les commentaires d'un magistrat de Cour d'Appel, les professionnels auraient d'ailleurs opposé une certaine résistance à cette réforme ce qui en aurait ralenti la rédaction, je cite :

« Il aura donc fallu plus de sept années pour lancer une réflexion et rédiger une douzaine d'articles. Si une telle lenteur est impardonnable puisqu'il s'agissait de faire en sorte que les droits les plus fondamentaux de nos concitoyens soient enfin respectés, elle s'explique par les innombrables et fortes réticences des professionnels du monde judiciaire et éducatif. Ceux-ci, habitués depuis la nuit des temps à travailler sans rencontrer ni contradiction réelle ni critique efficace, semblent avoir beaucoup de mal, c'est peu dire, à imaginer un nouveau système enfin moderne et respectueux du droit, dans lequel chacun y compris les familles trouve une véritable place. Le passage de la toute-puissance absolue, source de bien des dérives, à un légitime contrôle des pratiques des uns et des autres, semble être ici ou là douloureux. »

Je ne commenterai pas cette opinion pour le moins sévère et je pense que nous devons rester vigilants pour ne pas opposer de façon simpliste le champ éducatif et le champ juridique.

Il est évident que l'affirmation du principe du contradictoire repositionne le jugement en assistance éducative comme un acte totalement juridique qui n'a plus de visée éducative et qui place les parents dans une position équivalente à celle des professionnels. Il en est fini de la scène éducative qui pouvait se jouer lors des audiences en assistance éducative. C'est bien sûr conforme à la nature explicite de ce jugement, mais dans les pratiques nous l'avons peut être un peu oublié : les magistrats ont sans doute été perçus comme trop en alliance avec les acteurs éducatifs et sociaux.

Ce recadrage ne modifie-t-il pas de façon importante les pratiques implicites construites entre les différents professionnels impliqués ?

L'enfant en danger n'est-il pas actuellement dans une place inconfortable entre déjudiciarisation programmée et surjudiciarisation affirmée ?

« Dura lex, sed lex ! »

Nous devons apprendre à agir avec efficacité dans ce nouveau contexte.

Etablir, rétablir ou tout simplement appliquer le droit dans les institutions sociales est une incontestable nécessité : comment prétendre agir en se référant à la Loi symbolique, ce que nous faisons en permanence dans notre métier éducatif, sans respecter les lois juridiques ?

Nous devons interroger et revisiter nos pratiques au regard des exigences légales, n'est-ce pas le droit et le rapport de l'institution à la loi qui viennent instituer les dimensions éthique, clinique et technique ?

Mais le droit est-il aussi grand que la Loi ? C'est une vaste question.

Il existe deux sortes de droit : le droit positif, c'est le droit écrit, le droit juridique, et le droit naturel, qui résulte de la nature des hommes et de leurs rapports indépendamment de toute législation.

Ne sommes nous pas dominés par une sorte de positivisme du droit où le droit positif est surdimensionné ?

Cette question du droit et de la Loi, c'est le thème de la tragédie d'Antigone de Sophocle : comme nous le suggère Sophocle, la Loi, invoquée par Antigone, n'est-elle pas supérieure au droit écrit de la cité, édicté par Créon ?

Cette exigence de la prise en compte du droit est un préalable mais ce n'est qu'un préalable. Le juridique est sur le devant de la scène, mais il ne doit pas occulter tout le reste, c'est-à-dire le cœur de notre métier. Efforçons nous, devant de nouvelles exigences, auxquelles nous sommes sans doute mal préparés mais au fond tout à fait légitimes, de ne pas être victimes d'obnubilation et d'être ainsi paralysés par l'ampleur des contraintes au point de ne plus pouvoir penser notre métier.

Le droit apporte un cadre à notre champ d'action, il n'en définit ni les valeurs ni les principes, pour nous l'application du droit n'est pas une fin en soi.

Notre secteur est souvent questionné, parfois remis en cause, voire attaqué ou menacé, il nous incombe de redonner des couleurs aux valeurs qui sont à la base de nos pratiques et de mieux défendre le sens de nos actions.

Le travail éducatif n'est pas un long fleuve tranquille, il présente des aléas et une part non négligeable de risques ; il emprunte des chemins parfois sinueux émaillés d'obstacles, il conçoit que pour espérer l'équilibre l'homme doit passer par des déséquilibres multiples ; à la différence du juridique qui cherche toujours à combler ses vides, l'éducatif se fonde sur l'existence nécessaire du manque. Le travail éducatif est tout à fait indissociable de la notion de risque.

Alors relevons les défis et notamment dans l'exercice du métier de directeur, ne nous cantonnons surtout pas à être administratif, gestionnaire ou juriste mais mobilisons nous pour poser en permanence la question du sens et ne renonçons pas à la prise de risque.

« Ce dont manquent les hommes, c'est de justice certes, d'amour sûrement, mais plus encore de significations » a écrit le philosophe Paul RICOEUR.

Pour terminer, il me semble que nous avons aujourd'hui deux enjeux importants :

L'enjeu que l'on peut qualifier de clinique et qui concerne notre travail avec les enfants et surtout auprès des familles, travail d'aide et de soutien des fonctions parentales. Il nous faudra développer encore ces pratiques, faire preuve d'imagination pour créer de nouveaux cadres de travail, acquérir des compétences nouvelles ;

Un enjeu politique enfin : comment, surtout pour les petites associations comme l'ARCEI, tenir une place réelle d'acteur dans la politique de la protection de l'enfance ?

Cette question prend une importance particulière à l'heure où une nouvelle étape de la décentralisation va rapprocher les décideurs du terrain de l'action.





## Conclusion

**MORAND G.** Sociologue et formatrice à Recherches et Promotion

Chacun a je pense ressenti que nous n'étions pas dans un colloque tout à fait comme les autres.

Bien sur ces deux journées sont un hommage à André VIALLE. Cet hommage aurait pu prendre des formes extrêmement différentes.

Le parti pris a été de revisiter 50 ans d'histoire. Quel sens peut on donner à ce regard actuel sur le passé du RUCHER?

Bien que les événements, on le sait ne se répètent pas, bien qu'il n'y ait pas de retour en arrière possible, et bien que l'on puisse dire qu'il n'y a pas d'homologie des situations entre hier et aujourd'hui, Eric a rappelé ce matin qu'un dispositif institutionnel de type charismatique - même si certains traits peuvent survivre dans des dispositifs actuels – a vraiment peu de chance de revenir tel qu'il était.

On est quand même obligé d'admettre que le présent ne se comprend pas que par le présent et que nous avons besoin de connaître et de reconnaître dans le passé les fondements de notre réalité d'aujourd'hui.

De ce point de vue il me semble que les 50 ans du RUCHER sont une modulation singulière d'une histoire plus large, celle de l'enfance inadaptée, de la protection de l'enfance ce que Madame DESSERTINE a abordé tout à l'heure.

Et on a pu voir au cours de ces deux jours que cette histoire a été marquée par des passages d'un état des choses à un autre état des choses. C'est un inventaire qui n'est pas exhaustif mais on a vu que de la vie familiale à la vie professionnelle, de la vocation au métier, de la substitution à la suppléance parentale, d'une structure charismatique à une structure professionnelle, de la permanence des personnes aux relais et donc à la notion d'équipe, du vertical à l'horizontal, du féminin vers le masculin, de l'innovation à la norme. Inventaire qui est loin d'être exhaustif mais vraiment c'est un mouvement de passages.

Passages, on l'a vu qui ne sont pas allés du tout de soi, quand une nouvelle forme d'organisation professionnelle a eu à traiter d'un héritage et tout particulièrement celui qui se pose autour de la question de la parentalité.

Passages qui ont été faits de rencontres harmonieuses entre des sujets, leur propre trajectoire et une institution, de compromis possibles entre des modèles de pratique entre des générations, entre des affiliations et des filiations mais coopérations qui ont aussi été des coopérations conflictuelles, des départs, des crises et sans doute aussi de l'indicible,

des choses qui encore aujourd'hui restent dans cet indicible, dans le souterrain de l'institution.

Et de ce point de vue il me semble que le RUCHER est un miroir où bien des maisons d'enfants pourraient se reconnaître.

Des traits communs apparaissent d'une maison d'enfants à l'autre mais également ce qui me semble ressortir c'est que le fait d'avoir un regard sur le cas particulier que fut le RUCHER donne des clés d'intelligibilité de ce qui peut être commun mais qui aussi marque les différences et fonde la singularité et l'originalité de cette institution.

En donnant une très large place aux témoignages des anciens et aussi des compagnons de route - et cela a été aussi la forme de ce regard sur l'histoire - ces journées n'ont pas seulement visé la vérité d'un savoir historique tel que nous l'a restitué Joachim LLORENZ. Elles ont donné en quelque sorte et je pense qu'on l'aura tous ressenti, une forme incarnée à l'histoire du RUCHER.

Incarné parce qu'il y a eu la dimension de l'expérience, de ce qu'en sociologie on appelle le retour du sujet, de l'événement remémoré sous la forme d'un récit que le témoin fait à ceux qui reçoivent son témoignage.

Je voudrais porter un dernier regard sur le modèle institutionnel et sur ses vecteurs.

L'impression qui me reste c'est celle d'une institution vivante, dotée comme l'a dit Georges GAILLARD ce matin d'une potentialité adaptative.

Le contraire d'une institution immobile dans le sens où c'est une institution qui s'est laissée interroger.

Elle s'est laissée interroger par beaucoup de choses.

Elle s'est laissée interroger par le mouvement des savoirs et notamment de la psychanalyse et ce qui soutient l'acte éducatif du côté de la clinique de l'acte éducatif, par la question de l'éthique et notamment dans ce que André VIALLE a pu nous en dire lorsque nous avons pu l'entendre, d'une éthique de l'acte éducatif qui est fondée sur une relation à partir d'une égalité consentie et tout à fait en rupture avec les logiques de catégorisation d'étiquetage. Combat qui nous paraît aujourd'hui encore d'actualité mais dont je pense qu'il est peut-être difficile pour nous contemporains de mesurer à quel point il a pu être quelque chose de tout à fait innovant, peut-être révolutionnaire, par rapport à un contexte où le sujet était plutôt objet de correction et de discipline.

Vivant enfin car il me semble que le plus singulier peut faire écho à une entreprise collective où l'acte éducatif travail, comme on le dit, des sentiments et des idées.

Alors certes le modèle n'est pas reproductible mais qu'est-ce que nous pouvons pourtant y trouver aujourd'hui ?

Dans un moment où on peut sentir poindre le risque de standardisation, d'un tous pareil, avec un formalisme excessif, avec une bureaucratisation de l'intervention sociale, je pense que l'histoire du RUCHER nous indique qu'il y a un autre possible à partir du moment où une institution peut nous dire ce qu'elle a voulu faire d'elle-même ce qu'elle entend aussi faire d'elle-même, tout en tenant compte des changements auxquels elle a été et auxquels elle continue à être assignée.

Je vous remercie.



**VULLIEN** M. Maire de Dardilly

J'ai eu le privilège de démarrer vos travaux, de vous accueillir.

Je vais donc maintenant terminer ces deux journées.

J'espère que vous avez pu travailler de façon très constructive dans cette salle, qui comme je vous le rappelle, avait été voulue par André VIALLE.

Je voulais rappeler que sur cette commune le RUCHER a une place à la fois particulière et j'allais dire banale.

Les enfants du RUCHER sont des enfants comme les autres. Ce sont des petits Dardillois qui appartiennent à cette grande famille du RUCHER.

Famille un petit peu particulière par rapport à d'autres familles Dardilloises. Mais ce sont des petits Dardillois comme les autres.

Certains sont scolarisés dans les écoles de la commune.

Ils participent à toutes les activités culturelles, sportives.

On les rencontre un petit peu partout dans les différents mouvements de la commune.

Moi-même avant d'être maire j'ai fait du « cathé » et j'ai fait du cathé à des enfants du RUCHER. C'étaient des enfants comme les autres au milieu du groupe.

Donc moi je tenais à rappeler que pour la commune de Dardilly c'est une richesse d'avoir le RUCHER sur cette commune.

Nous avons également une autre richesse qui est, je le souligne au passage, le CAT Denis CORDONNIER, puisque là aussi c'est une activité un petit peu particulière, avec des gens handicapés, le plus grand CAT de France, avec des travailleurs comme les autres sur la commune qui participent aussi à la vie de la commune et je tenais à souligner que pour nous à Dardilly dans le droit fil de ce qui avait été initié par André VIALLE mon équipe et moi qui suis à sa tête nous tenons à maintenir cette ligne communale pour Dardilly.

C'était donc avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli votre colloque de deux journées et nous avons fait le maximum, et je remercie Gilles de l'avoir souligné. Il a bien fait de donner un coup de chapeau à notre directeur général des services qui a pu avec tout un travail d'analyse, aidé dans les coulisses, à l'organisation de cette manifestation ce qui représente un très gros travail. On l'a fait bien volontiers, en toute amitié, en toute fraternité.

Je vous souhaite un bon retour. C'était vraiment un grand honneur que de vous accueillir.